



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

Posons
une **empreinte**
nouvelle !

Table des matières

Mot de la Présidente	3
Mot de la Directrice.....	5
Le territoire	6
1. Orientations stratégiques 2020-2030	8
2. Expérimentation et innovation	12
3. Activités réalisées en 2025.....	27
AXE 1 – Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel	28
1. Patrimoine naturel	29
2. Environnement	40
3. Évènements, Formations & Actions par commune	43
4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois	49
AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire	67
1. Paysages.....	68
2. Urbanisme et architecture	73
3. Évènements, Formations & Actions par commune	75
4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois	79
AXE 3 – Développement rural et socio-économique	85
1. Agriculture.....	86
Évènements, Formations & Actions par commune.....	94
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Agriculture</i>).....	100
2. Forêt – Filière bois	101
Évènements, Formations & Actions par commune	104
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Forêt</i>)	107
3. Tourisme et Horeca.....	112
Évènements, Formations & Actions par commune	119
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Tourisme</i>)	123
4. Patrimoine, Histoire, Culture	130
Évènements & Actions par commune	133
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (<i>Patrimoine, histoire, culture</i>).....	137
5. Action sociale	140
Évènements, Formations & Actions par commune	145
AXE TRANSVERSAL – Accueil, Education et Information	148
AXE TRANSVERSAL – Partenariat et coopération	164
4. Organisation générale et ressources humaines.....	167

Mot de la Présidente



Faire le bilan et rédiger le rapport d'activités permet de prendre du recul, de mesurer le chemin parcouru, d'identifier ce qui a été réalisé, ce qui ne l'a pas été, et d'en comprendre les raisons.

En 2025, de nombreuses actions ont été mises en œuvre dans les axes qui constituent l'ADN de notre territoire : la forêt et la filière bois, le tourisme, la préservation de la nature et de la biodiversité, le paysage et l'aménagement du territoire, ainsi que l'agriculture et l'action sociale.

Ce temps de réflexion me permet de mettre en lumière, parmi d'autres éléments, trois caractéristiques du Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

1. Un parc jeune mais solide

Notre parc est jeune. Il a été officiellement reconnu en mai 2019 par le Gouvernement wallon et a démarré ses activités à partir de 2020 avec un objectif clair : valoriser, préserver et promouvoir notre patrimoine naturel tout en soutenant le développement économique et social.

Six ans, c'est peu... et c'est beaucoup à la fois. En l'espace de ces 6 ans, notre Parc a multiplié les initiatives et s'est inscrit dans de nombreux programmes régionaux et européens. D'une équipe de 5 personnes en 2019, il compte aujourd'hui 29 employés.

À partir d'une dotation de base, comme vous pourrez le constater dans ce rapport d'activités, le Parc a également su mobiliser de nombreux financements. Ceux-ci revêtent une importance fondamentale pour nos communes rurales et l'ensemble de ses partenaires associés.

2. Un parc dynamique, créatif et innovant

Si notre Parc avance, c'est grâce à plusieurs ingrédients essentiels :

- Une équipe hyper motivée, compétente et créative, attentive aux besoins du terrain, capable de coconstruire des solutions avec l'ensemble des acteurs, et profondément engagée dans la mission de préserver et de développer notre patrimoine.
- Un leadership inspirant et participatif qui offre une vision claire, une rigueur financière et un cadre solide, tout en laissant à chacun la liberté d'agir à l'intérieur de ce cadre. Et tout cela, malgré une charge administrative particulièrement lourde.
- Une grande ouverture tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec de nombreux partenariats développés avec différents acteurs du Parc, les associations environnementales, touristiques, culturelles et sociales, des universités, des entreprises, le DNF, les Contrats de Rivière, ...Une coopération active dans plusieurs projets transfrontaliers et inter-Parcs, qui permet d'innover, de se renforcer au contact d'autres territoires et d'apporter également un soutien financier.

3. Enfin, un Parc qui appartient à tout le monde

Ce parc, c'est le nôtre. Celui des communes, celui des partenaires privés et publics, celui des habitants.

Travailler ensemble n'est pas toujours simple : il faut concilier les avis des communes, ceux des privés, coordonner les visions, les ambitions... Mais notre force réside justement dans cette capacité à faire dialoguer des acteurs très différents autour d'une vision commune.

Et les citoyens, quelle est leur place au sein du Parc naturel ? Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à participer aux rendez-vous proposés. Le besoin de concret est bien réel, tout comme la nécessité de réinventer sans cesse les manières de faire connaître le Parc et ses actions.

Dans cette dynamique, la présence des chargés de mission lors des événements communaux, publics ou privés, le site internet ainsi que le Journal du Parc distribué dans toutes les boîtes aux lettres constituent autant de moyens de communication essentiels. Enfin, il y a le « petit dernier » — qui n'était pas destiné à cet usage à l'origine, mais qui contribue fortement à la visibilité du Parc : *le journal de classe du P'tit Ardennais*.

Nous avons la chance de vivre dans un territoire exceptionnel. Et c'est notre responsabilité collective de préserver cet équilibre harmonieux entre l'humain et la nature, pour les générations futures.

Belle lecture !

Catherine Mathelin, Présidente de l'Organe d'administration

Mot de la Directrice



L'année 2025 s'inscrit une nouvelle fois comme une période particulièrement dense pour notre Parc naturel. Fidèle à la trame définie par notre Plan de gestion à 10 ans, ce rapport d'activités met en lumière la richesse et la diversité des actions menées tout au long de l'année, rendues possibles grâce à l'engagement constant de nos partenaires et de notre équipe.

Cette équipe, stabilisée à 29 collaborateurs, reste animée par un dynamisme intact pour le territoire et ses enjeux, maintenu malgré une charge administrative de plus en plus exigeante, notamment en ce qui concerne la gestion et la justification de certains fonds européens.

De manière similaire, notre gouvernance, s'est montrée à nouveau très active et soutenante durant cette année. Le renouvellement de l'Assemblée générale et de l'Organe d'administration en début d'année à la suite des élections communales, la redynamisation de la SCATU, ainsi que le passage de relais à la présidence entre Michel Hardy et Catherine Mathelin, élue début 2025, témoignent de cette vitalité institutionnelle. Cette implication et leur appui sont précieux ; ils contribuent significativement au bon fonctionnement et au dynamisme de notre Parc.

Sur le terrain, 2025 constitue une année importante, notamment grâce à la revalorisation des moyens financiers dédiés à notre mission « Biodiversité ». Elle a permis la concrétisation de nombreux investissements : restauration de milieux tourbeux et de carrières, création de lisières et de mares forestières, levée d'obstacles sur les cours d'eau, ou encore projets de plantation. Parallèlement, le Parc a poursuivi ses efforts en matière de sensibilisation et de formation, en organisant de nombreuses activités à destination de publics variés tels que les agriculteurs, les associations, les ouvriers communaux ou les opérateurs touristiques.

Le développement et l'aménagement de sentiers thématiques se sont également poursuivis, avec une attention particulière portée à leur accessibilité et à la création de nouvelles expériences familiales pour valoriser notre territoire. L'année a aussi vu émerger des projets innovants et prometteurs, largement appréciés, tels que le *Journal de classe du P'tit ardennais* ou encore la mise en culture d'arbres têtards à vocation fourragère.

En toile de fond, 2025 s'inscrit dans la continuité et l'amplification des actions menées via des programmes européens tels que Leader et Interreg, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre du Parc national de la Vallée de la Semois, pour lequel le PNAM est un opérateur important.

Parallèlement, le Parc conserve sa volonté de dépôt de nouveaux projets pour atteindre les ambitions du Plan de gestion. L'année 2025 a ainsi vu la validation du projet *TAMISEE* (Interreg VI France-Wallonie-Flandre), qui sera opérationnel dès 2026 et vise à réduire la pollution lumineuse à l'échelle de plusieurs territoires transfrontaliers. Un projet LIFE d'envergure, *Connect4Wild*, a également été préparé et déposé durant l'année.

Enfin, un projet structurant a mobilisé une attention particulière : la rénovation de l'école de Paliseul-Gare en Maison du Parc naturel et porte d'entrée du Parc national. L'ensemble des démarches administratives ayant été finalisées en 2025, les travaux ont pu débuter en fin d'année, avec une installation prévue au 2^e semestre 2026.

Au terme de cette année bien remplie, c'est tout un collectif qui a continué à faire vivre et évoluer le Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Équipe, partenaires, administrations et pouvoirs subsidiant ont contribué au quotidien à cette dynamique. Une énergie collective qui permet de poursuivre les projets engagés et de porter les ambitions pour les années à venir.

Très bonne lecture de ce rapport.

Hélène Poncin, Directrice

Le territoire

Reconnu en 2016 en tant que *Groupe d'Action Locale*, puis dès 2020 en tant que *Parc naturel*, le territoire de l'Ardenne méridionale s'étend sur neuf communes rurales du Sud de la Wallonie, à cheval sur les provinces de Namur et Luxembourg : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin.

Il couvre 94.500 km² où vivent 37.000 habitants.

Ses missions s'articulent autour de trois grands enjeux :

- Préserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement
- Préserver les paysages et participer à un aménagement du territoire cohérent
- Contribuer au développement rural et socio-économique du territoire

Il mobilise de manière générale une approche d'innovation et d'expérimentation, de partenariat, d'éducation et de sensibilisation.

Depuis 2023, le Parc national de la Vallée de la Semois s'étend au cœur même du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM) et du Parc naturel de Gaume qui l'ont conjointement développé avec de multiples partenaires. Le PNAM y assure le rôle d'administrateur délégué à la gestion journalière et d'opérateur de plusieurs projets, responsable de la réalisation des actions et employeur du personnel dédié.



Ce Rapport d'activités présente les actions développées sur le territoire durant l'année 2025.

Il traduit la mise en œuvre progressive du Plan de gestion 2020-2030 du Parc naturel, en fonction des moyens financiers mis à disposition de la Commission de gestion et des ressources humaines disponibles au sein de l'équipe. Les projets et actions décrits ci-après visent donc à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion.



1. Orientations stratégiques 2020-2030



Le Plan de gestion de 2020 à 2030 liste **les grands objectifs que souhaite atteindre le territoire** par l'intermédiaire de son Parc naturel et les actions à mener. Elles peuvent être résumées suivant 3 grands axes de travail thématiques et 3 axes transversaux repris dans les tableaux ci-dessous.

TROIS GRANDS AXES THÉMATIQUES

AXE 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel



1. PATRIMOINE NATUREL

Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire

1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives

1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire

1.3. Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun

2. ENVIRONNEMENT

Prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux

2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol

2.2. Réduire les besoins en eau

2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage

AXE 2 : Paysages et Aménagement du territoire



1. PAYSAGES

Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien

1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et à mettre en valeur

1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés



2. URBANISME ET ARCHITECTURE

Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation

2.1. Tendre vers un aménagement cohérent du territoire

2.2. Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistiques et architecturales

2.3. Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire

2.4. Assistance paysagère et urbanistique

3. ÉNERGIE

Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie

3.1. Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie

3.2. Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements

3.3. Étendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local

3.4. Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée

4. MOBILITÉ

Quitter progressivement le « tout à la voiture individuelle à moteur thermique » en multipliant les solutions alternatives, collectives, partagées et/ou écologiques

4.1. Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation

4.2. Favoriser les déplacements moins polluants

AXE 3 : Développement rural et socio-économique



1. AGRICULTURE ET FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE

Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité

1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

1.2. Développer des outils partagés de transformation et de distribution des productions agro-alimentaires

1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire

1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles

1.5. Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

1.6. (Re)créer des liens entre les agriculteurs, les habitants et d'autres publics

1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

2. FORÊT FILIÈRE BOIS

Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt & contribuer au maintien de la filière bois locale

2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée

2.2. Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt

2.3. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

2.4. Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt
2.5. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts
3. RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL <i>Soutenir le secteur de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol par la diversification des débouchés et la stimulation de leur utilisation locale</i>
3.1. Connaître et faire connaître les ressources locales
3.2. Renforcer le recours aux ressources naturelles locales
4. TOURISME ET HORECA <i>Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité</i>
4.1. Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser
4.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire
4.3. Renforcer la capacité de guidage du territoire
4.5. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques
4.6. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt
4.7. Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique
5. PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE <i>Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti</i>
5.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire
5.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation
5.3. Pérenniser le patrimoine matériel
5.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local
6. ACTION SOCIALE <i>Entre collaborations, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges</i>
6.1. Soutenir les associations et les services du territoire
6.2. Sensibiliser les plus jeunes autour des ressources du territoire
6.3. Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles

TROIS AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 : Innovation et expérimentation
AXE 2 : Partenariat et coopération
AXE 3 : Accueil, éducation, information

2. Expérimentation et innovation



Outil de développement territorial, le Parc naturel permet de mettre en œuvre des projets supra-communaux répondant aux enjeux régionaux et locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers concrets. L'équipe du Parc est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre **le Plan de gestion à dix ans** dont s'est doté le territoire. Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Dans cette optique, le PNAM s'est inscrit en 2025 dans des projets régionaux ou européens qui lui permettent d'atteindre les objectifs de son Plan de gestion à dix ans en soutenant de nombreuses initiatives.

Les actions menées sont décrites au sein de chaque axe thématique. Cette partie du rapport reprend les différents programmes et stratégie de collaboration dans lesquelles elles s'inscrivent.

De manière générale, 2025 est une année de poursuite et d'amplification des projets développés dans le cadre de plusieurs programmations européennes telles que Leader et Interreg.

Elle est également une année importante en ce qui concerne les moyens financiers octroyés au Parc dans le cadre de sa mission « Biodiversité », avec une subvention 2025 revalorisée.

2.1. Une mission Biodiversité valorisée

Finalisation des projets menés dans le cadre de la subvention « facultative Nature » 2024

En 2024, le PNAM a pu bénéficier d'une subvention « facultative » de 112.000€ dédiée à des projets en faveur de la biodiversité.



Trois fiches-actions ont été déposées dans ce cadre. Leur mise en œuvre s'est déroulée durant l'année 2024 et s'est finalisée en juin 2025. S'en est suivi la réalisation du dossier justificatif comprenant les pièces administratives et financières.

Les projets concernés sont :

- L'aménagement de **trois cimetières « nature »** favorables à la biodiversité à Lomprez (Wellin), Alle-sur-Semois (Vresse) et Bouillon ;
- La création de **trois espaces publics « nature »** à Paliseul, Oizy (Bièvre) et Vresse-sur-Semois ;
- La **levée d'obstacle** et la restauration de frayère sur le Ri du Wéry à Wellin.

Ces actions sont développées dans la suite de ce rapport, axe 1 « Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel ».

De nombreuses actions « Biodiversité » menées en 2025

À la suite du nouvel AGW de subventionnement des Parcs naturels voté par le Gouvernement wallon en juin 2024, la subvention « biodiversité » a été revalorisée, permettant au PNAM d'avoir des moyens structurels dédiés spécifiquement aux projets liés à la préservation et à la restauration de la biodiversité.

Ce budget est passé de 21.000€ en 2024 à 156.148€ en 2025.

Il a permis de mettre en œuvre de nombreuses actions concrètes et investissements sur le terrain, en faveur de plusieurs habitats et espèces à enjeux sur le territoire :

- la restauration et la valorisation de la Réserve Naturelle Domaniale de « La Fange de l'abîme » à Gedinne ;
- la restauration de plusieurs zones post-Life Tourbière à Neupont (Wellin) ;
- la restauration de la carrière de Framont (à Paliseul) ;
- la création de 10 ha de lisières et de zones ouvertes intra-forestières à Bouillon et Paliseul ;
- la mise en œuvre d'un Plan « Ami des hirondelles » ;
- la restauration des arboretums de Gedinne, Paliseul et Sugny (en cours de finalisation) ;
- la poursuite des travaux de levée d'obstacle et de restauration de frayère sur le Ri du Wéry à Wellin ;
- la création de mares forestières à Paliseul ;
- le développement de la mission pédagogique du Parc naturel ;
- le développement du réseau bocager.

Ces actions sont décrites plus bas, dans les sections thématiques s'y rapportant.

De manière générale, le Parc naturel a également poursuivi, en 2025, ses missions d'accompagnement des acteurs publics et privés dans différentes actions en faveur de la nature.

Accompagnement d'initiatives locales « Nature » :

- Conseils biodiversité auprès des citoyens, écoles et communes
- Soutien à l'organisation de la Semaine de l'Arbre : réalisation du marché public, commande des plants, appui logistique à la distribution ;
- Accompagnement des projets de plantation liés au « Droit de tirage ligneux » ;
Le Parc naturel soutient les communes tant au niveau technique qu'administratif :
 - Choix des sites de plantation
 - Choix des essences
 - Cartographie du réseau bocager
 - Conseils pour la rédaction du cahier des charges
 - Information sur les différents subsides
- Appui technique ou logistique à d'autres initiatives locales en faveur de la nature et de la biodiversité.

Veille et monitoring scientifique du Parc

Depuis plusieurs années, le Parc naturel est engagé dans plusieurs missions de recensement et suivi de population d'espèces sensibles, en suivant des protocoles stricts, afin que les données récoltées puissent être utilisées aussi bien localement que dans des études à l'échelle Wallonne. D'autres données faunistiques et floristiques sont également collectées dans le cadre des projets du Parc naturel et permettent d'actualiser et enrichir les connaissances de la nature ordinaire et extraordinaire du territoire.

Mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 (RRN)

Lors du dernier trimestre de l'année 2025, la DNEV a souhaité impliquer les Parcs dans la mise en œuvre des actions liées au Règlement européen sur la Restauration de la Nature, notamment via les plans de gestion Natura 2000.

Le projet vise à mettre en œuvre les plans de gestion Natura 2000 sur les parcelles privées (et publiques non soumises) situées au sein des sites Natura 2000 du Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Il s'agit d'identifier, de prioriser et d'accompagner les actions de gestion et de restauration à réaliser chez les propriétaires volontaires, en étroite collaboration avec le SPW (DNEV et DNF).

Les actions concernent :

- Travail cartographique et analytique : croisement des données Natura 2000 (unités de gestion, habitats d'intérêt communautaire, habitats d'espèces) avec le parcellaire cadastral ;
- Identification des parcelles privées et publiques non soumises concernées par les mesures des plans de gestion (adaptations de pratiques, créations ou restaurations d'habitats).
- Mobilisation et information des propriétaires concernés (enjeux Natura 2000, mesures proposées, possibilités de soutien financier via intervention 355, autres aides régionales) ;
- Accompagnement personnalisé des propriétaires volontaires : construction de projets de gestion ou de restauration écologique / appui au montage des dossiers de demande de subvention, notamment via l'intervention 355 du PS-PAC 2023-2027.
- Suivi et capitalisation des projets engagés

En 2025, le travail a principalement concerné une compilation et un croisement des données cartographiques permettant d'identifier les zones concernées et de recueillir les informations cadastrales nécessaires. Le PNAM compte près de 13.600 hectares situés en zones Natura 2000 privées, dont 1 128 ha en priorité 1 et 675 ha en priorité 2.



Préparation du Plan d'action 2026

Fin 2025, l'équipe a réalisé de nouvelles fiches-projets dans le cadre du Plan d'action 2026 et de la subvention octroyée par la DNEV en faveur des missions Biodiversité.

Plusieurs projets ont été préparés, budgétés et planifiés pour une mise en œuvre à partir de début 2026. Sept fiches ont été déposées.

Au-delà des missions d'accompagnement public-privé et de monitoring, plusieurs projets plus ciblés ont été identifiés :

- Trame bleue - Restauration de plusieurs zones humides
- Plan d'action « Sauvetage des amphibiens »
- Levée d'obstacles sur nos rivières
- Appui aux actions de lutte contre le frelon asiatique

2.2. Missions Développement rural

La subvention « Développement rural » du Parc naturel est majoritairement nécessaire au fonctionnement général du Parc naturel (fonctionnement de la structure, ressources humaines, auteur de projet, investissements généraux, ...).

Certaines actions spécifiques sont néanmoins également directement financées par cette subvention. Elle est alors mobilisée pour mettre en œuvre des actions récurrentes participant à la stratégie de l'axe « Développement socio-économique » et aux axes transversaux à moyen et long terme inscrits dans le Plan de gestion du Parc.

En 2025, plusieurs actions ont été menées, notamment :

- **L'organisation d'animations** dans le cadre des jardins collectifs, et **l'organisation de formations** ciblées destinées aux éleveurs professionnels ;
- La réalisation et l'impression du JAM !, **journal du Parc naturel** semestriel distribué en toutes-boîtes ;
- La réalisation et actualisation de **différents supports de communication** du Parc : site web, brochures, rapports...
- La réalisation **d'aménagements didactiques à visées touristiques** :
 - aménagement et équipement du Sentier des Songes à Herbeumont (installation de sculptures, silhouettes de la faune, réalisation d'une plateforme d'observation) ;
 - équipement du sentier des maquisards à Gedinne : réalisation de silhouettes de maquisards et d'énigmes codées.
- **L'achat et la mise à disposition d'une dépi-voteuse** permettant la production d'arbres têtard à vocation fourragère
- **L'achat de matériel pédagogique, d'outillage** pour les chantiers et travaux nature
- **Le financement de pièges à frelons asiatiques**
- **L'organisation de rencontres professionnelles** du Tourisme



Ces différentes actions sont décrites à la suite de ce rapport dans les secteurs d'action concernés.

2.3. GAL PNAM - Programmation LEADER pour 2024-2027

La programmation LEADER du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale s'est poursuivie en 2025.

La stratégie de développement local prévoit la mise en œuvre de 6 fiches-projets de 2024 à 2027 :

1. **Coordination du GAL** : Coordination, animation et gestion du Groupe d'action locale
2. **Agriculture** : Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine.
3. **Action sociale** : Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges.
4. **Tourisme-Patrimoine** : Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire.

5. *Forêt et filière bois* : Plus d'interconnexions locales pour une filière prospère !

6. *Coopération interterritoriale* : Cycle complet du sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne.

Durée des projets : 4 ans

Budget global de la Stratégie : 1.700.000€ (33,37% FEADER / 56,62% RW / 10% Communes)

RH liée : 4,5 ETP

Programmation LEADER 2023-2027		
Tableau récapitulatif des actions de la Stratégie de Développement Local (SDL) du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale		
Fiches projets	Axes	Actions
Coordination	Animation, coordination, représentation du GAL	
	Gestion administrative, financière et humaine	
	Promotion, capitalisation des actions	
Agriculture	Favoriser l'accès à la terre, aider à l'installation et à l'émergence de nouveaux modèles agricoles	Faciliter la transmission et rendre les terres publiques accessibles aux jeunes agriculteurs
		Faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire
	Innover en termes de valorisation et de production des ressources du territoire	Valoriser les fruits des vergers communaux
		Mise en production d'arbres têtards
	Circuits courts et liens sociaux	Création d'un réseau d'épiceries solidaires ou sociales & développement des tiers-lieux
		Mise en commun des ressources pour les groupes d'achats communs
Action sociale	Valoriser et soutenir les associations et services du territoire	Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires, et développer leurs compétences : recensement, programme de formations, plateforme d'information et salon du volontariat
		Réaliser un guide informatif à destination des aînés et de leur famille, défini en fonction des besoins des aînés.
	Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire	Développer, pour les écoles primaires du territoire, un journal de classe spécifique au territoire, ainsi que des animations en lien.
	Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles	Conserver et valoriser le patrimoine immatériel : recueil et promotion des différents patois, de l'histoire et des traditions orales - supports de communication et activités ludiques et intergénérationnelles

		Proposer un festival de cinéma itinérant à vélo à travers l'Ardenne méridionale lors duquel • l'énergie nécessaire à la diffusion des films est fournie par les spectateurs (vélo) ; • les projections portent sur le thème du développement durable.
--	--	---



Tourisme/Patrimoine	Valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel du territoire	Implication des citoyens dans la dynamique de valorisation touristique du patrimoine de leur territoire : relevé du patrimoine matériel et immatériel en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine.
		Formation des citoyens et des ouvriers communaux intéressés à la conservation du patrimoine.
		Création de supports ludiques, sentiers thématiques pour valoriser le patrimoine sur l'ensemble du territoire.
	Thématisation et ludification des itinéraires pédestres du territoire	Identification des sentiers à thématiser et de leur potentiel historique, patrimonial, naturel.
		Thématisation de 2 à 3 sentiers selon leur richesse patrimoniale, historique et naturelle.
		Promotion des sentiers thématiques.
	Amélioration de la qualité d'accueil du territoire par une meilleure gestion des flux et une professionnalisation accrue des professionnels du tourisme	Identification de la meilleure formule de formation en néerlandais pour le secteur touristique et démarches administratives.
		Promotion des cours de néerlandais auprès des professionnels du tourisme.
		Organisation des cours de néerlandais.
		Organisation de tables de conversation en néerlandais animées par des néerlandophones.

	Promotion des tables de conversation auprès des professionnels du tourisme.
	Identification des lieux nécessitant un capteur de passage en plusieurs endroits du territoire.
	Installation des capteurs et démarches administratives liées.
	Suivi, gestion et analyse des données sur les flux touristiques



Forêt	Mise en réseau - Information des acteurs	Constituer un « Groupe d'action locale » pour la filière bois
		Accompagner et animer le Groupe : événements, réseau
	Développement du circuit court - Renforcement de la filière locale de transformation	Stimuler le circuit court dans la filière
		Explorer, analyser et développer des modes de ventes innovants favorisant le circuit court et la transformation locale
		Augmenter l'attractivité des métiers du bois pour les jeunes locaux : valorisation et formations
Coopération	Maintien des essais en gestion différenciée de culture de sapins de Noël	Poursuivre les actions de gestion et suivis des essais afin de terminer un cycle de production en réduisant le nombre d'essai à 3 par GAL
		Poursuivre les mesures des taux d'humidité du sol et des risques de gel des sapins dans des parcelles en gestion différenciée (avec couvert végétal) en comparaison avec des parcelles gérées de manière conventionnelle.
		Poursuivre l'analyse économique des surcoûts liés aux techniques culturales mises en place avec analyse de la qualité des sapins avant commercialisation

	Formation et sensibilisation des producteurs	Diffuser les résultats des méthodes de cultures respectueuses de l'environnement ainsi que les échanges de bonnes pratiques - possibilité d'ajouter une dimension trans-nationale pour cet aspect
--	--	---

Les actions spécifiques développées en 2025 sont décrites dans les chapitres correspondants à chaque secteur d'action.

2.4. Interreg VI

Les projets en cours de mise en œuvre en 2025

Le territoire du Parc naturel de l'Ardenne méridionale est éligible sur deux programmations : France-Wallonie-Flandre pour l'ensemble de ses 9 communes et Grande Région pour les 6 communes de la Province de Luxembourg.

Le PNAM a développé plusieurs partenariats transfrontaliers et est partenaire de cinq projets dans le cadre de l'appel INTERREG : trois en territoire F-W-V et deux en territoire Grande Région.

La mise en œuvre de ces projets a débuté en 2024 et s'est poursuivie en 2025.

- **INTERREG Grande Région**

Horizont Climatic : nos paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre et imaginer

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 478.915,20 € (90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 ETP Admin – 0,5 ETP Chargé de mission)

Partenaires financiers du projet : Parc naturel (PN) de Gaume (B), PN de la Vallée de l'Attert (B), PN Haute-Sûre Forêt d'Anlier (B), PN des deux Ourthes (B), Parc naturel régional (PNR) de Lorraine (F), PNR des Vosges du Nord (F), Paysages de l'après pétrole (F), Cité des paysages (F), Réserve de Biosphère Palatine (D), Natur & Umwelt (L).

Partenaires méthodologiques du projet : Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne (B), LOTERR-Centre de Recherches en Géographie – Université de Lorraine (F), Réserve de Biosphère de Bliesgau (D), Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) (L), Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (L), Parc Naturel de la Haute-Sûre (L).

Objectif général du projet : acquérir des connaissances sur les mécanismes d'évolution du paysage en lien avec les changements climatiques afin de doter les territoires des clés de compréhension des mutations à venir. Il s'agit d'élaborer une méthode d'analyse des dynamiques paysagères en tenant compte des spécificités locales. L'objectif est également de créer des outils d'aide à la décision et d'aménager plusieurs points de vue.



Les actions du projet réalisées en 2025 sont décrites au sein de l'Axe 2 *Paysages et Aménagement du territoire*.

Sous nos pieds : valorisation touristique du patrimoine géologique

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% CGT) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 Admin – 0,5 Chargée de mission)

Partenaires : Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), Parc naturel de la Haute Sûre (L), Le Natur- & Geopark Möllerdall (L)

Partenaire méthodologique zone PNAM : Géopark Famenne-Ardenne

Objectif général du projet :

Renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région et le valoriser afin de le faire découvrir au plus grand nombre. Il s'agit de réaliser des inventaires précis de ces richesses patrimoniales et d'en assurer la transmission par la mise en place d'outils touristiques numériques innovants et une promotion commune, accessible à tous.

Les actions du projet réalisées en 2025 sont décrites au sein de l'Axe 3 *Développement rural et économique – Secteurs Tourisme et Patrimoine*.



- INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

Le PNAM est partenaire de 3 projets déposés dans le cadre du portefeuille de projets « *Ardenne Transition Durable* » piloté par le Groupement Européen d'Intérêt Economique Destination Ardenne (GEIE).

Ardenne GoodLife

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,5 ETP sur 4 ans

Partenaires : Fondation Chimay-Wartoise (B), Parc naturel Viroin-Hermeton (B), GEIE Albatros (F), Club Albatros (B), Parc naturel régional des Ardennes (F), Association des prestataires de soins de la Thiérarchie franco-belge (B), Association pour adultes et jeunes en situation de handicap des Ardennes (F)

Notre Parc naturel participe aux volets suivants :

- Mise en valeur des bienfaits physiologiques, psychologiques et cognitifs de la nature sur la santé : compiler les données scientifiques, cartographier les professionnels du territoire transfrontalier et mettre en réseau les acteurs ;
- Atelier de proprioception (parcours santé) : équiper le territoire du PNAM d'un atelier de proprioception apte à être utilisé pour la rééducation, la détermination du corps dans l'espace et l'échauffement des pratiquants d'activités de pleine nature
- Parcours adaptés aux personnes à besoins spécifiques : équiper le territoire du PNAM d'un parcours accessible aux personnes en situation de handicap
- Développement des jardins inclusifs et thérapeutiques :
 - Poursuivre les activités liées au jardin Terre'Happy à Bièvre et au jardin nature de l'asbl La Source
 - Créer un jardin thérapeutique en collaboration avec l'hôpital Vivalia de la Clairière de Bertrix
 - Développer un réseau de jardins thérapeutiques en transfrontalier



Les actions du projet réalisées en 2025 sont décrites au sein de l'Axe 3 *Développement rural et économique – Secteur Action sociale*.

Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructures

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 163.229,34€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)

RH liée : 0,2 ETP sur 4 ans

Partenaires sur le volet Etude et aménagements écologiques : Parc naturel régional des Ardennes (F), Parc naturel Viroin-Hermeton (B)

Participation du PNAM pour la restauration de zones écologiques le long d'itinéraires cyclables :

- travaux de restauration écologique et installation d'aménagements écologiques au sein de min. 3 zones d'environ 3 ha chacune ;
- valorisation de ces zones comme support pédagogique permettant la formation des services communaux dans la gestion des espaces naturels.

Les actions du projet réalisées en 2025 sont décrites au sein de l'Axe 1 *Patrimoine naturel*.

Ardenne Tourisme Responsable pour Tous

Durée du projet : 4 ans – 2024-2028

Budget global du PNAM : 99.455€ (80% Interreg (50% FEDER – 30% RW) / 20% co-financement local)

RH liée : 0,25 ETP sur 4 ans

Partenaires : Agence de développement touristique des Ardennes (F), Parc naturel régional des Ardennes (F), UNAT Grand Est (F), Maison du Tourisme du Pays des Lacs (B), Maison du Tourisme du pays de Bouillon-en-Ardenne (B), Office du Tourisme Explore Meuse (B), Fédération touristique de la Province de Luxembourg (B), Gal Nov'Ardenne (B)

Participation du PNAM sur le volet professionnalisation et accessibilité des personnes à besoins spécifiques

- Accompagner les professionnels dans leur mise en accessibilité
- Rendre la destination Ardenne accessible aux visiteurs en situation de handicap et de précarité
- Envisager des cofinancements en équipement pour permettre l'accessibilité de services, infrastructures et offres touristiques
- Création de séjours adaptés sans rupture de chaîne de services

Les actions du projet réalisées en 2025 sont décrites au sein de l'*Axe 3 Développement rural et économique – Secteur Tourisme*

Un nouveau projet validé en 2025 qui débutera en 2026

Un nouveau projet a été déposé dans le cadre du second appel à projet Interreg France-Wallonie-Flandre. Le dépôt en phase 1 a eu lieu le 30 octobre 2024, puis en phase 2 en mars 2025. Le projet a été validé en septembre 2025 et pourra démarrer à partir du mois d'avril 2026.

TAMISEE : Territoire Avec Moins d'illuminations, par Soucis Ecologique et Energétique

Durée du projet : 3 ans, 04/2026-04/2029

Budget global du PNAM : 192.000 € - 90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local

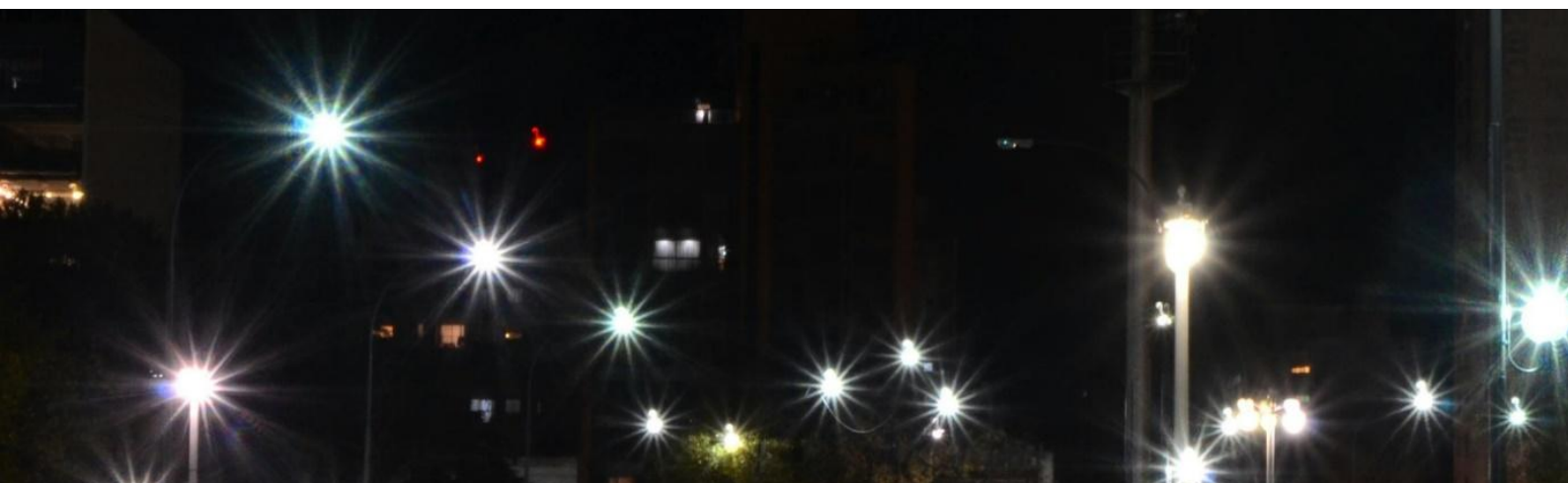
RH liée : 0,5 ETP sur 3 ans

Partenaires de projet : (B) PNESEM, PNVH, Virelle Nature, CNABH, PNDG, PNAM, EE (F) PNRA, ReNard, INRAE

Opérateurs associés : PNVS, ASCEN, DEMNA, DNE

Objectifs poursuivis :

- Cartographie de la trame noire du territoire
- Mise en place d'un Plan de gestion de la nuit transfrontalier visant la réduction de la pollution lumineuse
- Adaptation des infrastructures d'éclairage (cabines et luminaires)
- Restauration des habitats (inventaire des habitats d'espèces nocturnes, conception d'aménagements, suivi et monitoring)
- Education et sensibilisation (animations pédagogiques, visites techniques et d'étude)



2.5. Programmation LIFE

Préparation et dépôt d'un projet Life Nature et Biodiversité

Le Parc naturel, en collaboration avec de multiples partenaires, a déposé en septembre 2025 un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet *LIFE Nature et Biodiversité*.

LIFE Connect4Wild

Le projet LIFE Connect4Wild, porté par un consortium de partenaires wallons, luxembourgeois et français, a pour ambition de restaurer les continuités écologiques à travers une approche intégrée, scientifique et transfrontalière, favorisant une coexistence durable entre la faune sauvage et les activités humaines.

Ce projet prévoit, s'il est accepté, un lancement en 2027 et la mise en oeuvre d'un ensemble d'actions visant notamment à l'échelle du projet à :

- Développer un instrument décisionnel d'aide à l'aménagement et à la planification du territoire transfrontalier portant sur les continuités écologiques des trames forestière et aquatique
- Réduire la fragmentation écologique liée aux infrastructures linéaires de transport en améliorant la perméabilité de 27 ouvrages et en implémentant 3 sites pilotes équipés de dispositif anticollision
- Restaurer/recréer 145ha d'habitats des trames forestière et aquatique dans une logique de reconnexion écologique afin d'améliorer la qualité, la fonctionnalité et la connectivité de ces habitats pour favoriser la dispersion, l'installation et la viabilité à long terme des espèces visées
- Supprimer ou adapter 387 obstacles à la libre circulation de la faune aquatique afin d'améliorer la continuité longitudinale des cours d'eau
- Renforcer le maillage écologique afin de développer des corridors fonctionnels pour les espèces visées, faciliter leur expansion et contribuer à la défragmentation du paysage : création de 210 mares, plantation de 8km d'éléments structurant le paysage agricole, création de 50ha de lisière intra-forestière
- Déploiement du réseau de réserves forestières intégrales pour optimiser l'habitat forestier en vue de l'installation d'espèces
- Mobiliser et impliquer activement les parties prenantes dans la co-construction de mesures de prévention et d'indemnisation, afin de préparer les conditions d'une coexistence durable avec la loutre et le lynx et de renforcer leur acceptabilité sociale

Durée du projet : 6 ans (2027-2032), début potentiel en 2027 si sélection en 2026

Budget global du projet : 13.800.000€ (60% EU, 30% RW, 10% partenaires associés)

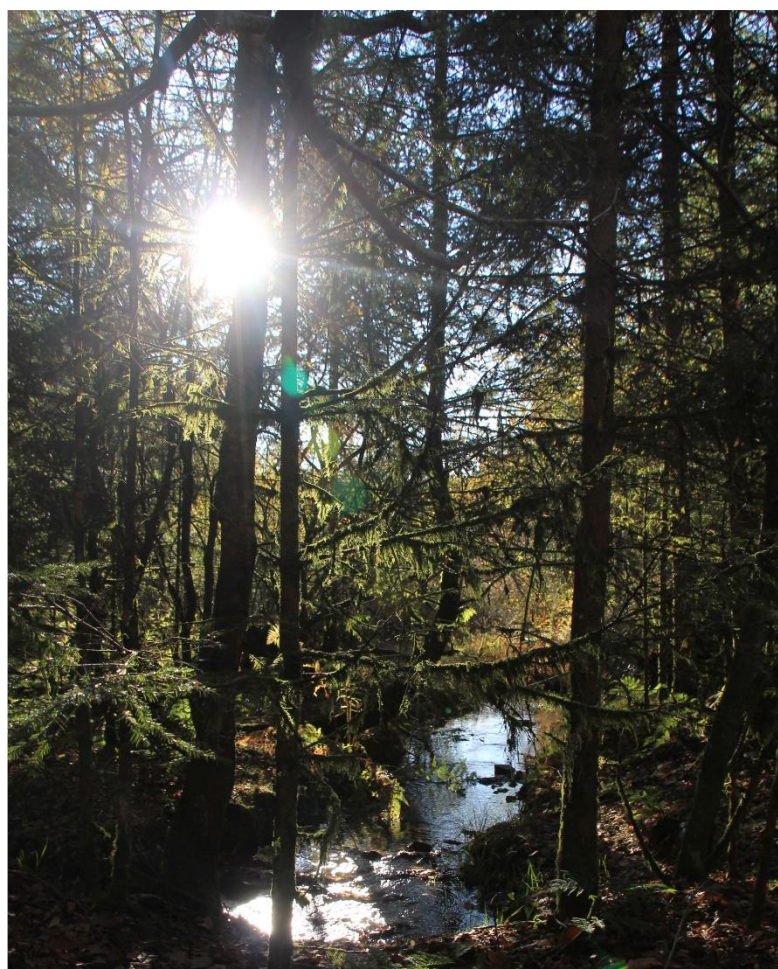
Budget du PNAM, chef de fil : 2.337.490€ + 951.607€ Coordination

RH liées pour le PNAM : 3,75 ETP sur 6 ans

Partenaires de projet : 3 pays, 11 partenaires

Le projet, déposé une première fois en 2025, a été analysé par la Commission européenne et a obtenu la note de 53,5 points en mars 2026, une note positive mais néanmoins insuffisante pour pouvoir passer le cap de la sélection.

Une analyse des points forts et faiblesses du projet sera menée début 2026 afin d'envisager un nouveau dépôt en septembre 2026.



2.6. Parc national de la Vallée de la Semois

- Reconnaissance par le Gouvernement wallon le 8 décembre 2022
- Mise en œuvre d'un Plan opérationnel de 75 fiches-actions de 2023 à juin 2026
- Une superficie de 29.000 hectares
- 8 communes concernées : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois (dont 5 font partie du Parc naturel de l'Ardenne méridionale)
- Des actions de préservation du patrimoine naturel et de développement d'un tourisme durable
- Une Fondation d'utilité publique rassemblant une cinquantaine d'acteurs

Territoire de projet situé au cœur des deux Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume et traversant cinq des 9 communes du PNAM, le Parc national, via sa Fondation, confère des moyens financiers au PNAM pour la mise en œuvre de 36 fiches-actions de 2023 à juin 2026.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale assure également le rôle de Comité exécutif du Parc national, aux côtés du Parc naturel de Gaume, en tant qu'administrateurs-délégués à la gestion journalière, financière et administrative. Les deux directeurs des Parcs naturels sont responsables de la direction du Parc national.

Durant l'année 2025, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, au-delà de son rôle de pilotage général au sein du Comité exécutif, a poursuivi la mise en œuvre des fiches-actions dont il a la responsabilité en tant qu'opérateur.

Les différentes actions réalisées en 2025 sont résumées ci-dessous au sein des axes thématiques du Plan de gestion du Parc naturel.

Pour en savoir plus, un rapport d'activités spécifique au *Parc national de la Vallée de la Semois* est également disponible sur le site du PNVS : www.semois-parcnational.be

Patrimoine naturel

- Améliorer les connaissances scientifiques propres à la Vallée de la Semois
- Accroître les connexions entre les divers milieux naturels (forêts, cours d'eau, prairies...) du territoire afin de favoriser la diversité d'espèces qui y vivent
- Préserver, restaurer et développer les principaux milieux de vie faunistiques et floristiques
- Protéger les espèces animales emblématiques de la vallée tels que le lynx, la loutre, les chauves-souris, la vipère péliade, la moule perlière...
- Conserver et améliorer la qualité biologique de la Semois

Pratiques durables en forêt

- Adapter les pratiques de chasse sur le territoire notamment par l'instauration d'une coopération entre chasseurs et gestionnaires
- Modifier les pratiques sylvicoles pour augmenter la capacité d'adaptation de nos forêts aux enjeux actuels

Patrimoine paysager, culturel et bâti

- Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine de la vallée en ce compris les périmètres d'intérêt et points de vue, les sites archéologiques, le petit patrimoine populaire...
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel lié à la Semois (la littérature, les contes et légendes, la culture du tabac...)

Mobilité vers et au sein du Parc national

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire et gérer les déplacements des visiteurs
- Munir le Parc national d'outils efficaces pour faciliter la multifonctionnalité de la forêt et la gestion urbanistique et paysagère

Tourisme durable

- Développer un réseau de guides professionnels ambassadeurs de la Vallée de la Semois et de ses atouts

- Pourvoir le territoire de nouvelles infrastructures ou équiper l'existant pour améliorer l'expérience du visiteur
- Créer de nouveaux produits touristiques et accompagner le secteur dans une dynamique durable

Education et sensibilisation

- Doter le territoire d'outils éducatifs propres au patrimoine naturel du périmètre
- Impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national et les inciter à adopter des gestes respectueux de leur environnement

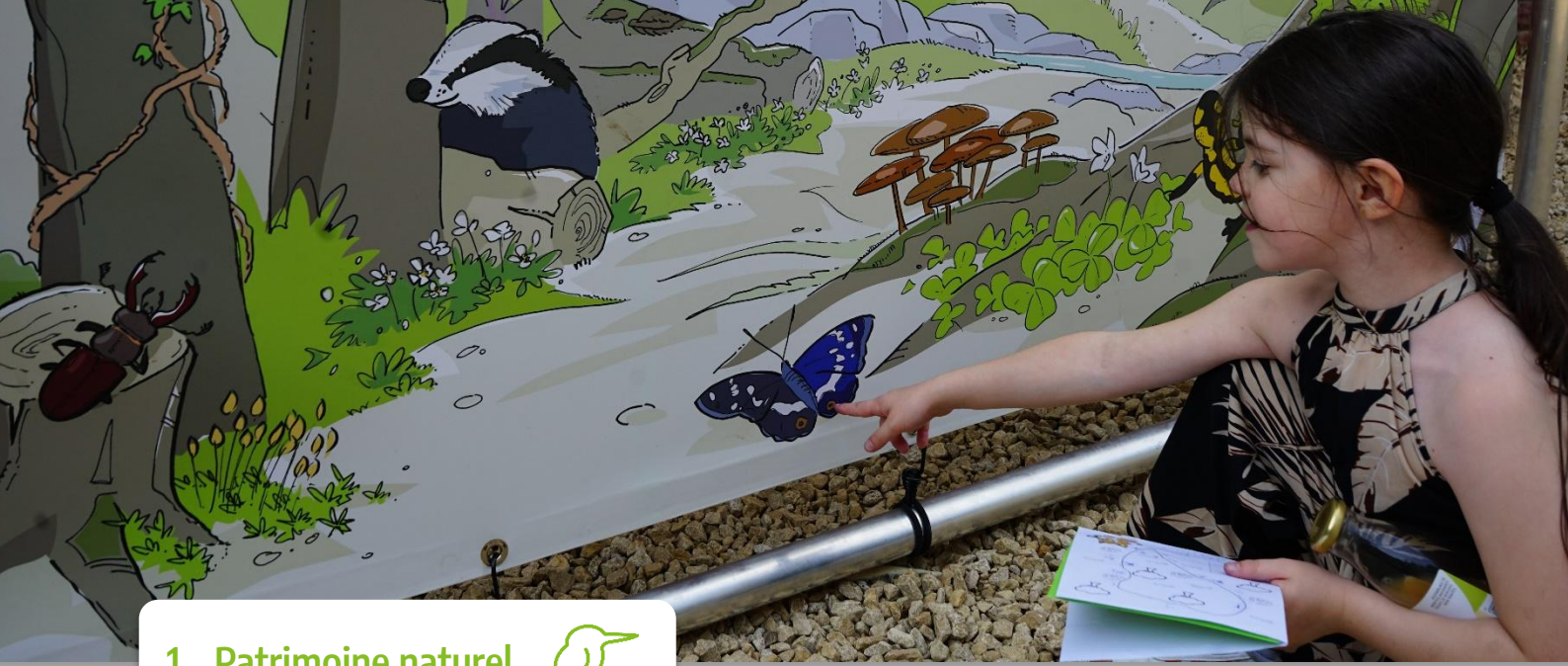


3. Activités réalisées en 2025





**AXE 1 – Protection, gestion et
valorisation du Patrimoine naturel**



1. Patrimoine naturel



1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives

Permanences « Conseil biodiversité chez vous ! »

Sensibilisation du grand public à la préservation et au développement de la biodiversité par la mise en place de permanences-conseils gratuites sur les aménagements favorables à la biodiversité :

- informations sur la plantation et l'entretien de haies, vergers et arbres fruitiers (9) ;
- projets de restauration du bocage en partenariat avec les communes ;
- accompagnement du collectif citoyen du « Verger d'Antan » à Straimont, et appui à la relance du collectif citoyen autour du verger de Oizy ;
- conseils pour la création de mares agricoles (2) ;
- accompagnement de propriétaires de terrains en Natura 2000 pour la réalisation de restaurations écologiques (2).

→ Une quinzaine d'appuis personnalisés, ponctuels ou récurrents, ont été réalisés en direction des privés, citoyens ou agriculteurs en 2025.

Actions de communication et de sensibilisation

- **Sensibilisation à la préservation de la biodiversité et à la création d'aménagements**

Rédaction et publication d'articles en toutes-boîtes via le Journal du Parc distribué en 21.800 exemplaires sur les 9 communes :

- Sections « Quoi de 9 » sur :
 - L'initiation à la vannerie vivante réalisée avec les élèves de l'école de Oizy ;
 - Les actions de l'année 2025 autour des vergers ;
 - La fin des travaux de reconnexion de 5 km de cours d'eau à Wellin
- Sections « Les p'tits explorateurs du Parc » sur :
 - Les cours d'eau ;
 - Le débardage à cheval.
- Articles sur :
 - La suppression des obstacles dans les rivières ;
 - La régulation des populations de rats laveurs pour protéger l'environnement ;
 - Les prairies permanentes extensives ;
 - Les travaux de restaurations écologiques au sein de la carrière de Framont ;

- L'aménagement du parc communal de Oizy ;
- Les travaux forestiers pour favoriser la régénération du chêne ;
- Le colloque Eurolynx, évènement européen dédié à la préservation du lynx ;
- Les forêts de pente et les versants rocheux.

- **Sensibilisation auprès des plus jeunes via le Journal de classe du p'tit Ardennais**

Rédaction de fiches didactiques mensuelles liées aux fruits et légumes de saison ainsi que sur :

- Les arbres fruitiers ;
- La différence entre l'hibernation et l'hivernation ;
- Le martin-pêcheur ;
- Les ruisseaux et les rivières ;
- Le cuivré de la bistorte ;
- Les arbres de nos forêts.

- **Semaine de l'arbre 2024**

Pour cette dernière édition financée par le projet BiodiverCité, le Parc naturel a poursuivi son accompagnement des communes pour divers aspects relatifs à cet évènement.

*La réalisation d'un cahier des charges pour les **commandes groupées** des plants et la mise en concurrence.*

*La réalisation de **fiches explicatives** concernant chaque essence distribuée au grand public*

Elles fournissent au grand public les informations essentielles sur les essences distribuées : conseils de plantation, critères d'identification, ainsi que possibilités de consommation ou de transformation des fruits.

*La tenue de **stands didactiques** pour animer l'évènement lors du week-end de distribution*

Les 22 et 29 novembre 2025, le Parc naturel a tenu des stands didactiques lors de la Semaine de l'arbre sur les communes de Bertrix, Herbeumont, Daverdisse, Paliseul, Bouillon, Bièvre, Gedinne et Wellin. Lors de ces évènements, l'équipe du Parc a proposé différents supports pour sensibiliser les citoyens à la biodiversité : bâches didactiques des sept milieux naturels présents sur le territoire (réalisées par le PNAM), figurines réalistes des espèces d'oiseaux indigènes, documentation variée, distribution de sachets de semis fleuris....

La présence de chargés de mission du Parc naturel sur ces stands didactiques a permis de nombreux échanges avec les citoyens.

*La réalisation de 14 **animations** (reprises ci-dessous).*



- **Animations pédagogiques**

14 animations pédagogiques de sensibilisation à la préservation de la biodiversité ont été organisées en 2025 à destination du public scolaire :

- 1 matinée d'activités « les oiseaux de l'étang » avec l'école de Porcheresse (23 élèves), en partenariat avec le Contrat de Rivière Lesse ;
- 3 ateliers didactiques autour du verger réalisés lors de la Fête de la Pomme à Noirefontaine (150 participants) ;
- 1 atelier sur les oiseaux du verger proposé lors de la Semaine de l'Arbre à Bouillon (50 participants) ;

- 6 animations réalisées dans le cadre de la semaine de l'arbre sur la thématique du réseau écologique (120 élèves et 12 enseignants)
- 2 animations avec la bibliothèque de Bièvre sur les abeilles sauvages pour les écoles de Naomé et Petit Fays (30 élèves)
- 1 animation sur la biodiversité du Parc Francken avec le café papote de Paliseul (10 personnes)



Restauration de sentiers didactiques nature

En 2025, une partie de la subvention annuelle a été employée à des fins pédagogiques et de sensibilisation. Ainsi, les chargés de mission ont travaillé sur la création de panneaux didactiques à installer sur plusieurs points clés du territoire :

- **Bertrix** – Finalisation du sentier didactique de la Madeleine : le sentier était équipé de panneaux didactiques anciens, abîmés et peu lisibles. Ceux-ci ont été retravaillés pour fournir des informations pertinentes sur les différents habitats et espèces de la zone.
- **Gedinne** - Remplacement des anciens panneaux de la RND de la fange de l'abîme. Création de panneaux didactiques en collaboration avec le DNF sur les enjeux écologiques de cette réserve naturelle.

1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire

Projets de restauration écologique

Plusieurs actions de restauration ont été entreprises durant l'année 2025.

- **Préservation des populations de Vipère péliade**

Le territoire du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM) abrite trois des principaux noyaux de population de *Vipera berus* en Wallonie. La conservation de cette espèce patrimoniale repose essentiellement sur la préservation et la restauration de ses habitats de prédilection, en particulier les landes à callune, aujourd'hui en régression et soumises à une dynamique de fermeture.

En 2025, le PNAM a renforcé son implication opérationnelle et financière dans la restauration de ces milieux, en collaboration étroite avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF). À Gedinne, au sein de la Réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme, près de 7 hectares de milieux ont été rouverts grâce à des travaux de coupe et d'exportation des ligneux, représentant un investissement d'environ 12 500 € et près de 650 heures de travail manuel. Ces interventions contribuent directement à l'amélioration et à l'extension des habitats favorables à la Vipère péliade, tout en participant à la restauration des milieux tourbeux.

Par ailleurs, sur le site de Rossart (commune de Bertrix), l'appui technique et administratif du Parc naturel a permis l'entretien d'une lande de 3 hectares située sous l'étang de Luchy. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une fiche spécifique du Parc national de la Vallée de la Semois, portée par le PNAM. Les travaux ont consisté à limiter la recolonisation forestière par la coupe des jeunes ligneux et à aménager le site via la création de micro-habitats (tas de branches, zones refuges). Ces interventions ont permis de structurer la lande et d'améliorer son attractivité pour les reptiles.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie de gestion pluriannuelle, visant à étaler les interventions afin d'optimiser leur efficacité et de faciliter l'entretien futur des sites. Les travaux engagés en 2025 seront ainsi poursuivis en 2026 et 2027, avec de nouveaux investissements prévus pour la réouverture d'habitats à Gedinne et la mise en œuvre d'actions complémentaires telles que le contrôle de la fougère aigle sur plusieurs sites du territoire (Gedinne, Bièvre, Bertrix).

Enfin, dans le cadre des missions du Parc national de la Vallée de la Semois, le PNAM accompagne également le DNF dans la préservation et la restauration de sites favorables à la Vipère péliade sur plusieurs communes, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions menées à l'échelle du territoire.

- **Désenrésinement et mise en lumière de la carrière de Framont**

Mené en partenariat avec la commune de Paliseul et le DNF, le projet de restauration de la carrière de Framont avait pour objectif de redonner un intérêt écologique à cet ancien site d'extraction en recréant une diversité de micro-habitats caractéristiques du milieu carrier.

Le Parc naturel a pris en charge les travaux de restauration suivants :

- abattage et mise en tas d'épicéas sur les zones planes, abattage et mise en tas d'épicéas sur 3.500 m² ;
- abattage et export d'épicéas et feuillus dans la zone d'éboulis et le flanc de carrière sur 1.800 m²
- étrépage localisé sur 300 m² ;
- évacuation des terres (150 m³).

Les travaux réalisés permettent notamment la mise en lumière des zones de lisières, des zones d'éboulement, des mardelles temporaires ainsi que des parois rocheuses.

Le site présente également plusieurs plages horizontales sur lesquelles pourraient se développer, à terme, des espèces typiques des prairies maigres et sèches.

À travers cette restauration, l'objectif est de favoriser le retour progressif d'une faune et d'une flore caractéristiques de ce type de milieu tels que le Grand-Duc d'Europe, le crapaud calamite ou encore l'Oedipode turquoise.

- **Réouverture de milieux tourbeux**

Restaurations menées à Gedinne (suite Life Tourbières)

Sur le territoire de la commune de Gedinne, de nombreuses pessières ont été implantées par le passé sur des sols tourbeux et para-tourbeux, entraînant une dégradation progressive de ces milieux sensibles. Afin d'y remédier, le programme LIFE Tourbières a permis de restaurer de vastes surfaces, redonnant vie à des habitats patrimoniaux et favorisant le retour d'espèces étroitement liées à ces écosystèmes.

Toutefois, depuis la fin de ce programme, certains de ces habitats ont tendance à se refermer naturellement, impactant leur qualité écologique. Face à ce constat, le Parc naturel, en collaboration avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF), a engagé de nouvelles actions de restauration.



Celles-ci consistent principalement à rouvrir les milieux par la coupe et l'exportation d'une partie des arbres et arbustes installés, afin de préserver les caractéristiques propres aux zones tourbeuses.

Parmi les sites prioritaires figure la Réserve Naturelle Domaniale (RND) de la Fange de l'Abîme, où **7 hectares ont pu être restaurés** en 2025, contribuant ainsi à renforcer durablement la qualité et la fonctionnalité de ces habitats remarquables.

Restauration de zone humide sur Wellin

Le territoire du Parc naturel comprend de nombreuses zones humides, toutes porteuses d'enjeux majeurs en matière de préservation et de restauration des habitats naturels. Ces milieux riches accueillent une grande diversité d'espèces et rendent également de précieux services écosystémiques, comme la régulation de l'eau ou le soutien à la biodiversité.

Conscient de leur importance, le Parc naturel accompagne techniquement et financièrement les communes ainsi que le Département de la Nature et des Forêts (DNF) dans la mise en œuvre d'actions concrètes et efficaces de préservation et de restauration.

Dans ce cadre, un projet de restauration a été réalisé sur la commune de Wellin, au lieu-dit Neupont. Plus de **2 hectares de zone de source** ont ainsi été restaurés grâce à l'enlèvement des résineux présents. Cette intervention permettra à la zone humide de retrouver progressivement ses fonctions naturelles, notamment sa capacité de rétention de l'eau et son rôle de réservoir de biodiversité.



Protéger davantage la nature extraordinaire

- **Cinle plongeur**

Le suivi du cinle plongeur a constitué en 2025 une action importante en faveur de cette espèce emblématique des cours d'eau de bonne qualité écologique.

En amont de la période de reproduction, les niohirs installés depuis plusieurs années par l'équipe ont été nettoyés et désinfectés, afin de maintenir des conditions d'accueil favorables, de limiter les risques sanitaires et de garantir la fonctionnalité de ces nids artificiels.

Au total, 15 niohirs occupés ont ensuite été suivis tout au long de la saison de

reproduction. Ce travail a été mené en collaboration avec Laurence Perreaux, bagueuse pour l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, qui a assuré le comptage et le baguage des poussins. Les observations récoltées mettent en évidence une saison de reproduction globalement très favorable.

Au total, 87 poussins ont pu être bagués ; quatre jeunes ont quitté le nid avant l'intervention, ce qui n'a pas permis leur baguage. Le suivi a par ailleurs révélé une dynamique reproductrice soutenue, avec 10 couples ayant entrepris une seconde nichée au cours de la saison.



Dans l'ensemble, les résultats obtenus en 2025 confirment l'intérêt de l'installation de nichoirs. Ils témoignent à la fois d'une bonne occupation des dispositifs installés, d'un taux de reproduction élevé et de l'utilité d'un suivi standardisé pour documenter l'état de conservation de la population locale de cincle plongeur.

- **Création de SGIB sur le territoire du Parc naturel**

Le Parc naturel mène de manière récurrente un travail d'identification, de proposition et de suivi des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) sur son territoire. Cette action permet de mettre en lumière l'intérêt écologique de sites remarquables (tant au niveau des habitats que de la faune et/ou la flore présente) et de contribuer à la préservation du réseau écologique local.

En 2025, ce travail a abouti, sur les communes de Bertrix, Bouillon et Herbeumont, à :

- la création de 4 nouveaux SGIB ;
- à l'extension de 4 SGIB existants.

- **Mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 (RRN)**

Lors du dernier trimestre de l'année 2025, la DNEV a souhaité impliquer les Parcs dans la mise en œuvre des actions liées au Règlement européen sur la Restauration de la Nature, notamment via les plans de gestion Natura 2000.

Le projet vise à mettre en œuvre les plans de gestion Natura 2000 sur les parcelles privées (et publiques non soumises) situées au sein des sites Natura 2000 du Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Il s'agit d'identifier, de prioriser et d'accompagner les actions de gestion et de restauration à réaliser chez les propriétaires volontaires, en étroite collaboration avec le SPW (DNEV et DNF).

Les actions concernent les points suivants :

- Travail cartographique et analytique : croisement des données Natura 2000 (unités de gestion, habitats d'intérêt communautaire, habitats d'espèces) avec le parcellaire cadastral ;
- Identification des parcelles privées et publiques non soumises concernées par les mesures des plans de gestion (adaptations de pratiques, créations ou restaurations d'habitats).
- Mobilisation et information des propriétaires concernés (enjeux Natura 2000, mesures proposées, possibilités de soutien financier via intervention 355, autres aides régionales) ;
- Accompagnement personnalisé des propriétaires volontaires : construction de projets de gestion ou de restauration écologique / appui au montage des dossiers de demande de subvention, notamment via l'intervention 355 du PS-PAC 2023-2027 ;
- Suivi et capitalisation des projets engagés.

En 2025, le travail a principalement concerné une compilation et un croisement des données cartographiques permettant d'identifier les zones concernées et de recueillir les informations cadastrales nécessaires. Le PNAM

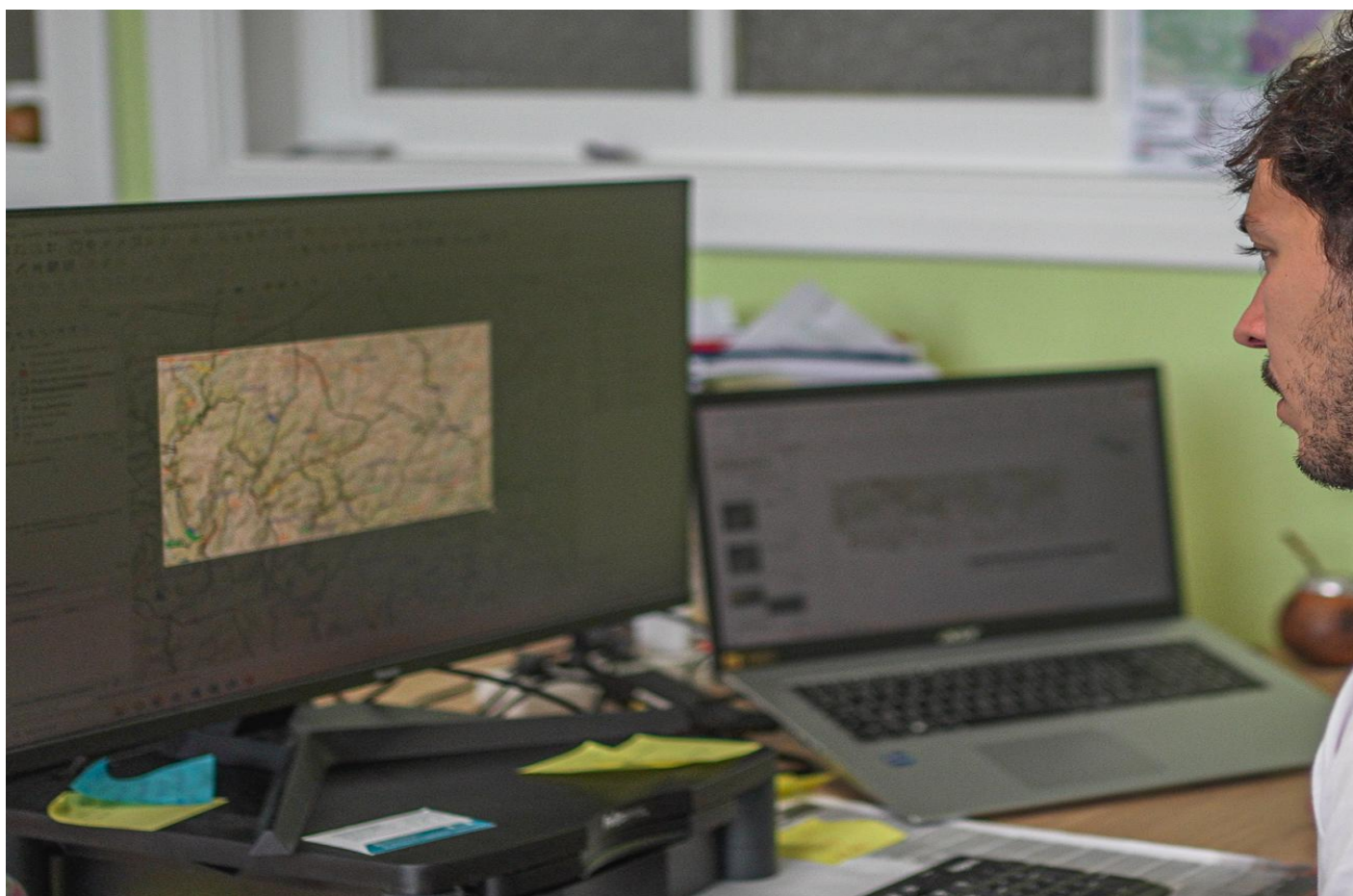
comporte un peu plus de 22.000 hectares situés en zones Natura 2000, dont 13 591 hectares sont sur propriétés privées.

Trois propriétaires privés ont été rencontrés :

Un propriétaire à Vresse-sur-Semois ayant exploité des résineux le long du ruisseau de Membre, en zone Natura 2000. Des conseils ont été prodigués en concertation avec le DNF pour la restauration d'une bande alluviale (UG7, UG10, UG2) : plantation d'une lisière feuillue le long de la route, maintien du reste en milieu ouvert par fauche annuelle pour favoriser le retour du castor, et non-intervention en UG7 pour laisser les essences alluviales reprendre le dessus. Les aménagements de promenade (caillebotis, observatoire) ont été reportés le temps que le milieu se stabilise. Le propriétaire a adopté les recommandations et finance lui-même.

Un propriétaire ayant des terrains en Natura 2000 sur les communes de Paliseul, Bièvre et Gedinne. Des conseils sur des aménagements en faveur de la biodiversité ont été prodigués, notamment concernant des plantations et la création de mares sur Paliseul. Les différents leviers financiers ont été présentés. Le propriétaire a ensuite préféré gérer ses terrains en autonomie.

Un propriétaire à Vresse sur Semois ayant un terrain en Natura 2000 au bord du ruisseau du Ru au moulin sur lequel un ancien barrage vétuste provoque une forte rupture des continuités écologiques. Ce propriétaire a été rencontré et nous lui avons exposé les différentes solutions techniques et financières. Aucune suite n'a été donnée pour le moment.



1.3. Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun

Création et développement de projets naturels

- **Plantation de haies et alignements d'arbres**

Dans le cadre de la subvention « droit de tirage ligneux » octroyé aux Communes, le Parc naturel a poursuivi en 2025 son accompagnement des communes de Paliseul, Wellin, Bouillon et Daverdisse.

Ce travail a porté à la fois sur :

- la mise en œuvre des projets de plantation étudiés en 2024 ;
- sur l'analyse de faisabilité de nouveaux projets de plantation.

L'accompagnement assuré par le Parc naturel comprend :

- le repérage cartographique, puis de terrain, des zones potentielles de plantation ;
- la vérification de l'éligibilité de chaque tronçon ;
- un appui aux communes pour les aspects liés aux marchés publics et au suivi de chantier.

Ce travail permet de faciliter la concrétisation des projets tout en veillant à leur cohérence technique, administrative et territoriale des plantations réalisées.

- **Création de mares sur la commune de Paliseul**

Une dizaine de mares forestières ont été restaurées ou créées sur la commune de Paliseul.

Les sites potentiels ont été identifiés après une phase de prospection et les travaux ont pu être réalisés à la fin de l'été. Cette période de travail a permis de limiter les risques sur les populations d'amphibiens et laissé le temps d'obtenir toutes les autorisations nécessaires.

Un suivi de la colonisation de ces mares est prévu en 2026 en collaboration avec l'Université de Liège.

- **Accompagnement pour la mise en production d'arbres têtards et plantations en zones agricoles**

Ce point est détaillé dans la section Agriculture en page 74.

- **Plan « Ami des Hirondelles »**

Dans le cadre du plan « Ami des Hirondelles », le Parc naturel a mené en 2025 un important travail préparatoire en vue de la mise en place de sites pilotes.

Celui-ci a d'abord reposé sur une étude bibliographique des espèces cibles, complétée par une analyse de différents retours d'expérience issus de projets antérieurs, afin d'identifier les dispositifs les plus adaptés en fonction des matériaux, de leur disposition, du contexte environnant et de la période de réalisation des aménagements.

Ce travail a ensuite été complété par une phase de prospection visant à repérer les sites susceptibles d'accueillir des aménagements en faveur des hirondelles de fenêtre, des hirondelles rustiques ou encore l'installation d'un bac à boue.

Enfin, l'ensemble du matériel nécessaire a été commandé au cours de l'année, en vue d'une mise en place des différents sites pilotes en 2026.

En parallèle, l'abreuvoir de Bagimont, point d'eau essentiel à la plus grande colonie d'hirondelles rustiques du territoire, a subi des travaux de restauration afin d'assurer sa capacité à rester en eau durant toute la durée de présence des hirondelles.



- **Création de 3 espaces publics au naturel**

Le projet a eu pour objectif d'investir plusieurs espaces publics afin d'en faire des vitrines d'accueil de la biodiversité, visibles du plus grand nombre et participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le projet entend proposer des alternatives aux espaces verts communaux trop souvent encore tondu et entretenus de façon intensive, sans offrir de réels abris et possibilités de développement pour la nature.

Le Parc naturel vient régulièrement en appui de plusieurs communes pour la mise en place d'aménagements naturels au sein de l'espace public, dans des parcs communaux ou des cœurs de villages, sans toutefois pouvoir répondre à toutes les demandes.

Trois espaces avec un fort potentiel de transformation et de visibilité ont été définis pour réaliser les aménagements, typiquement des entrées ou cœur de village, au sein de parcs ou plaines. Ces aménagements ont pris place dans les communes de Vresse-sur-Semois, Paliseul et Bièvre ; ils sont mis en valeur par quelques supports de présentation didactiques à destination des habitants. Ces lieux peuvent ensuite servir d'espaces d'activités pédagogiques et renforcent le sentiment d'appartenance au Parc naturel.

La finalisation de ces trois projets, ainsi que le suivi de l'évolution des sites, ont été assurés en 2025. Au total, près de 5 000 m² d'espaces verts ont été aménagés afin de devenir progressivement plus favorables à l'accueil de la biodiversité.

Ces aménagements reposent sur une diversité d'actions complémentaires, visant à recréer des habitats variés et fonctionnels :

Diversification de la végétation

- Création de 1 090 m² d'espaces de hautes herbes, avec délimitation spécifique et plantations de bulbes
- Plantation d'arbres et d'arbustes, dont :
 - 215 m² de bosquets d'arbustes fruitiers
 - 84 mètres de haies fruitières
 - 10 arbres fruitiers
- Mise en place de plantations mellifères et de plantes grimpantes favorables à la biodiversité sur 30 mètres
- Création d'un espace de type « jardin de plantes vivaces et mellifères » sur 35 m²

Création de micro-habitats favorables à la faune

- Installation de 30 mètres de haies de bois mort
- Constitution de 10 mètres de tas de bois soigneusement disposés
- Mise en place de 3 m³ d'andains de branches
- Construction d'un muret en pierre sèche
- Création d'un hibernaculum (ou murgier)
- Aménagement de deux zones de sol nu, propices aux abeilles sauvages et aux insectes terricoles
- Réalisation de 40 mètres de plessage de haie de saule

Sensibilisation du public

- Installation de 7 panneaux pédagogiques, permettant d'expliquer les aménagements réalisés et de sensibiliser les visiteurs à l'importance de ces actions pour la biodiversité





Lutte intégrée - Sapin de Noël en gestion différenciée

Le projet LEADER de coopération interterritoriale « Sapin de Noël en gestion différenciée » (2024-2027), porté par trois GAL ardennais en partenariat avec l'Union Ardennaise des Pépiniéristes et le Centre Pilote du Sapin de Noël, poursuit un double objectif : supprimer l'usage d'herbicides dans la culture du sapin de Noël tout en favorisant

la biodiversité au sein des parcelles de production. Le remplacement des herbicides par des couverts végétaux (trèfle blanc, lotier corniculé, plantain lancéolé) crée un habitat permanent au sol qui bénéficie directement aux pollinisateurs, aux insectes auxiliaires et à la petite faune.

Un programme de suivi de la biodiversité a été conduit lors de la première programmation (2019-2023) sur 16 parcelles réparties chez les 12 producteurs partenaires : 96 relevés de papillons de jour, 128 relevés d'oiseaux nicheurs, ainsi que des inventaires d'abeilles sauvages et de coccinelles. En parallèle, plus de 3 000 mètres de haies d'essences indigènes ont été plantés en bordure de parcelles et des structures d'accueil de la biodiversité (perchoirs à rapaces, tas de pierres, bois mort) ont été installées, renforçant le maillage écologique au sein d'un paysage agricole souvent simplifié.

En 2025, le projet s'est concentré sur le volet agronomique de la seconde programmation :

- suivi des couverts végétaux ;
- mesures de croissance des sapins sur les 25 hectares d'essais.

Nos résultats nous montrent notamment que la gestion différenciée entraîne un retard de croissance de 30 à 40% lié, entre autres, à la concurrence hydrique. Le gel tardif sévère du 22 mai 2025 (-5 °C) a occasionné des dégâts importants dans plusieurs parcelles.

Le projet se poursuit vers la publication d'un guide de bonnes pratiques intégrant les volets agronomique et biodiversité à l'horizon 2027.

Restauration de corridors écologiques

Via Projet INTERREG VI F-W-VL « Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructure » (AITIMI)

Ce projet Interreg VI de la programmation France-Wallonie-Flandre a pour objectif principal, dans la continuité de l'Interreg V Ardenne Cyclo, de promouvoir et faciliter la mobilité douce (vélo...) ainsi que d'améliorer les infrastructures liées à celle-ci, au sein des territoires de l'Ardenne transfrontalière. Le projet a été lancé en juillet 2024 et sera clôturé en juin 2028.

24 opérateurs et 3 opérateurs associés travaillent ensemble sur le projet AITIMI, parmi lesquels le BEP, IDELUX, des communes belges et des communautés de communes françaises, le SPW, les Provinces de Namur et Luxembourg... ainsi que les 3 Parcs naturels de l'Ardenne méridionale (belge), Viroin-Hermeton (belge) et le Parc naturel régional des Ardennes (françaises).

Les différents opérateurs répartissent leurs actions dans les différents modules de travail du projet. Le PNAM travaille principalement avec le Parc naturel Viroin-Hermeton (PNVH) et le Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA), dans le module de travail n°5 concernant la restauration des corridors écologiques le long des itinéraires cyclables.

En 2025, les principales actions réalisées dans le cadre de ce module de travail sont :

- La compilation des couches cartographiques nécessaires à la modélisation de la Trame verte et bleue (TVB) transfrontalière.

- La sélection de différentes espèces cibles par trame identifiée pour cette TVB transfrontalière ainsi que les recherches bibliographiques concernant leur écologie.
- À partir des couches cartographiques compilées et les informations sur l'écologie des espèces cibles, plusieurs cartes par trame, ont été modélisées, via le logiciel Biodispersal et QGIS, avec des résolutions de 50m ou de 5m, pour le territoire regroupant les 3 Parcs naturels :
 - Des cartes de friction : basés sur des coefficients de friction (= coût donné à un milieu ou un obstacle vis-à-vis d'une espèce correspondant à la difficulté qu'elle aurait à se déplacer dans ce milieu ou à travers cette obstacle - estimé pour les espèces cibles et milieux traversés par celle-ci.
 - Des cartes de dispersions : présentant les aires de dispersions potentielles des espèces cibles de chaque trame au sein du territoire.

Ces modélisations de la TVB transfrontalière permettront ensuite d'identifier pour chaque trame, les zones de ruptures dans la dispersion des espèces cibles et, donc les zones de corridors écologiques à restaurer à proximité des routes vélos au sein des 3 parcs. Cette recherche des corridors écologiques à restaurer sera réalisée en 2026.

- Une zone de corridors écologiques potentielle à restaurer, au sein du PNAM, a été identifiée, à Lomprez. Elle sera aménagée en collaboration avec la commune de Wellin et le Contrat rivière Lesse, en même temps que d'autres projets de réaménagement du même site à proximité (portés aussi par le PNAM, la commune et Natagora).





2. Environnement



Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol

Projet « Restauration de frayères » : reconnexion du Ri de Wéry (Wellin) – suppression d'obstacles à la libre circulation des poissons

La fragmentation des cours d'eau par les ouvrages de franchissement routier constitue l'une des principales atteintes à la fonctionnalité écologique des rivières en Wallonie. Ces obstacles, souvent hérités d'aménagements anciens et surdimensionnés par rapport aux besoins actuels, perturbent simultanément trois processus essentiels : ils empêchent la libre circulation des espèces piscicoles vers leurs zones de reproduction, d'alimentation et de refuge, provoquant l'isolement génétique de populations sensibles comme la truite fario, le chabot ou la lamproie de Planer ; ils bloquent le transit naturel des sédiments, entraînant un envasement en amont et une incision du lit en aval qui dégradent les habitats aquatiques ; et ils modifient les dynamiques hydrauliques en créant des points de rétention artificielle qui aggravent les risques d'inondation en amont tout en accélérant les débits de pointe en aval. Rétablir la continuité écologique de ces petits affluents, c'est donc restaurer simultanément la connectivité biologique, le transport sédimentaire et la capacité naturelle du cours d'eau à gérer les crues.

Le Parc naturel a finalisé en 2025 la **première phase du projet de restauration de la continuité écologique du Ri de Wéry**, affluent de la Lesse sur la commune de Wellin.

Un premier obstacle a été supprimé et remplacé par un ouvrage de franchissement adapté à la faune piscicole et au transit sédimentaire, permettant la reconnexion d'environ 5 km de cours d'eau. Ce chantier, réalisé en partenariat avec la commune de Wellin, a été cofinancé par le PNAM, le subsidé BiodiverCité (10.000 €) et l'Open Rivers Programme.

Une seconde phase du projet, ciblant un deuxième obstacle, le dalot LeOu900 situé en aval, est programmée pour la période 2026-2029 grâce au projet européen Horizon Europe « DANUBELifelines », qui prévoit un financement pouvant atteindre 95 000 € (remboursement à 100 %, sans cofinancement local).

Ce volet intégrera un monitoring scientifique avant et après travaux par radiotélémétrie PIT (Passive Integrated Transponder) et ADN environnemental (eDNA), selon un design BACI (Before-After-Control-Impact), afin de mesurer objectivement l'impact de la suppression de l'obstacle sur les populations piscicoles et la dynamique sédimentaire.

Au total, les deux phases permettront la reconnexion de 7,4 km de cours d'eau sur le bassin de la Lesse.

Aménagement de « Cimetières Natures » et cœurs de village au naturel

Plusieurs communes de l'Ardenne méridionale collaborent avec le Parc naturel afin de faire évoluer la gestion de leurs cimetières vers des pratiques plus écologiques. Ces démarches visent à favoriser la biodiversité tout en améliorant le cadre de recueillement, grâce à des aménagements adaptés tels que la végétalisation, la gestion différenciée ou encore la diversification des plantations.

En 2025, trois projets ont ainsi été concrétisés à Lomprez (Wellin), Alle (Vresse-sur-Semois) et Bouillon, avec un accompagnement personnalisé et financement par le Parc naturel via des marchés publics. Gedinne a également bénéficié d'un accompagnement technique et de conseils pour l'aménagement du cimetière de Vencimont.

La finalisation de ces projets, ainsi que le suivi de l'évolution des sites, ont été menés sur l'année. Chaque aménagement a été soigneusement pensé pour renforcer la capacité d'accueil de la biodiversité, tout en offrant un environnement plus apaisant et agréable pour les visiteurs. Dans certains cas, des adaptations spécifiques ont été mises en place afin de préserver des espèces présentes, comme la création de zones non végétalisées pour protéger une colonie d'abeilles terricoles.

Les principales actions réalisées se déclinent comme suit :

- Végétalisation des surfaces minérales
 - Transformation des allées secondaires (1 600 m²)
 - Végétalisation des espaces entre les tombes avec 535 m² de couvre-sol, incluant l'expérimentation de trois solutions différentes
- Diversification des habitats : plantation de massifs de plantes mellifères sur les espaces disponibles (3 m²), contribuant à enrichir les ressources pour les pollinisateurs
- Valorisation des structures existantes : intégration de 4 poiriers palissés le long des murs du cimetière
- Gestion écologique des abords
 - Mise en place de 680 m² d'espaces en gestion différenciée, comprenant des plantations de bulbes et divers aménagements (haies, haies de bois mort, tas de pierres, bosquets, etc.)
 - Création d'une zone protégée de 15 m² dédiée aux abeilles terricoles
- Sensibilisation du public : installation de 5 panneaux pédagogiques pour expliquer les aménagements réalisés et sensibiliser les visiteurs à l'intérêt de ces pratiques en faveur de la biodiversité

Restauration de lisières étagées et de zones ouvertes

Les lisières forestières et les zones ouvertes intra-forestières comptent parmi les habitats les plus riches en biodiversité de nos régions. Ces milieux de transition entre forêt fermée et espace ouvert abritent une diversité d'espèces végétales et animales nettement supérieure à celle des peuplements forestiers denses. Les travaux récents en écologie historique montrent que les paysages européens, avant la disparition de la grande mégafaune, étaient naturellement constitués d'une mosaïque de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers — bien loin de la forêt fermée souvent perçue comme l'état « naturel » de référence. Restaurer ces lisières et clairières, c'est donc retrouver une dynamique écologique qui a façonné la biodiversité européenne pendant des centaines de milliers d'années.

En complément des travaux menés dans le périmètre du Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS), le Parc naturel de l'Ardenne méridionale a conduit en 2025 des chantiers de restauration de lisières sur quatre sites situés sur son territoire, en appliquant les mêmes principes écologiques et techniques :

- Sur le Haustoy à Fays (commune de Paliseul) — Abattages sélectifs, gyrobroyage de la végétation arbustive, fraisage des souches et semis d'un mélange prairial afin d'étendre la zone ouverte en bordure forestière. L'objectif est de recréer un gradient progressif entre la prairie et la forêt, favorable aux pollinisateurs, aux reptiles et à l'avifaune des milieux semi-ouverts.
- Arboretum de Paliseul (commune de Paliseul) — Gyrobroyage de la végétation envahissante et plantation de 6 arbres d'essences autochtones pour enrichir et diversifier l'arboretum communal, tout en renforçant son rôle pédagogique et écologique.

- Mohan (commune de Bouillon) — Gyrobroyage et restauration d'une lisière étagée en forêt publique. Les travaux visent à remplacer une transition abrupte entre peuplement résineux et milieu ouvert par une lisière structurée en trois strates (herbacée, arbustive, arborescente), offrant des habitats de nidification, d'alimentation et de refuge pour la faune.
- Dos de Loup (commune de Bouillon) — Gyrobroyage et restauration d'une lisière étagée selon les mêmes principes. Ce site fait partie des projets en cours de la programmation PNVS (FA 07), avec des plantations d'arbustes autochtones prévues en complément des travaux de broyage.

Ces interventions sont réalisées en partenariat avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF)



3. Évènements, Formations & Actions par commune

3.1. Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel. Les évènements liés à la thématique des vergers se situent dans la section Agriculture ci-dessous.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Séance d'information	Présentation du PNAM et PNVS aux étudiants de l'ULg	Etudiants en master bio (ULg)	Bouillon	04/10	/
	Présentation des travaux réalisés dans le cadre du subsidé BiodiverCité	Citoyens	Gembes	16/02	Commune de Daverdisse
Évènement grand public	Semaine de l'arbre : stand d'animations lors de la distribution de plants	Grand public	Bertrix	29/11	DNF, commune
			Herbeumont	22/11	DNF, commune
			Daverdisse	22/11	CR Lesse, commune
			Paliseul	29/11	CR Semois-Chiers, DNF, Natagora, commune

			Bouillon	29/11	DNF, commune
			Bièvre	22/11	Office du Tourisme de Bièvre, CR Lesse, Natagora, Centre culturel de Bièvre, DNF
			Gedinne	22/11	DNF, commune
			Wellin	22/11	DNF, Office du tourisme Wellin, commune
Animation	Les oiseaux de l'étang	Élèves de l'école de Porcheresse	Daverdisse	28/11	CR Lesse
	Les oiseaux du verger	Citoyens	Bouillon	29/11	/
	4 animations dans le cadre de la Semaine de l'arbre	Scolaire (Ecoles primaire de Paliseul)	Paliseul	24 et 25/11	Commune Paliseul, DNF, Contrat de rivière Semois-Chiers
	2 animations dans le cadre de la Semaine de l'arbre	Scolaire (Ecoles primaire de Daverdisse)	Daverdisse	24 et 25/11	CR Lesse
	2 animations sur les abeilles sauvages	Ecole de Naomé et Petit-Fays	Bièvre	Mai	/
	Biodiversité du Parc Francken	Ainés	Paliseul	06/06	CCCA



3.2. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Colloque/Webinaire	Natura Connect	En ligne	22-05	Natura Connect	Marie Weisse
Rencontre professionnelle	Workshop Life Tigra	En ligne	24-07	SPW MI	Marie Weisse
Formation	Premiers secours	Gembloux	22-05	PNAM	Marie Weisse, Baptiste Goguillon, Antonio Ramirez

3.3. Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2025 par commune pour l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Mortehan	Aménagement du sentier de la Madeleine
Rossart	Restauration d'une lande sèche
Bois de l'Orté	Création de 1 Site de Grand Intérêt Biologique
Verge	Organisation d'une session de formation à la taille des fruitiers, avec les citoyens
Bertrix hall	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres (et support administratif au cours de l'année)
Cours d'eau	Suivi de nidification et bagage du cicle plongeur
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Mohan	Gyrobroyage et restauration de lisière étagée
Dos de Loup	Gyrobroyage et restauration de lisière étagée
Bouillon	Aménagement d'un cimetière nature à Bouillon
Zones naturelles	Création ou extension de 5 Sites de Grand Intérêt Biologique
Bouillon, verger	Organisation d'une session de formation à la taille des fruitiers, avec les ouvriers communaux
Corbion	Organisation d'une session de formation à la taille des fruitiers, avec les citoyens
Tout le territoire	Accompagnement dans le cadre du subside « Droit de tirage » pour la plantation de ligneux
Noirefontaine	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres (et support administratif au cours de l'année)
Noirefontaine	Organisation de la Fête de la Pomme
Cours d'eau	Suivi de nidification et bagage du cicle plongeur
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Oizy	Aménagement d'un espace vert au naturel
Oizy	Animation pédagogique tressage de l'osier vivant
Naomé	Animation sur les abeilles sauvages
Petit Fays	Animation sur les abeilles sauvages
Verge	Organisation de 2 sessions de formation à la taille des fruitiers (citoyens, ouvriers communaux)
Oizy	Appui au verger citoyen
Centre culturel	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres (et support administratif au cours de l'année)
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Verge	Organisation de 2 sessions de formation à la taille des fruitiers (citoyens, ouvriers communaux)

Gembes	Réunion citoyenne pour la présentation des travaux réalisés dans le cadre du subsidé BiodiverCité
Tout le territoire	Accompagnement dans le cadre du subsidé « Droit de tirage » pour la plantation de ligneux
Hall Ouvrier	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres (et support administratif au cours de l'année)
École de Porcheresse	Animation de l'activité « Les oiseaux de l'étang » avec l'école de Porcheresse
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Vencimont	Accompagnement de la commune sur l'aménagement d'un cimetière nature
Willerzie	Restauration d'une tourbière (RND des Fanges de l'Abîme)
Bourseigne-Neuve	Organisation d'une session de formation à la taille des fruitiers, avec les citoyens
Hall ouvrier	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres (et support administratif au cours de l'année)
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Cours d'eau	Suivi de nidification et bagage du cicle plongeur
Vallée de la Basse Vierre	Extension du SGIB 1706
Straimont	Accompagnement du collectif citoyen du Verger d'Antan pour les soins annuels au verger
Salle de village de Gribomont	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres (et support administratif au cours de l'année)
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Sur le Haustoy (Fays)	Abattage sélectif, gyrobroyage, fraisage et semis pour extension de la zone ouverte
Arboretum Paliseul	Gyrobroyage et plantation de 6 arbres pour diversifier l'arboretum
Paliseul	Aménagement d'un espace vert au naturel
Tout Paliseul	Animation semaine de l'arbre pour toutes les écoles
Tout le territoire	Accompagnement dans le cadre du subsidé « Droit de tirage » pour la plantation de ligneux
Paliseul	Organisation d'une session de formation à la taille des fruitiers, avec les citoyens
Tout le territoire	Création et restauration de mares forestières
Framont	Travaux de restauration écologique de l'ancienne carrière
Places des Battys	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres
Cours d'eau	Suivi de nidification et bagage du cicle plongeur
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Vresse	Aménagement d'un espace vert au naturel
Alle	Aménagement d'un cimetière nature
Bagimont	Restauration de l'abreuvoir de Bagimont
Cours d'eau	Suivi de nidification et bagage du cicle plongeur
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Ri de Wéry	Suppression d'un obstacle et reconnexion de 5 km de cours d'eau (Phase 1)
Neupont	Restauration d'une zone humide

Lomprez	Aménagement d'un cimetière nature
Tout le territoire	Accompagnement dans le cadre du subside « Droit de tirage » pour la plantation de ligneux
Office du Tourisme	Tenue d'un stand didactique lors de la distribution d'arbres (et support administratif au cours de l'année)



4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel du Parc naturel.

Amélioration des connaissances		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 1 : Inventaires scientifiques : l'état écologique des cours d'eau <i>Opérateur en charge de la fiche : Contrat de rivière Semois-Chiers</i>	Amélioration des connaissances concernant la qualité écologique des cours d'eau	• Suivi de l'impact thermique de 6 retenues dans la Semois à l'aide d'une trentaine de sondes thermiques mesurant la température de l'eau toutes les 15 minutes. Réalisation d'un important travail de contrôle qualité des données a été réalisé. Des pics de la température de l'eau ont été relevés plusieurs jours d'affilée à plus de 25°C lors de l'été 2025. Il s'agit de conditions particulièrement stressantes pour le milieu aquatique et les espèces adaptées aux eaux froides comme la truite. • L'année 2026 sera mise à profit pour poursuivre les analyses et évaluer l'impact des ripisylves sur la température de l'eau, ainsi que pour évaluer l'impact des retenues sur la température de l'eau. L'hypothèse est qu'en ralentissant l'eau, les retenues sont susceptibles de modifier la température de l'eau et ses fluctuations au cours de la journée.
FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles	Cartographie des habitats d'intérêt communautaire et sensibles sur l'ensemble du territoire du PNVS et évaluation de leur état de conservation	• Préparation du travail de terrain visant à évaluer l'état de conservation d'un habitat forestier d'intérêt communautaire (9110) : La méthodologie et le protocole d'inventaire ont été élaborés à partir de références bibliographiques et d'échanges avec des experts du Département de l'Étude du Milieu.

Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale		naturel et agricole. Des tests de terrain ont été réalisés afin d'affiner et de valider la méthodologie. • Travail de terrain pour l'évaluation de l'état de conservation d'un habitat forestier d'intérêt communautaire (9110) : Au total, 100 placettes de 18 mètres de rayon ont été inventoriées entre la fin mai et la fin juillet. Cet inventaire incluait plusieurs paramètres permettant d'évaluer notamment le potentiel d'accueil biologique, la composition du peuplement ou encore les perturbations anthropiques. • Poursuite de la cartographie sur le terrain des habitats d'intérêt sélectionnés : Une deuxième saison d'inventaire s'est déroulée d'avril à octobre en 2025 et a permis de parcourir et d'inventorier les zones préalablement sélectionnées sur carte. Au total, 13 habitats d'intérêt ont été identifiés sur le territoire du PNVS. Parmi ces habitats, 8 habitats sont d'intérêt communautaire et repris à l'annexe I de la Directive Habitats 92/43/CEE. Les inventaires se sont principalement déroulés dans les zones encore non cartographiées, à savoir en dehors du réseau Natura 2000, afin de combler les lacunes dans les données existantes sur le territoire. • Amélioration des connaissances sur un habitat communautaire jusqu'à présent non documenté en Semois (3270) : Parmi les 8 habitats d'intérêt communautaire et repris à l'annexe I de la Directive Habitats 92/43/CEE, un habitat a fait l'objet d'une campagne de terrain menée le long de la Semois entre fin août et début octobre. Ces inventaires ont permis de mieux décrire et caractériser le cortège floristique de l'habitat 3270 en Semois. • Sensibilisation : participation au dossier pédagogique « Biodiversité » (FA 69) et réflexion autour de la création de quatre posters d'habitats différents qui illustrent aussi les espèces les plus emblématiques présentes en Semois.
FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume, Natagora	• Amélioration de la connaissance des espèces et de leur répartition sur le territoire • Mise en place de gestions adaptées	• Préparation du travail d'inventaire et de terrain Sélection des zones prioritaires pour les inventaires faune-flore en fonction des connaissances préalables sur le territoire et des inventaires 2024, afin de prioriser les zones lacunaires et les sites d'intérêt repérés en 2024. Dans ces zones, sélection et

		cartographie des sites d'inventaire pour les différents taxons. Mise à jour d'un projet cartographique commun pour le suivi quotidien d'inventaire de terrain. • Réalisation d'inventaires faune-flore des zones peu connues (en termes de biodiversité) du territoire et des sites d'intérêt trouvés en 2024. Inventaires de 272 sites répartis sur l'ensemble du territoire et de nombreux bords de chemins et routes, ayant permis de recenser plus de 2920 espèces dont 195 n'avaient jamais encore été observées sur le territoire. • Développement de partenariats scientifiques pour l'inventaire des espèces Partenariats avec la société arachnologique de Belgique (ARABEL), l'université de Lille et de Tours pour l'inventaire des araignées ; avec l'ULiège pour l'inventaire des bryophytes; avec le Jardin Botanique de Meise pour l'inventaire des lichens; avec les cercles des naturalistes de Belgique (CNB) pour l'inventaire de la fonge en réserve forestière intégrale (RFI); avec Ecofirst pour l'inventaire de la structure forestière et de l'indice de biodiversité potentiel en RFI et Ludovic Sottiaux pour l'inventaire de la flore des îles de la Semois. Le partenariat de 2024 avec l'UMons a mené à la publication d'un deuxième article scientifique en 2025. • Traitement des données biologiques du Parc national Mise en commun des différentes bases de données existantes, traitement des données biodiversité et analyse des résultats d'inventaires, mise à jour du système de cartographie de la répartition des espèces et de la biodiversité sur le territoire et mise à jour d'un code pour pouvoir intégrer automatiquement les nouvelles données des années à venir. • Rédaction d'un rapport scientifique sur la biodiversité du PNVS (en cours) • Rédaction de fiches biodiversités à destination des chefs de cantonnement et des agents de triages du Département de la Nature et des Forêts (DNF). Ces fiches présentent la biodiversité pour chaque triage ainsi que des sites d'intérêts potentiels pouvant être utilisés dans les futurs plans d'aménagements. Celles-ci ont été présentées au DNF en 2025 et seront améliorées et finalisées en 2026
--	--	--

FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume, Natagora	Développement d'un réseau d'observateurs naturalistes en vue de pérenniser le monitoring sur le territoire du Parc	• Organisation d'actions de sensibilisation afin de faire découvrir, former et enrichir les connaissances sur la biodiversité de la Semois. Au total, toutes actions confondues, environ 450 personnes ont bénéficié de ces activités, auxquelles s'ajoute la centaine de membres suivant la communauté WhatsApp des naturalistes de la Semois. ○ Séances d'information : 4 séances de présentation de la communauté WhatsApp « Les naturalistes de la Semois » ; ○ Formations : Encodage naturaliste (2 séances) ; Identification des espèces automnales (1 séance, migration des oiseaux et orthoptères) ; 1 week-end naturaliste de 3 jours ; ○ Inventaires participatifs : 1 journée de Bioblitz (grand public) ; 1 journée de recherche ciblée d'une espèce rare de papillon de jour (le cuivré de la verge d'or, GT Papillon et professionnels) ; ○ Évènements grand public : Biodiversi'Day (à l'occasion de la journée de la biodiversité) ; Conférence sur les Iles de la Semois ; ○ Sensibilisation jeune public et public scolaire : 1 animation en camp de mouvement de jeunesse ; 3 animations en écoles primaires ; 1 présentation aux étudiants biologistes de l'UMons ; 1 présentation aux étudiants biologistes de l'ULiège . • Animation du réseau des "Naturalistes de la Semois" tout au long de l'année via 13 publications ciblées sur la communauté WhatsApp, portant sur l'actualité en Semois, invitant les membres à participer à des inventaires. • Mise en place d'un outil d'aide à la décision sur la gestion de sites remarquables pour la biodiversité mis en évidence via la FA3, à destination des partenaires locaux. Restitution de cet outil vers le DNF sous forme cartographique et d'un document par triage. • Préparation d'un plan stratégique biodiversité long terme pour le Parc national, incluant les plans d'action et de monitoring. Etapes préparatoires à la rédaction de ce plan.
--	---	---

FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Centralisation et valorisation des résultats et données concernant la biodiversité sur le PNVS qui pourraient avoir un impact sur les politiques communales	• Installation d'un Atlas de la Biodiversité du Parc national L'installation de l'atlas de la biodiversité a débuté en octobre 2025. Cet outil permettra de valoriser, sous forme cartographique, l'ensemble des données relatives à la faune et à la flore à l'échelle du Parc national. • Animation du comité scientifique Trois réunions ont été organisées en 2025. La réunion de mars s'est focalisée sur un partage d'expérience et a été organisée en partenariat avec le parc national Entre-Sambre-et-Meuse. La réunion de juillet a permis de discuter du contenu de la charte du comité scientifique. Enfin, la réunion de septembre a permis de ratifier la charte et d'engager une réflexion commune autour du post-2026.
FA 9 : Trame noire - lutte contre la pollution lumineuse, amélioration de la connectivité nocturne, création d'une réserve internationale de ciel étoilé <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	• Création d'un 'Parc dans le Parc' reliant l'ensemble des surfaces non éclairées • Établissement de la liste des critères pour certification Darksky et comment atteindre les 80% d'acteurs pour ce projet	• Obtention de l'INTERREG TAMISEE • Avancement et récolte de données, suite dans TAMISEE • Obtention d'un accord pour 4 communes : Bouillon, Chin, Florenville, Herbeumont. Extinction prévue de 156 points • Labellisation des 5 communes et du PNVS comme premier territoire étoilé de Belgique. Fête de la labellisation au château de Bouillon avec 90 participants



Maillage écologique : identification et restauration		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI) <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre un total de 287 ha	• Mise sous statut des surfaces forestières Les 287 hectares de Réserves Forestières Intégrales ont été officiellement approuvés par délibération par l'ensemble des propriétaires publics, permettant d'atteindre l'objectif final de la fiche action. Une formation sera organisée pour accompagner les propriétaires dans la demande de primes à la Région wallonne. • Sensibilisation Une réflexion a été menée autour de la création de contenu pour le panneau didactique visant à sensibiliser le public au principe de libre évolution, à changer le regard sur ce qu'est une « belle forêt », à montrer la richesse qu'abrite une forêt naturelle, à faire comprendre le concept de résilience de l'écosystème forestier et à mettre en valeur l'importance du bois mort.
FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières) <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Création d'un réseau de lisières et de zones ouvertes à l'intérieur des massifs forestiers pour atteindre un total de 100 ha	• Suite et fin de la 1ère saison de plantation et poursuite des travaux de création de lisières et zones ouvertes intra-forestières. • Finalisation de la première campagne de plantation (saison 2024-2025, janvier-mars) : mise en terre de plusieurs milliers de plants d'essences autochtones (aubépines, sureaux, bourdaines, cornouillers, chênes sessiles, etc.) • Pose de clôtures, de latis bois sur les sites plantés ou application de répulsif sur les parcelles plantées pour protéger les jeunes plants contre l'abrouissement • Poursuite de la prospection avec les agents de triage DNF sur 4 cantonnements et 8 communes pour l'identification de nouvelles zones propices • Préparation de la saison 2025-2026 : chantiers d'abattage sélectif de résineux et de gyrobroyage des zones enfrichées à partir de septembre • Bilan 2025 (FA 7/10/11) : Plantation de plus de 12 000 plants d'essences autochtones, 1 400 protections individuelles, plus de 3 km de clôtures et 50 latis bois posés, travaux sur 58 ha • Progression FA 07 : de 5 % à 24 % de l'objectif de 100 ha au cours de l'année 2025

FA 8 : Lutte contre la fragmentation des habitats, levée des obstacles identifiés et augmentation des surfaces strictement protégées (réseaux écologiques : trames verte, bleue, noire) <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	• Création d'un outil d'aide à la décision pour tout acteur du territoire du PNVS grâce à une cartographie fine de son réseau écologique • Augmentation (créer/étendre) des surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la trame verte et bleue	• Réalisation de la cartographie de la trame bleue à partir des données disponibles, en attente des résultats de la cartographie du réseau écologique wallon réalisée par l'Uliège. En l'absence de partage de ces résultats, d'autres approches méthodologiques ont été étudiées et employées • Cartographie de la trame verte en cours de réalisation • Création de 13 SGIB pour un total de 95,17 ha d'habitats hétérogènes sensibles, rares ou abritant des espèces d'intérêt communautaire
FA 25 : Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons <i>Opérateur en charge de la fiche : Contrat de rivière Semois-Chiers</i>	Restauration de la connectivité écologique des cours d'eau, par levée ou aménagement d'obstacles	• Publication d'un papier scientifique sur la priorisation de la restauration de la continuité écologique • Participation à des groupes de travail internationaux et régionaux : Groupe de travail 'Biodiversité' des Contrats de Rivières, Groupe de travail 'BD obstacles' de la DCENN, Personne de référence pour la Belgique pour la communauté de praticien 'Dam Removal Europe'. • Colloques et autres : Colloque DNF, organisation d'un webinar Open Rivers à destination du monde associatif/public wallon, colloque Rex Fluvius au Québec, Live interview pour DRE • Cartographie à l'échelle des sous bassins présents dans le PNVS, afin d'aiguiller les futures actions. Sur les +900 ouvrages identifiés, encore +/- 400 doivent être évalué sur le terrain. • Démolition de 5 obstacles à la continuité écologique, environ 20 km de cours d'eau libérés. • Poursuite d'une étude hydrosédimentaire pour évaluer les impacts de la suppression d'obstacles sur la Semois : réunions stratégiques, aspects socio-économiques et coordination avec les gestionnaires et les communes. • Poursuite des suivis de l'efficacité des actions de restauration sur l'Antrogne. • Etude sur l'impact des retenues sur la faune piscicole avec l'Uliège, suivi par radiopistage de 30 poissons (barbeaux et chevaine)



Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Restauration de 20 ha de biotopes de pente	Atteinte de l'objectif de restauration de 20 ha de biotopes de pentes. • Poursuite du dégagement de plantations résineuses sur versants escarpés et gyrobroyage de la fougère aigle • Enrichissement en essences autochtones feuillues et arbustives, mise en défens des zones replantées • Coordination régulière avec les cantonnements DNF pour le suivi et la recherche de zones supplémentaires — 42 ha localisés et autorisés (210 % de l'objectif) • Bilan 2025 (FA 7/10/11) : Plantation de plus de 12 000 plants d'essences autochtones, 1 400 protections individuelles, plus de 3 km de clôtures et 50 lattis bois posés, travaux sur 58 ha • Objectif atteint en avril 2025 : 21 ha de biotopes de pentes restaurés sur 20 ha visés (105 %)
FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Restauration de 30 ha de zones humides	Atteinte et dépassement de l'objectif de restauration de 30 ha de zones humides. • Finalisation des coupes de résineux (secteurs Vresse, Bouillon, ~8 ha) et poursuite des chantiers de désenrésinement sur Rossignol • Plantation d'essences alluviales (aulnes glutineux principalement) sur les sites désenrésinés dès le dégel, avec mise en défens systématique • Bilan 2025 (FA 7/10/11) : Plantation de plus de 12 000 plants d'essences autochtones, 1 400 protections individuelles, plus de 3 km de

		clôtures et 50 latis bois posés, travaux sur 58 ha • Objectif atteint en mars 2025 : progression de 65 % à 100 % de l'objectif au cours de l'année, 51,5 ha restaurés sur 30 ha visés (172 %)
FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers <i>Opérateur en charge de la fiche : Ardenne et Gaume</i>	Restauration (et protection forte) d'au moins 3 sites ardoisiers	Poursuite des inventaires biologiques • Dix-neuf sites (sur les 68 concernés par le projet) ont fait l'objet d'une à quatre visites chacun, les groupes biologiques ciblés étant la flore vasculaire, les reptiles, les amphibiens, les papillons de jour, les orthoptères, les cicindèles et les abeilles sauvages de la famille des Mégachilidés. • Des passages ponctuels dans des sites étudiés en 2023 et 2024 ont également été réalisés. • En 2025, un total 2.058 données se rapportant à 517 taxons a été récolté par Ardenne & Gaume. • Le rapport présentant les résultats des prospections a été transmis aux différentes entités concernées du Département de la Nature et des Forêts. Réalisation des travaux de restauration écologique • En concertation avec le cantonnement DNF de Neufchâteau, trois ardoisières (Petit Babinay, Prigeai et Collard) de la commune d'Herbeumont et une ardoisière (Linglé) de la commune de Bertrix ont fait l'objet de travaux de déboisement et de débroussaillage pour y restaurer des biotopes patrimoniaux tels que les éboulis siliceux, les pelouses sèches et les prairies mésiques. • Au total, 2,3 hectares ont été remis en lumière, ce qui représente une surface considérable pour ces milieux généralement restreints mais concentrant de forts enjeux de biodiversité. • La pose de clôtures pour une future gestion par pâturage est prévue en 2026 dans trois des quatre sites (Petit Babinay, Prigeai et Linglé). Rédaction de plans de gestion et de restauration • La rédaction des plans de gestion des ardoisières à restaurer et gérer en priorité s'est poursuivie. Fin 2025, une première version bien aboutie de dix plans était disponible (Maljoyeuse, Linglé, Collard, Petit Babinay, Laviot, Prigeai, Goutelle Husson, Wilbauroche, Morépire et Fortelle). • Les aspects traités dans ces plans incluent les informations générales et les données administratives, la description du site, les

		biotopes, habitats et unités de gestion, la diversité spécifique, les taxons patrimoniaux, les objectifs et modalités de gestion et de restauration, etc. Rédaction d'articles à destination de revues spécialisées • Une partie des données récoltées par Ardenne & Gaume est destinée à être valorisée sous forme d'articles dans des revues traitant notamment de floristique, d'entomologie et de sciences naturelles. • Fin 2025, deux manuscrits étaient en préparation pour être soumis en 2026." Participation au Biodiversi'Day • Évènement organisé par le PNVS le 24 mai 2025 à Rossignol, à l'occasion de la Journée internationale de la Biodiversité. • Tenue d'un stand présentant le projet et les ardoisières.
FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique	• Obtention des différentes demandes d'autorisations préalables à la réalisation des travaux de création de mares forestières • Rédaction et suivi des dossiers de demande de subsides nécessaires au financement des travaux • Suivi des chantiers de création et de restauration pour 68 mares forestières
FA 23 : Restauration des berges de la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i>	Amélioration de la diversité botanique des berges et l'état écologique des cours d'eau	Concertation en vue de planter/restaurer plus de 2km de ripisylve le long de la Semois. Plusieurs projets de plantation ont été définis en 2025 en collaboration avec les propriétaires riverains, les gestionnaires de parcelles, les gestionnaires de cours d'eau et les instances compétentes en matière de paysage. • Les aménagements retenus visent la mise en place de cordons boisés discontinus le long des berges de la Semois. • Les espèces sélectionnées sont exclusivement indigènes, choisies pour l'étalement de leurs floraisons, la diversité de couleur en automne et la qualité paysagère de l'ensemble.
FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères <i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i>	• Evaluation des frayères à espèces phytophiles en Semois navigable • Préparation de projets de restauration ou création de nouvelles frayères • Poursuite des projets de restauration des îles de la Fondation Roi Baudouin	25 nouvelles frayères à espèces phytophiles ont été restaurées entre les mois de juillet et octobre 2025. À ce jour, 42 frayères ont été restaurées depuis la mise en oeuvre du PO1. 6 à 8 autres devraient encore être réalisées en 2026 pour porter ce chiffre aux alentours de 50. Un suivi d'efficacité des frayères sera réalisé à partir du printemps 2026.

CINÉ-RENCONTRE

LE RETOUR FRAGILE DU LYNX

Lundi 8 juin 2026 : 19h30
Bouillon Ciné



@Gaelin Laurent



Favoriser les espèces animales emblématiques	
Fiches Action	FA 17 : Actions en faveur du lynx <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
Objectifs	Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un PLAN Lynx
Actions 2025	- Monitoring de l'espèce : déploiement de pièges photographiques et collecte de témoignages d'observations potentielles. Fin 2025, à la suite de plusieurs signalements recueillis, une piste se précise en Ardennes françaises pour relocaliser l'individu précédemment observé en Belgique. - Lancement de projets et d'études en vue de l'amélioration des connaissances : - lancement d'une étude de viabilité du retour d'une population de lynx en Belgique avec l'Université de Liège afin d'analyser la faisabilité à long terme du retour de l'espèce. - Collaboration avec la Fondation Pairi Daiza pour réaliser une étude sociologique d'acceptabilité du grand public envers le lynx. Cette analyse a été menée à l'échelle de la région wallonne. - Collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech pour réaliser une étude portant sur l'évaluation de l'infranchissabilité des infrastructures linéaires de transport par la faune. Dans ce cadre, un mémoire a été défendu en août 2025 et la collecte des données de monitoring s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2025 afin de consolider le jeu de données. - Participation à la préparation administrative et technique de deux années de déploiement de pièges photographiques visant l'analyse des densités de population de la grande faune en forêt. - Développement d'une intelligence artificielle dédiée à la reconnaissance des vocalisations du lynx : Accueil d'une stagiaire afin de contribuer au traitement de données et mise en place d'un partenariat avec l'Université d'Helsinki pour le développement de cet outil. - Communication et sensibilisation - Organisation de 3 ciné-rencontres à Bouillon, Tintigny et Bertrix : Ces événements, tenus les 09 et 13 juin à l'occasion de la Journée internationale du lynx ainsi que le 02 décembre 2025, ont permis de

	diffuser le film sur la piste du lynx de Matthieu Maillet et de présenter l'espèce et les défis liés à sa conservation. Corentin Rousseau, biologiste pour le WWF était également présent. Ils ont réuni 120 participants. ○ Organisation d'une après-midi familiale d'animations en collaboration avec le groupe de travail loup de Natagora, au Cellier du Baudet à Bertrix : L'événement, intitulé « La fête du lynx », s'est tenu le lundi 9 juin et a rassemblé 87 participants. Cette rencontre a permis de sensibiliser petits et grands à l'écologie du lynx, à sa place dans les écosystèmes forestiers et aux enjeux liés à sa présence potentielle dans nos régions, à travers différentes animations, échanges et activités pédagogiques ○ Interventions médiatiques : Réalisation de 2 interviews télévisées sur l'étude de franchissabilité des infrastructures linéaires de transport avec l'Université de Liège (Matélé et RTBF) et réalisation d'une interview avec la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (interview à paraître en avril 2026) ● Participation au mouvement local et international ○ Dépôt d'un projet de Jumelage avec les gestionnaires du site N2000 du Clunisois en réponse à l'appel à projet du LIFE BIODIV'FRANCE. Ce projet vise le partage d'expérience entre nos structures dans le cadre de la gestion du retour naturel de mammifères carnivores (loutre et lynx). Ce projet a été retenu et permettra un échange d'expérience pendant deux années (2026 et 2027). ○ Participation à la Runder Tisch Luchs (Table ronde pour le lynx) au Ministère pour le climat, l'environnement, l'énergie et la mobilité du Palatinat (Allemagne). Cette réunion a été l'occasion de présenter les actions du Parc national en faveur du lynx et d'avoir des discussions annexes avec des partenaires présents (France/Allemagne) pour le développement de collaborations. ○ Rencontre avec les gestionnaires du territoire (DNF, Communes, Conseils cynégétiques) et les représentants des Fédérations départementales des chasseurs du Jura et de l'Ain pour échanger sur le lynx. ○ Organisation de la 8ème édition du meeting Eurolynx à Vresse-sur-Semois : Meeting international rassemblant plus de 100 acteurs de la conservation du lynx provenant de 18 pays européens. Ce meeting a été l'occasion de présenter les missions du Parc national de la Vallée de la Semois. ○ Soumission du projet LIFE Connect4Wild : Lancement et coordination d'une dynamique de collaboration avec des partenaires wallons, français et luxembourgeois en vue de construire un projet européen ambitieux, centré sur la restauration des connectivités écologiques des trames forestière et aquatique. Le projet cible cinq espèces, dont le lynx, en s'appuyant sur des actions de sensibilisation, de restauration d'habitats, de réduction de la fragmentation et d'amélioration des continuités écologiques à l'échelle transfrontalière.	
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 18 : Actions en faveur de la loutre <i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i>	● Amélioration des connaissances sur l'espèce et développement de synergies avec les régions transfrontalières ● Amélioration de la connectivité entre bassins hydrographiques	● Poursuite du suivi de la loutre d'Europe par piège photographique : le suivi de la loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>) a été maintenu en 2025 sur les secteurs d'intérêt identifiés le long de la Semois et de ses affluents, sans observation formelle de l'espèce enregistrée à ce stade. ● Diversification des méthodes de recherche de l'espèce

	• Réduction du risque de mortalité par collision	○ Une campagne de détection par ADN environnemental (ADNe) a été conduite sur les affluents de la Semois ; les résultats se sont révélés négatifs sur l'ensemble des sites prospectés. ○ Ces résultats négatifs ne permettent pas de conclure à l'absence définitive de l'espèce au regard de la localisation des prélèvements ; de nouveaux prélèvements sont prévus en 2026 directement sur la Semois, sur des secteurs d'intérêt ciblés. • Construction de deux passages à faune sous des axes routiers fréquentés ○ Deux passages à faune ont été construits en 2025, réduisant concrètement la fragmentation des habitats et la mortalité des mammifères semi-aquatiques se déplaçant le long des cours d'eau. Le premier ouvrage a été réalisé sous la N89, au niveau du ruisseau de Pont-le-Prêtre. Le second a été construit sous la N83, à hauteur de la Wigerie. ○ Ces aménagements permettent aux mammifères se déplaçant le long des cours d'eau — dont la loutre — de franchir des axes routiers qui constituent des obstacles et des points de mortalité importants. • Participation à la conférence internationale de l'IOSF à Colchester et initiation d'un partenariat scientifique européen ○ Cet événement a permis d'inscrire nos actions dans les dynamiques scientifiques européennes et d'initier de nouvelles collaborations. La conférence a permis d'établir des contacts avec plusieurs partenaires européens travaillant sur des problématiques de suivi et de conservation de la loutre. ○ Un partenariat prometteur a été initié avec une doctorante allemande avec l'objectif de travailler à la modélisation de l'habitat favorable à la loutre (habitat suitability) à l'échelle de l'Europe de l'Ouest. ○ Ceci pourrait permettre au final d'étudier la connectivité entre populations à cette échelle biogéographique, avec pour objectif d'identifier les corridors écologiques fonctionnels et les zones prioritaires pour la conservation.
--	--	--

		○ Cette approche permettra d'ancrer les actions locales dans une perspective continentale et de mieux comprendre les dynamiques de recolonisation à grande échelle.
FA 19 : Plan d'actions en faveur des chiroptères <i>Opérateurs en charge de la fiche : Natagora</i>	Maintien, voire redéploiement, des populations de chiroptères dans la région	• Inventaire des églises sur les communes du parc en vue d'aménagements : Parmi les deux églises (sur les 72) qui n'avaient pas encore été inventoriées, celle de Mouzaive a été visitée en juillet 2025. L'accès à celle d'Herbeumont reste complexe. • Inventaire des ouvrages d'art sur le parc en vue de proposition d'aménagements : 50 ouvrages d'art supplémentaires ont été caractérisés pour leur accueil potentiel des chiroptères en 2025, faisant monter à 200 le nombre total d'ouvrages d'art inventoriés. • L'ardoisière Saint-Adèle a été aménagée avec une nouvelle porte adaptée au passage des chiroptères. ○ Cette porte étant bloquée depuis plusieurs hivers, cela empêchait le suivi des chiroptères y hibernant. De plus, bien que l'ouverture permettait théoriquement aux chauves-souris de la traverser, elle était en réalité peu propice à leur passage. ○ Sur base du modèle de porte de la galerie voisine, qui a vu ses effectifs de chiroptères augmenter suite au remplacement de sa porte, l'initiative d'aménager la seconde entrée de l'ardoisière St-Adèle a émergé. Les travaux ont eu lieu en septembre 2025. ○ Suite à ces travaux, 3 grands rhinolophes ont déjà été observés le 10 octobre 2025. Le 14 janvier 2026, lors de l'inventaire annuel de la cavité, il est observé que la cavité est moins saturée en humidité et un léger courant d'air est ressenti. Sont observés 2 oreillards roux, 2 grands rhinolophes, 6 grands murins, 2 murins du groupe moustaches et 1 murin de Daubenton, contre seulement 1 grand murin en 2022 (date du dernier inventaire). • Recherche de colonies de Grands rhinolophes et découverte d'une colonie de Barbastelle d'Europe : ○ La recherche de colonies de ces 2 espèces emblématiques de la région s'est poursuivie. Sur base des données acoustiques récoltées en 2024, 17 captures ont été menées en juillet 2025 sur 15 points où des contacts acoustiques

		avaient révélés la présence de l'une ou des deux espèces. Voici les résultats principaux : ▪ Aucune colonie de grand rhinolophe supplémentaire n'a pu être identifiée. ▪ 6 arbres gîtes de barbastelles ont été identifiés dans le territoire du PnVS, via les 5 individus qui ont pu être équipés d'un émetteur : ▪ 1 colonie de minimum 22 barbastelles a été découverte à Muno. Les individus de cette colonie exploiteraient au minimum 3 arbres (chênes morts sur pied), appuyant le fait que cette espèce utiliserait un réseau de gîtes dans son domaine vital. Les individus (femelles et leurs jeunes) se regroupent sous les écorces décollées de ces arbres. ▪ 3 épicéas morts sur pieds (scolytés) se sont révélés être des gîtes pour des individus isolés (barbastelle mâle ou femelle non allaitante), tous s'abritant sous des écorces décollées. ○ Sensibilisation et suivi : ▪ Monitoring annuel en été et en hiver pour le suivi des populations de chauves-souris dans la région. ▪ Participation à diverses réunions pour apporter une expertise sur la protection des chiroptères en général. ▪ Préparation de présentations grand public sur les chauves-souris et la découverte de la colonie de barbastelles. ▪ Préparation d'une formation à destination des agents DNF afin de leur enseigner comment allier gestion forestière et préservation des chiroptères.
--	--	---



FA 20 : Plan d'actions en faveur de la vipère péliade <i>Opérateurs en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale et Natagora</i>	Restaurer et gérer 15 hectares spécifiquement pour la vipère péliade	• Conforter la présence de la vipère sur les 3 sites : ○ Début du suivi des populations sur les 3 sites par capture-marquage-recapture ○ Sauvetage des vipères menacées par les travaux Infrabel à Bertrix (transfert vers un élevage conservatoire) • Les opérations de restauration : ○ restauration de 2,4ha sur la Fange de l'Abime (coupe de ligneux) ○ introduction des permis d'urbanisme pour Bertrix et Bièvre ○ exploitation des résineux sur Bertrix et Bièvre ○ introduction du marché des restaurations à Bièvre ○ plusieurs réunions de terrain avec le DNF à Bertrix ○ élaboration d'un cahier des charges pour restauration des parcelles Natagora adjascentes à la RND avec un fort enjeu vipère
FA 21 : Plan d'actions en faveur de la moule perlière <i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i>	Amélioration des connaissances	Réalisation d'une étude par ADN environnemental pour rechercher d'éventuelles populations de moules perlières non connues. Possible population trouvée, à confirmer, dans le ruisseau de Lime (Hors PNVS)
FA 26 : Identification et conservation des souches de poisson locales <i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i>	Production de 2000 alevins de truites de souche ardennaise	La reproduction réalisée à partir de géniteurs sauvages capturés en décembre 2024 a permis de produire 369 truitelles âgées d'un an. Celle réalisée l'année suivante a permis la naissance d'environ 500 à 1000 alevins supplémentaires. Ces poissons sont actuellement élevés à la pisciculture de Sugny et seront utilisés comme géniteurs à partir de décembre 2027 pour produire des truitelles de souche ardennaise qui seront utilisées pour effectuer des repeuplements en milieux naturels. Le but est de renforcer les populations locales.



Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 16 : Lutte contre les espèces invasives végétales <i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i>	Eradication de la balsamine de l'Himalaya entre Tintigny et Morteahan, vallée de la Liresse et du Ru au Moulin	Gestion des balsamines par arrachage manuel ou fauche mécanique le long de la Semois entre Tintigny et Cugnon ainsi que le long de certains affluents • Gestion de 300km de berges (2 passages réalisés en juillet-août 2025) • Cours d'eau concernés : Semois, Liresse, Ru au Moulin et affluents, Virée du Ru • Communes concernées : Tintigny, Chiny, Florenville, Herbeumont, Bertrix, Bouillon, Vresse • Engagement de 14 étudiants sur des périodes de 1 à 5 semaines • Diminution des densités des balsamines dans les sites gérés mais une éradication nécessitera encore des efforts durant plusieurs années.
FA 22 : Lutte contre les espèces invasives animales (EEE) <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Augmentation de la capacité de lutte contre le raton-laveur sur le territoire en fournissant des moyens et en coordonnant les actions	• Réalisation d'une opération de piégeage de grande ampleur coordonnée sur l'ensemble du territoire du Parc national, en collaboration avec la cellule de piégeage du SPW-DCENN. Cette opération est complémentaire au piégeage diffus réalisé par les agents DNF volontaires sur le territoire, en zone forestière et sur des sites avec enjeu de conservation. ◦ Achat de 300 pièges à pattes par le PNVS, répartis comme tel : 250 pour la cellule DCENN, 50 pour les cantonnements du PNVS. ◦ Zone piégée : forêt publique du PNVS, zone d'influence du piégeage estimée de 160 km² sur le PNVS, 314 si on compte la zone d'influence en dehors des limites du Parc, générée par les pièges situés en périphérie. ◦ Répartition des pièges : 160 à 290 pièges actifs simultanément sur le territoire selon la session, répartis en 5 à 7 circuits comprenant 14 à 30 sites de piégeage, chaque site étant équipé de 2 pièges. ◦ Effort de piégeage : 1 session de piégeage correspond à 4 nuits consécutives où les pièges sont amorcés et activés, puis désactivation des pièges pendant 3 à 4 semaines. Au total, 6 sessions ont eu lieu d'avril à octobre 2025, pour un total de 5.716 nuit/piège (une nuit/piège correspond à une nuit où le piège est activé). ◦ Ressources humaines et matérielles mobilisées pendant les sessions :

		minimum 1 agent et 1 véhicule/circuit/jour de piégeage. ○ Résultats : 1067 rats-laveurs capturés et neutralisés (tir légal à la carabine à plomb). ○ Gestion des cadavres : collaboration avec le DNF de Florenville qui centralise la collecte par le clos d'équarrissage. • Détection et protection de nids d'oiseaux-proies d'intérêt ○ Achat de matériel de protection (bâches anti-rhizome) ○ Collaboration avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique pour détection et suivi par bagage des nichées ○ Pose de protection pour 5 nids de cigognes noires, 13 cigogneaux ayant pu quitter le nid sans encombre, 0 cas de prédation sur les nids protégés. • Estimation de la densité de population de rats-laveurs par piège caméra ○ Collaboration avec la FA31 et FA28 : réseau de pièges caméra disposés sur l'ensemble de la forêt publique du PNVS ○ Estimation de la densité de population de rats-laveurs sur la zone grâce au modèle statistique REM : 3,09 individus/km². Comparatif avec les résultats du piégeage : 4,04 individus piégés/km². • Rapport final sur la session 2025 en cours de rédaction avec DEMNA.
--	--	---





AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire



1. Paysages



1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

L'objectif de cette action est la concrétisation du programme « Paysage » du Parc naturel au travers de la Charte paysagère qui doit être adoptée par le Pouvoir organisateur (les 9 Communes du territoire).

La Charte paysagère

La Charte paysagère est composée d'une analyse, d'un cahier de recommandations et d'un programme d'actions. De cette charte et de ses orientations non-contraignantes découleront les actions à mener en matière de gestion des paysages dans les années futures. Elle constituera à la fois un outil de connaissance et de sensibilisation aux paysages mais également un outil d'accompagnement pour les acteurs du territoire pour une aide à la décision lors de projets d'aménagement du territoire.

- **Création de nouvelles cartographies à l'échelle du territoire illustrant l'analyse descriptive**

64 cartes réalisées :

- Actualisation des cartes Ferraris, du dépôt de la guerre et des orthophotographies de 2023 en meilleure qualité.
- Ajout des orthophotographies de 1971 afin de mieux comprendre l'évolution des paysages.



- Animation d'une réunion du Comité de pilotage le 13/02/2025
- Corrections de l'analyse descriptive et de l'analyse évolutive/prospective à la suite de la réunion du Comité de pilotage
- Rédaction et recherche dans le cadre de l'analyse évaluative :
 - Travail de réflexion sur les enjeux paysagers du territoire ;
 - Première formulation des enjeux et recommandations.
- Organisation de 9 réunions bilatérales avec les communes du territoire (en présence d'élus, chefs et/ou agents du service d'urbanisme).
- Animation « Paysages sensibles – cartographier nos perceptions » le 06/11/2025 à Bouillon, en vue de nourrir les réflexions des enjeux de la charte paysagère.
- Accueil d'une stagiaire sur la thématique de la Charte paysagère
Réalisation de cartographies, suivi, proposition d'un sondage public et participation à la rédaction d'enjeux paysagers.
- Participation à diverses rencontres en lien avec la matière :
 - Participation à plusieurs GT paysage le 27/01/2025 et le 26/02/2025 en visio-conférence, le 15/09/2025 à Namur, et le 09/12/2025 à Gesves
 - Participation au COMAC Paysage-ADT le 31/03/2025 à Namur



Le travail réalisé en 2025, et en partie début 2026, a permis de finaliser les 3 parties de l'analyse contextuelle (analyse descriptive, analyse évolutive, analyse évaluative). Les enjeux de la Charte paysagère ont ainsi été approuvés début 2026. La rédaction des recommandations et du programme d'actions est en cours.

Projets de coopération sur la thématique des paysages

Afin de pouvoir réaliser des projets concrets d'aménagements du territoire et de préservation et valorisation de ses paysages, le Parc naturel s'inscrit dans des dynamiques de coopération avec d'autres partenaires, ce qui permet d'amplifier ses actions.

- **Parc national de la Vallée de la Semois**

Fiche-action 34 : *Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue*

Suivi de marchés publics et démarches administratives pour la réalisation de projets d'aménagement de point de vue remarquables au sein du territoire du Parc national de la Vallée de la Semois, dont 5 communes du PNAM font parties.

Des aménagements sont prévus en 2026 au point de vue de Thibeau-roche à Morte-han (Bertrix), au Moulin le Prêtre à Paliseul, au Belvédère d'Auclin à Bouillon, au Point de vue de Conques à Herbeumont et le long de sentiers à Vresse-sur-Semois.

- **Interreg VI Grande Région « Horizon Climatic »**

Ce projet est mené en collaboration avec des partenaires wallons, français, luxembourgeois et allemands en Grande région de 2024 à 2027.

L'objectif du projet est de développer des outils de compréhension des transformations des paysages face aux changements climatiques.

Il a pour but de :

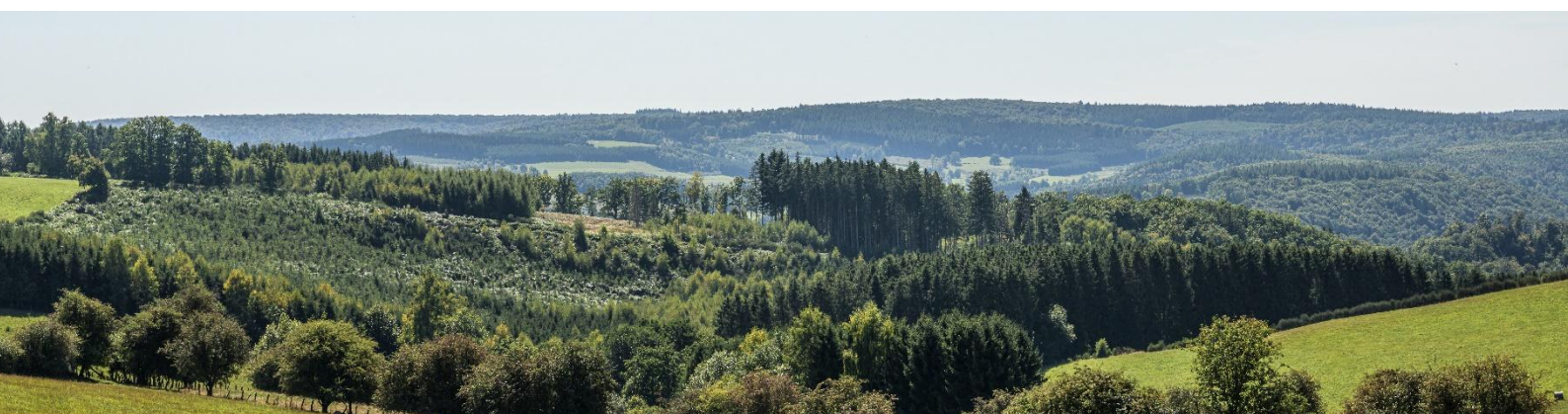
- créer un observatoire photographique des paysages face aux changements climatiques ;
- mettre en place un outil de modélisation 3D afin d'imaginer les paysages de demain ;
- aménager des points de vue ordinaires et remarquables dans les différents territoires des partenaires ;
- créer des outils pédagogiques à destination des citoyens, écoles...

En 2025, dans le cadre de ce projet, différentes actions ont été réalisées :

- **Dans le cadre de l'Observatoire Photographique du Paysage :**
 - Sélection des points de vue retenus pour l'observatoire (OPP) par cartographie et visite de terrain a été achevée.
 - Sélection via MP du photographe (Martin Dellicour), qui réalise les campagnes photographiques de prises de vues
 - De juillet 2025 à septembre 2025, réalisation de la 1^{ère} campagne photographique (d'été) de l'OPP : 35 lieux. La 2^{ème} campagne photographique initiale (d'hiver) a été lancée fin décembre 2025-début janvier 2026.
 - Constitution d'un groupe de citoyens motivés par la photographie et le suivi de nos paysages, « les Veilleurs du paysages ». 2 séances d'information ont eu lieu en octobre 2025. 3 séances de formations à la photographie du paysage sont prévues début 2026.
- **Dans le cadre de l'Aménagement de points de vue face aux changements climatiques :**
 - Sélection des différents points de vue via des visites de terrains, des réunions et échanges avec certaines communes ainsi que le DNF (Daverdisse, Wellin et Paliseul principalement).
 - Réalisations d'ébauches de plans et recherche d'idées d'équipement pour les aménagements.
 - Participation à un Workshop étudiant, organisé à Houffalize, les 12, 13 et 14 novembre, afin de faire travailler des étudiants (architectes, paysagistes, géographes, écoles de design) sur des idées communes d'aménagement.
 - Obtention d'accord de principes avec Wellin et Daverdisse concernant les lieux à aménager : la Croix Denis à Halma (Wellin) et près de la chapelle des Minires à Porcheresse (Daverdisse).
- **Dans le cadre de l'élaboration d'Outils participatifs et prospectifs :**

Travail d'élaboration, en collaboration avec le collectif Paysage après pétrole, d'un Outil ETAPE paysage pour le territoire du PNAM
- **Dans le cadre de l'Organisation d'évènement de sensibilisation et d'information du grand public :**

Organisation d'une conférence « Nos paysages forestiers face au changement climatique », le 24 septembre 2025, à Paliseul. 30 participants.



1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et à mettre en valeur

L'objectif de cette action est de mettre en valeur les paysages remarquables, qui font l'identité et la beauté du territoire en faisant leur promotion, en les aménageant et en les gérant de manière adéquate. Il s'agit aussi de compléter et d'affiner l'inventaire ADESA sur les communes du PNAM, d'harmoniser progressivement l'aménagement des points de vue remarquables et de tendre vers un aménagement cohérent du territoire.

Cette action est également soutenue via la fiche action 34 du Parc national de la Vallée de la Semois, portée par le PNAM, « Recensement-valorisation des paysages remarquables ».

Elle l'est également via le projet INTERREG VI Grande Région « Horizon Climatic » dont un des objectifs est de créer un observatoire photographique et d'équiper plusieurs points de vue.

Inventaires et collectes des données

Dans le cadre du projet INTERREG GR « Horizon Climatic », Une première campagne photographique de l'OPP a été réalisée en été 2025 sur une partie des points de vue sélectionnés.

Mise en valeur du patrimoine paysager

- **Réalisation et équipement de promenades « Boucles paysagères » :**
En 2024, 4 boucles paysagères ont été réalisées à Cugnon (Bertrix), Martilly (Herbeumont), Gembes (Daverdisse) et Sohier (Wellin).
 - En 2025, travail de suivi pour finaliser la boucle paysagère de Martilly à Herbeumont : déplacement d'un cadre paysager et mutualisation de bonnes pratiques entre communes pour l'installation d'une passerelle saisonnière visant à compléter et terminer la boucle de promenade.
 - En 2026, le Parc entamera la réalisation d'une nouvelle boucle à Houdremont (Gedinne).

Les différentes boucles paysagères déjà équipées sont valorisée à travers le livret « *Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale* » et le site internet du Parc naturel.

- **Finalisation du livret de présentation « Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale »** et impression à 10.000 exemplaires (5000 en FR et 5000 en NL) en vue de sa distribution dans les MT et OT du territoire



- **Gestion du désenrésinement en lien avec les PVR :**
 - Scarification de la fougère-aigle dans le cône de vue du Tombeau du Géant en vue d'une mise en pâturage.
 - Dégagement d'un point de vue vers la vallée de la Semois à Cugnon (Bertrix).

1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés

L'objectif de cette action est de sensibiliser la population ainsi que les autorités locales à la thématique de l'aménagement du territoire et en particulier des paysages, au travers notamment de visites guidées, d'événements spécifiques, de journées de formation, de travail avec les écoles, via la diffusion d'outils de vulgarisation...

Outils de sensibilisation

- **Mise en œuvre des outils de lecture et d'analyse paysagère et des fiches pédagogiques** en lien avec le paysage :
 - « Dessinons le paysage », perception du paysage à travers le dessin ;
 - « Les types de paysages », découverte des types paysagers au travers d'un jeu de cartes et d'une balade ;
 - « Paysages d'autrefois », enquête et découverte des paysages du passé.
- **Animations et collaboration avec les écoles primaires du territoire :**
 - 1e avril 2025 à Graide-station – 1-2 P – Les types paysagers
 - 8 avril 2025 à Graide-station – 3-4 P – Dessinons le paysage
 - 10 avril 2025 à Graide-station – 5-6 P – Dessinons le paysage

Un total de 47 élèves ont été sensibilisés à la thématique des paysages.

- **Rédaction de 1 article pour le Journal de l'Ardenne méridionale (JAM !)** avec une diffusion en toutes-boîtes sur l'ensemble du territoire (21.000 exemplaires) :
Article « Observer pour préserver : devenez veilleurs du paysage ! » paru dans le JAM ! en juillet 2025.
- **Animation d'une journée de formation sur les paysages pour les guides** du territoire du Parc naturel (partie théorique en salle et partie sur le terrain), le 20/02/2025.
- **Animation d'une journée sur la découverte du Parc national** et de ses projets pour les étudiants de géographie de l'UCL le 21/05/2025.
- **Conférence « Nos paysages forestiers face au changement climatique »** dans le cadre du projet INTERREG VI « Horizont Climatic », le 24/09/2025 à Paliseul





2. Urbanisme et architecture



2.1. Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel

Le Parc naturel et sa Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU) ont pour mission la sauvegarde, l'amélioration et la valorisation du cadre de vie du Parc naturel et se veulent un relais entre le particulier et les administrations, un lieu de sensibilisation et de concertation. Le but est d'assurer la qualité de l'image rurale du territoire et la pérennité de ses paysages.

Dans ce cadre, le Parc naturel a pour mission de remettre des avis non contraignants sur les demandes de permis urbanistiques qui sont déposés auprès des Communes ou du fonctionnaire délégué des Provinces. Ils portent en particulier sur l'impact paysager ou environnemental des projets.

Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme

- **Echanges avec la Sous-Commission en Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU)**
- **Renouvellement des membres de la SCATU ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur**

A la suite du renouvellement de l'OA en lien avec les élections communales de fin 2024, la composition de la SCATU a, elle aussi, été renouvelée début 2025.

Elle est à présent composée de sept membres (administrateurs et chargés de mission). Le règlement d'ordre intérieur a également été revu afin de bien préciser le fonctionnement et le rôle de la SCATU.

- **Réception et analyse de demandes de permis (63) et remise de 6 avis argumentés :**

Ces remises d'avis ont porté sur :

- La construction et l'exploitation d'un champ de 47.000 panneaux photovoltaïques comprenant 5 cabines avec transformateur électrique et une cabine de tête pour le raccordement électrique.
- L'installation d'une plateforme d'observation en bord de Semois.
- L'avant-projet du contenu du RIE du Schéma de Développement Communal de Wellin.
- La construction d'un observatoire de la faune et d'une passerelle au lieu-dit "Près de Léwé".
- L'installation d'un observatoire de la faune à Herbeumont
- Un recours sur la décision rendue pour la construction et l'exploitation d'un champ de 47.000 panneaux photovoltaïques comprenant 5 cabines avec transformateur électrique et une cabine de tête pour le raccordement électrique.

Des réunions ont également eu lieu en lien avec ces demandes d'avis :

- Participation à une réunion avec un bureau d'études pour le suivi des aménagements biodiversité prévus dans un projet agrivoltaïque à Bièvre le 15/05/2025 en visio-conférence.
- Participation à une interview concernant la perception des projets agrivoltaïques sur son territoire, en particulier le projet d'Ether energy à Gedinne, dans le cadre du projet de recherche LUIRET mené par l'UCLouvain, Earth & Life Institute et European Research Council, le 1/12/2025 en visioconférence.

Participation du Parc naturel au Schéma de développement communaux

Le Parc naturel accompagne les communes engagées dans leur SDC. En 2025 et début 2026, le PNAM a été inclus dans les Comités de pilotage des communes de Wellin, Daverdisse, Bertrix et Herbeumont.

On peut également noter dans ce cadre :

- Participation à une réunion sur l'élaboration des SDC avec IDELUX et les Parcs naturels luxembourgeois, le 7/05/2025 en visio-conférence.
- Participation à la présentation des diagnostics territoriaux organisée par le BEP le 7/11/2025 à Namur.

Le Parc naturel met dès lors à disposition des bureaux d'étude en charge des SDC un bon nombre de documents : diagnostic territorial, statistiques, cartographies, etc...





3. Évènements, Formations & Actions par commune

3.1. Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel de l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire

Type d'évènement	Thématique	Public	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Animations avec les écoles	Animation "les types de paysage"	scolaire	Ecole de Graide-Station	01-04-25	/
	Animation "dessinons le paysage"	scolaire	Ecole de Graide-Station	08-04-25	/
	Animation "dessinons le paysage"	scolaire	Ecole de Graide-Station	10-04-25	/
Réunion professionnelle	Comité de pilotage de la Charte paysagère	Membres du COPIL	Paliseul	13-02-25	/
	Dialogues autour des métiers de l'architecture	Etudiants universitaires	Ixelles	13-03-25	ULB - Faculté la Cambre Horta (organisateur)
Formation	Formation sur les paysages pour les guides du territoire	Guides	Herbeumont	20-02-25	/

3.2. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Colloque/Séminaire	Colloque international - L'Europe des paysages et des jardins - Quelles politiques européennes pour les patrimoines jardins et paysagers?	Bazoches-sur-Guyonne (FR)	24-04-25 ; 25-04-25 ; 26-04-25	Institut européen des Jardins et Paysages & Parlement européen	Mélanie Georges
Formation	Les bases de la géologie de la Grande Région	Tellin	27-02-25	SNP	Mélanie Georges
	Formation continue - Les ateliers du paysage "Paysages post-pétrole"	Namur	23-05-25	Université de Namur - Cefoscim	Mélanie Georges

3.3. Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2025 par commune pour l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère – 13.02.25
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 08.04.25
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère – 13.02.25
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 27.03.25
Tombeau du géant	Entretien du point de vue via gestion de la fougère aigle
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)

Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère – 13.02.25
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 04.12.25
Graide-Station	3 animations sur la thématique des paysages (47 élèves sensibilisés au total)
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère – 13.02.25
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 25.03.25
Chapelle des Minires	Concertation pour l'aménagement de l'endroit (Interreg Horizont Climatic)
Commune	Accompagnement du Parc naturel dans le cadre du SDC (comité de pilotage)
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère – 13.02.25
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 22.04.25
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère – 13.02.25
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 01.04.25
Martily	Aménagement sur la boucle paysagère de Martilly
Commune	Accompagnement du Parc naturel dans le cadre du SDC (comité de pilotage)
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère – 13.02.25

Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 28.04.25
Maison du Parc	Conférence « Nos paysages forestiers face au changement climatique » - 29.09.25
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère - 13.02.25
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 27.03.25
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
PNAM - Paliseul	Réunion du Comité de pilotage de la Charte paysagère
Administration communale	Réunion bilatérale pour les recommandations et actions de la Charte paysagère - 27.03.25
Croix Denis Halma	Concertation pour l'aménagement de l'endroit (Interreg Horizont Climatic)
Commune	Accompagnement du Parc naturel dans le cadre du SDC (avis sur RIE)
Commune	Campagne photographique des points de vue par Martin Dellicour dans le cadre l'Observatoire Photographique des Points de vue (OPP Interreg Horizont Climatic)
Commune	Valorisation de 3 points de vue de la commune au travers de la promotion du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>



3. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 2 – Paysages et Aménagement du territoire (paysages et mobilité) du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Création d'une expérience unique avec la création d'une route des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue	• Définition de 4 aménagements pour les différents points de vue et rédaction et/ou lancement de 4 marchés publics pour la réalisation des différents travaux et investissements. Inauguration du point de vue du Jambon à Vresse-sur-Semois • Test et définition finale d'un itinéraire des points de vue à destination d'un public sportif
FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia Opérateur en charge de la fiche : ADL de Florenville	Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia	• Des solutions ont été trouvées pour l'intégration du belvédère dans l'expérience Paysalia et la possibilité de visite autonome (système de surveillance et d'ouverture à distance). • La capsule VR spécifique à Florenville est en cours de finalisation, toutes les prises de vue ont été faite. La planification de la remise en peinture des espace Paysalia et VR ont été planifiées. • Une solution a été trouvée pour le remplacement du système audio du visiorama pour remise en marche. • Les cahiers des charges sont en cours de finalisation



Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 41 : Analyse et gestion des flux <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume	Obtenir une connaissance fine de la fréquentation de certains sites naturels du territoire	- Validation des 8 zones d'installation des capteurs fixes avec les communes concernées et définition des objectifs pour chaque site - Réception des 11 outils de mesure et formation de nos équipes à la manipulation de ceux-ci ainsi qu'à la plateforme d'analyse - Mise en place de 6 capteurs sur le terrain et début des mesures en février 2026
Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 43 : Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume	Aménagement des parkings sur différents sites où convergent plusieurs actions du Parc national	Localisation des 7 aménagements validés avec les communes - Détermination technique des différents projets pour le cahier des charges « Construction des premiers parkings » - Réalisation des projets de la Poulie et le belvédère à Bouillon
Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Développement de la mobilité douce et de l'écotourisme sur le territoire en incitant les citoyens, les familles et les visiteurs à se déplacer au quotidien ou dans le cadre touristique/de loisirs de manière respectueuse de l'environnement et de la nature	- Analyse cartographique de l'offre d'itinéraires et de services cyclables. Une étude détaillée a été menée pour cartographier l'ensemble des itinéraires cyclables et des services associés (stations de réparation, points de location, signalétique, etc.). Cette analyse a permis d'établir un état des lieux précis des infrastructures existantes et de leur adéquation avec les besoins des usagers. - Identification des manquements en termes de niveau de service À partir des données collectées, plusieurs lacunes ont été relevées, notamment en

		matière de sécurité des trajets, de continuité des itinéraires et de disponibilité des équipements de service (stationnements sécurisés, points d'eau, etc.). • Identification des offres et des localisations pouvant répondre à ces manquements Une recherche approfondie a été réalisée pour identifier des solutions adaptées aux besoins observés. Les emplacements prioritaires pour de nouvelles installations ont été sélectionnés en fonction des flux de cyclistes, des points d'intérêt touristiques et des connexions avec les transports en commun. • Discussions avec les pouvoirs locaux sur la pertinence des réponses Des échanges ont été organisés avec les communes concernées afin d'évaluer la faisabilité des propositions et d'assurer leur cohérence avec les politiques locales de mobilité douce. Ces discussions ont permis d'ajuster certaines orientations et de renforcer l'implication des acteurs locaux dans le projet. • Budgétisation des réponses à apporter Une estimation des coûts a été réalisée pour chaque action identifiée, intégrant les investissements nécessaires pour l'amélioration des itinéraires, l'installation d'équipements complémentaires et la mise en place d'actions de promotion. • Rédaction des marchés publics Sur la base des besoins définis et des financements disponibles, les documents nécessaires à la passation des marchés publics ont été rédigés. Ces documents précisent les spécifications techniques, les critères de sélection des prestataires et les modalités de mise en œuvre des travaux et services. • Acquisition des équipements pour compléter le niveau de service du territoire. Installation par les services partenaires ou les services communaux sur l'ensemble des lieux définis dans l'analyse cartographique • Evènement vélo-bus avec l'école primaire de Paliseul et organisation de l'atelier mobilité douce des Journées Européennes des Parcs
--	--	--



Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre : itinéraire et station <i>Opérateur en charge de la fiche : SMAFH ASBL</i>	Construction d'une station équestre et développement d'un réseau d'itinéraires	L'année 2025 a été marquée par une succession de contraintes opérationnelles et d'imprévus qui ont fortement ralenti la mise en œuvre du projet de station équestre. Malgré ces difficultés, nous avons maintenu le cap en ajustant les priorités et méthodes de travail. Vous trouverez ci-dessous un état des lieux au fil des mois : • Janvier : Introduction dossier de complétude à la demande de permis d'urbanisme ; • Février : Mise en avant de manquements et concertation avec l'Auteur de projet ; • Avril : Refus du permis d'urbanisme et consultation d'un conseiller juridique en urbanisme ; • Mai : Rupture du marché public pour carences de l'Auteur de projet ; Réalisation d'un marché public de faible de montant pour mission spontanée d'un nouvel auteur de projet et introduction d'un recours en urbanisme auprès du Gouvernement wallon ; • Juin : Publication d'un marché public pour désignation second auteur de projet et réalisation d'un marché de faible montant pour les essais de sol et RQT sur le terrain ; • Juillet : Attribution marché public auteur de projet station équestre et révision du bail emphytéotique avec l'Administration communale d'Herbeumont ; • Août : Octroi du permis d'urbanisme pour la construction de la station équestre et étude

		réalisée en forêt pour l'élaboration des chemins balisés permanents ; • Septembre : Notification attribution du marché public Auteur de projet station équestre ; • Octobre : Demande de dérogation au Code wallon du Tourisme auprès de Tourisme Wallonie ; • Novembre : Refus de dérogation reçu de Tourisme Wallonie et publication marché public de travaux ; • Décembre : Accueil sur le terrain des entreprises intéressées par le marché public de travaux.
Guider les visiteurs en préservant les zones sensibles		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Cartographie des itinéraires en forêt existants et des circuits balisés, avec information sur les autorisations d'accès des différents usagers de la forêt	• Cartographie des voiries au sein des communes du Parc national : ○ La majeure partie des communes sont cartographiées durant cette année 2025 ; quelques triages sont encore à faire ○ Cette cartographie couvre aussi bien la forêt que les autres milieux (urbains, agricoles, etc) afin de couvrir toute la superficie de la commune ○ Le jeu de données de base est fourni par l'IGN et est corrigé (en milieu forestier) grâce aux relevés des agents du DNF. • Attribution des usagers autorisés parallèlement au travail de cartographie : encodage des autorisations suivant les différents jeux de données croisés (cadastre, propriétés DNF, etc.), mais aussi selon les itinéraires balisés et les remarques des chefs de cantonnement du DNF • Automatisation du flux PIVOT vers Geotrek : ○ Lecture des informations contenues dans PIVOT (base de données officielle contenant les informations touristiques en Wallonie) : itinéraires, évènements, hébergements, restaurants, etc ○ Certains champs sont convertis pour être importés dans la base de données de Geotrek ○ Mise en place de scripts d'automatisation pour réaliser l'import / mise à jour des données le plus automatiquement possible
FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce	Cartographie interactive pour faciliter l'équilibre entre les activités humaines et le	Démarrage de la FA prévu pour début 2026 (en attente de la mise en place du geoportail commun au FA 42, 48 et 49).

Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume	besoin de protection de la biodiversité	
FA 50 : Développer des outils de gestion urbanistique et paysagère Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume	• Renforcement de la cohérence urbanistique à l'échelle du territoire • Production des fiches de bonnes pratiques pour guider les acteurs locaux • Contribution au maillage écologique en intégrant des aménagements favorables à l'accueil de la biodiversité • Valorisation de la biodiversité grâce à des projets exemplaires	• Réalisation des plans pour : Chiny (Jamoigne), Bouillon (La Poulie), Bertrix (Verger autour de la mare existante pour espace didactique). • Etude pour l'arboretum de Paliseul : Promenade didactique en collaboration avec plusieurs CM). Pas de projet sur Herbeumont. • Démarrage du chantier PE Paliseul. Préparation chantier Florenville (Aire de baignade de Lacuisine), accord commune suite à modifications. • Réalisation des chantiers de Rossignol, Vresse, Chiny • Préparation au cycle biodiversité dans les écoles





AXE 3 – Développement rural et socio-économique



1. Agriculture



Dans le cadre d'un projet LEADER « *Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine* », le Parc naturel de l'Ardenne méridionale a pour objectif d'aider à l'installation et à l'émergence de nouveaux modèles agricoles, notamment en agissant sur l'accès à la terre sur son territoire. Le projet vise également à soutenir l'innovation en termes de valorisation et de production des ressources du territoire. Enfin, le Parc maintient et renforce ses actions en faveur des circuits courts, notamment via la création de réseaux et la mise en commun d'outils au sein du territoire.

1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

Mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité

Le Parc naturel a poursuivi en 2025 l'accompagnement des communes dans le cadre du subside « Droit de tirage » lié aux projets de plantation de ligneux indigènes. Une majorité des plantations effectuées et prévues sont situées en milieu agricole, en partenariat avec les agriculteurs.

Des conseils spécifiques à la plantation et l'entretien de systèmes pré-verger ont été prodigués à plusieurs agriculteurs demandeurs au cours de l'année 2025.

Trois agriculteurs ont également été conseillés pour la création de mares prairiales ainsi qu'au sujet de la gestion d'une prairie humide de grand intérêt biologique.

1.2. Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires

Rénovation et agrandissement de l'abattoir de Gedinne

Après plusieurs années de démarches administratives et de montages financiers, l'année 2025 marque un tournant appréciable pour l'abattoir de Gedinne, pilier de la filière viande en Ardenne méridionale.

Initié dès 2018 sous l'impulsion d'une collaboration entre la Commune de Gedinne et le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le projet « PERAGRAM » entre enfin dans une phase de rénovation et d'agrandissement grâce à une subvention de 190.000 €, officialisée par un arrêté ministériel daté du 30 juillet 2025.

Cet aboutissement permet de débloquer les fonds nécessaires à la modernisation de cet outil indispensable à notre autonomie alimentaire en soutenant la construction d'une extension incluant un bureau d'accueil, la rénovation des installations frigorifiques et la pose de panneaux photovoltaïques.

Au-delà d'une mise en conformité, cet investissement contribue à la pérennité d'un service de proximité essentiel à plus de 1.000 clients, éleveurs, producteurs et bouchers du territoire.

De plus, le dossier de demande de reconnaissance en tant que SIEG (Service d'Intérêt économique général) réalisé avec la collaboration du Parc naturel et permettant l'accès à des subventions a été déposé en 2024 et a reçu une validation effective en 2025.

Une remorque-frigo à disposition des producteurs locaux

Une remorque frigo floquée aux couleurs du Parc naturel est mise à disposition des éleveurs et producteurs du territoire pour le transport de leurs produits.

Conçu pour s'adapter aux besoins de l'ensemble des filières agroalimentaires, cet outil d'une capacité de 12 m3 permet également le transport de carcasses de viande.

Atout majeur de cet équipement, son groupe électrogène embarqué assure un maintien autonome de la chaîne du froid, sécurisant chaque étape du transport, même lors d'arrêts fréquents.

Le cadre d'utilisation de cette remorque réfrigérée a été consolidé afin de réaffirmer son rôle logistique et sécuriser les futures mises à disposition.



1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire

Faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire

Soutenir l'émergence de la filière maraîchère

Dans le cadre du projet Agriculture « Leader 2024-2027 », une attention particulière est portée au développement de la filière maraîchère et à l'accompagnement de nouveaux porteurs de projets.

Un premier inventaire révèle une présence maraîchère encore restreinte sur le territoire ; la dizaine de producteurs actuels, parfois spécialisés, laissant entrevoir une marge de progression importante pour répondre à la diversité des besoins en légumes locaux.

On constate également, que, malgré l'usage de serres tunnels, le climat ardennais impose un décalage marqué du calendrier des récoltes par rapport aux régions voisines et limite considérablement la variété des cultures disponibles durant l'hiver.

Ce constat oriente désormais la réflexion vers des solutions d'exploitation innovantes et sobres en énergie, capables de mieux sécuriser les cycles de production sans en dégrader le bilan carbone.

L'appel à candidatures prévu pour la mise en place d'espaces-tests maraîchers s'inscrit dans cette optique, en offrant un cadre pour expérimenter ces techniques.

Cette dynamique est d'ailleurs confortée par l'engagement de deux communes du territoire, qui se sont d'ores et déjà déclarées favorables à la mise à disposition de foncier.

Dans cet élan, l'année 2025 a été marquée par l'émergence du « Jardin citoyen d'Herbeumont ». Porté par un noyau de sept personnes, ce projet de potager collectif a mis à profit la saison hivernale pour structurer son fonctionnement et définir les bases de son action pour 2026 : un modèle hybride combinant parcelles individuelles et cultures collectives, le tout conduit selon les principes de la permaculture.

Installé sur un terrain de 24 ares, le collectif s'attelle désormais à l'aménagement du site tout en préparant un appel aux citoyens et de premiers ateliers pour lancer officiellement la production.

Mise en production d'arbres têtards à valeur fourragère

L'arbre têtard au service de l'élevage

Au-delà de leurs nombreux rôles, les arbres têtards offrent un levier de résilience face aux aléas climatiques en constituant, notamment, un complément fourrager pouvant se révéler précieux en périodes de sécheresse.

L'année 2025 a permis d'avancer très concrètement sur ce projet :

- consolider le partenariat avec un premier pépiniériste candidat volontaire (la pépinière Gailly-Jourdan à Paliseul) pour la mise à disposition de surface de culture et de main-d'œuvre ;
- sélectionner les essences et hauteurs de trognes adaptées au bétail local ;
- acquérir une arracheuse-dépivoteuse déportée, outil indispensable à la récolte des plants.

Ces étapes ont été accompagnées des premières sensibilisations auprès des agriculteurs du territoire et de la réalisation de supports de communication sur ce projet.

Ce programme prévoit la production de 1.000 arbres de cinq essences locales destinés à une distribution gratuite, tout en s'attachant à lever les freins liés à leur entretien par une démonstration chiffrée des bénéfices afin de soutenir l'appel à manifestation d'intérêt prévu dès 2026. L'objectif étant de soutenir le développement d'une nouvelle filière sur le territoire.

Préservation et valorisation des vergers du territoire

• Promotion autour des vergers haute-tige et accompagnement des dynamiques locales

En 2025, le Parc naturel a poursuivi son travail d'accompagnement, de sensibilisation et de formation autour des vergers haute-tige, en s'adressant à la fois aux citoyens, aux collectivités et aux professionnels. Les actions menées ont permis de renforcer les connaissances techniques liées à l'entretien des vergers, de soutenir des initiatives citoyennes locales et de contribuer à la sauvegarde du patrimoine fruitier du territoire.

Le Parc naturel a notamment poursuivi son appui aux collectifs citoyens engagés dans la gestion de vergers communaux ou partagés.

- Le collectif citoyen du *Verger d'Antan* à Herbeumont a bénéficié d'un accompagnement dans la poursuite des soins annuels apportés au verger.
- Le collectif citoyen du *verger de Oizy* (Bièvre) a, quant à lui, été soutenu dans la reprise de ses activités.
- Plus largement, le Parc naturel a poursuivi l'accompagnement des citoyens et des agriculteurs dans leurs projets de création, d'aménagement ou d'entretien de vergers et pré-vergers, avec un total de **9 projets suivis en 2025**.



- **Organisation de formations « Vergers »**

En 2025, plusieurs formations ont été organisées par le Parc naturel afin de renforcer les compétences des différents publics concernés par la gestion et la valorisation des vergers.

- Sept demi-journées de formation à la taille des arbres fruitiers ont été proposées à destination des citoyens du territoire, rassemblant 77 participants au total.
- Le Parc naturel a également assuré un accompagnement technique des ouvriers communaux pour la taille des arbres fruitiers dans les communes de Daverdisse, Bièvre et Bouillon.
- En collaboration avec l'ASBL Diversifruits, quatre journées complètes de formation à destination des élagueurs et autres professionnels des Parcs et Jardins ont été organisées, pour un total de 13 participants.
- Des formations à la greffe ont également été proposées aux citoyens, en partenariat avec Benjamin Cerisier, de la Fédération des Parcs naturels, et ont rassemblé 23 participants.
- Une session consacrée aux soins d'été au verger a par ailleurs été organisée et a réuni 5 participants.
- Enfin, une formation en pomologie a été proposée en partenariat avec Diversifruits, le Pressoir d'Hortus et Benjamin Cerisier, de la Fédération des Parcs naturels. Répartie en trois sessions, elle a rassemblé 31 participants.

- **Sauvegarde du patrimoine fruitier local**

En 2025, le Parc naturel a également poursuivi ses actions en faveur de la sauvegarde du patrimoine fruitier local. Dans le prolongement des prospections menées en 2024, des prélèvements de bois de greffe ont été réalisés sur d'anciennes variétés repérées sur le territoire. Ces greffons ont ensuite été conservés puis valorisés dans le cadre d'une formation à la greffe à destination des citoyens. Les jeunes plants issus de cette opération ont été mis en pépinière jusqu'au mois de novembre, avant d'être replantés dans les vergers communaux de la commune de Daverdisse.

- **Promotion et animation autour des vergers**

Le Parc naturel a également poursuivi son travail de sensibilisation du grand public à travers l'organisation d'événements autour du verger.

Lors de la deuxième édition de la *Fête de la Pomme* à Noirefontaine (Bouillon), qui a rassemblé environ 150 participants, plusieurs activités ont été organisées en lien avec le verger et la valorisation fruitière. Le programme a notamment compris la récolte des fruits avec les enfants de l'école, le pressage des fruits à l'aide d'une presse mobile, ainsi que la distribution et la vente des jus de fruits lors de l'événement du 17 octobre 2025. À cette occasion, le Parc naturel a également proposé trois ateliers didactiques au sein du verger, ainsi qu'un temps de questions-réponses destiné aux adultes.



1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles

Faciliter la transmission des exploitations agricoles

- **Un cycle de formation pour soutenir les cédants**

En 2025, le Parc naturel s'est associé à la FJA, la FUGEA et Terre en Vue via le projet *Trans'Mission*, pour mettre sur pied un cycle d'ateliers « *Comment préparer la reprise de ma ferme ?* » en vue de son lancement début 2026.

Ce parcours de formation s'adressant aux cédants soucieux de pérenniser leur outil de travail, s'ouvrira sur une réflexion autour du calendrier idéal de transmission et l'identification des acteurs-clé. La démarche plongera ensuite dans la réalité chiffrée de l'exploitation, où l'évaluation technique rencontre l'exigence de rentabilité nécessaire au repreneur.

Entre complexités juridiques, sociales, fiscales et foncières, le cycle placera l'humain au cœur des échanges par des témoignages croisés, avant de déboucher sur un plan d'action.

Ce cycle de formation sera organisé au premier semestre 2026 et permettra l'accompagnement d'une dizaine d'exploitations candidates à la transmission.

- **Valoriser les opportunités de transmission sans successeur identifié**

Dans l'objectif de révéler le potentiel des fermes sans repreneur en tant que réelles opportunités auprès de jeunes candidats, le Parc naturel se positionne comme un outil d'accompagnement tant sur un volet d'audit technique et financier que sur un volet marketing.



L'accompagnement individuel des exploitations, déjà initié en 2024, se poursuit par la formation en continu du chargé de mission sur la maîtrise des outils de diagnostic, tant quantitatifs que qualitatifs afin de tendre vers une expertise la plus pointue possible, notamment sur des dossiers de plus en plus complexes.

Une campagne de communication a été élaborée et se concrétisera dès la saison estivale 2026 par la réalisation de capsules vidéo visant à capturer le « plein potentiel » des exploitations et leur capacité à se diversifier ainsi que pour maximiser leur visibilité sur les réseaux spécialisés.

Ces approches sur-mesure permettront de consolider les données techniques et financières des fermes à transmettre, offrant également un horizon de reprise plus lisible pour les jeunes candidats.

- **Des événements dédiés à la transmission**

L'année 2025 a été guidée par une volonté de valoriser le fait que le simple engagement d'une réflexion constitue déjà, en soi, une étape fondamentale du processus de cession.

Pour ce faire, le Parc est allé à la rencontre des agriculteurs sur l'ensemble de son territoire, multipliant les points de contact. La présence du Parc lors de nombreux rendez-vous sectoriels a donc constitué une opportunité pour aborder la transmission de manière naturelle avec des moments d'échanges informels.

Deux cinés-débats ont également été organisés à Bouillon et à Gedinne. Conçus comme de véritables « brise-glace », ces soirées spécifiques ont permis d'initier le dialogue avec des agriculteurs en âge de céder leur activité. L'objectif était de leur offrir un espace de réflexion les encourageant à franchir le pas d'un accompagnement plus approfondi, leur donnant la possibilité d'ainsi trouver des réponses aux nombreuses interrogations, tant fiscales, techniques qu'humaines, que soulève inévitablement ce tournant de leur carrière.

Favoriser l'accès au foncier public pour une agriculture durable

Soutenir les administrations dans une gestion foncière agricole pérenne

L'année 2025 a été marquée par une évolution importante dans l'accompagnement des propriétaires publics relatif au cadre juridique du bail à ferme, à la suite de l'émergence d'un outil de référence développé par l'Agence du Foncier Agricole au niveau de la Région wallonne.

Le Parc naturel a donc adapté en conséquence son outil LOCATERRE, développé sur mesure pour aider les Communes dans la gestion foncières de leurs terres agricoles et leur procédure d'attribution.

Un travail de concertation avec un juriste, mené tout au long du second semestre, a permis de définir de premiers critères complémentaires favorisant une agriculture pérenne et à taille humaine. Ces derniers doivent encore s'inscrire en synergie avec le cadre légal wallon, qui place déjà l'installation des jeunes agriculteurs au cœur de ses priorités. Ils seront proposés aux Communes du Parc.

1.5. Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

Soutenir la visibilité des producteurs et l'identité alimentaire du territoire

- **Carte des producteurs et des commerces alimentaires de l'Ardenne méridionale**

La diffusion de la carte « *Les Routes gourmandes de l'Ardenne méridionale* » s'est poursuivie lors de divers événements, offrant aux consommateurs une identification claire des producteurs et commerces locaux dans chaque commune.

En complément de ce support papier, l'outil numérique WebGis reste accessible et est régulièrement actualisé, via le site du Parc pour géolocaliser précisément les points de vente.

- **Identification de la production locale**

La signalétique « *Made in Ardenne méridionale* » (MIAM), développée en partenariat avec les ADL, continue d'assurer la visibilité de l'origine locale au sein des points de vente partenaires.

Ces différents supports restent ainsi à la disposition des acteurs locaux pour soutenir l'identification des produits de notre région.



1.6. Favoriser (Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics

Consolider les réseaux de distribution solidaire et citoyenne

Analyse des besoins et redéfinition des priorités pour les GAC

Un travail d'inventaire et de rencontre a permis de dresser un état des lieux complet des structures encore actives sur le territoire. Une enquête numérique a également révélé une évolution des besoins depuis la rédaction de la fiche-projet Leader dédiée.

Si l'intérêt pour une plateforme de gestion informatique commune a disparu, une demande forte s'est exprimée en faveur du renforcement de la communication et de la montée en compétence des bénévoles.

Fort de cet enseignement, l'action s'est réorientée vers le soutien au capital humain, moteur essentiel de ces structures de proximité, l'enjeu résidant actuellement dans la création d'une culture de réseau.

Un programme de formations dédiées a donc été mis sur les rails pour répondre à ce besoin dès 2026. Il visera la professionnalisation des pratiques de gestion, d'accueil et de communication des asbl.

Actions de communication et de sensibilisation

- **Publications papier**

Rédaction et publication d'articles en toutes-boîtes via le Journal du Parc distribué en 21.100 exemplaires sur les 9 communes. En 2025, une section « Quoi de neuf » a été réservée au cycle annuel d'activités autour des vergers et une double page a été consacrée à la transmission des exploitations, un enjeu d'avenir pour notre agriculture.

Pour le Journal de Classe du p'tit Ardennais, rédaction de fiches didactiques mensuelles liées aux fruits et légumes de saisons ainsi que sur les arbres fruitiers du verger.

- **Articles numériques**

L'agriculture est fréquemment mise à l'honneur via les réseaux sociaux du Parc naturel et notamment les publications Facebook visant à sensibiliser la population et/ou à partager les activités, animations et formations où une participation des citoyens et agriculteurs est possible.

Ainsi, plusieurs articles ont été partagés au sujet des cycles de formation autour des vergers, du cycle de formation à la transmission des exploitations, des différents cinés-débats organisés ainsi que concernant la présence du Parc naturel sur les stands de divers événements.

Enfin, plusieurs actions de communication ont été créées au sujet de la mise en culture d'arbres-têtards et de leur disponibilité future pour les agriculteurs volontaires.

- **Organisation d'événements / Participations à des événements en lien**

Le Parc a assuré une présence active lors d'une Commission Locale de Développement Rural et a participé à deux soirées d'information dédiées à la gestion des terres publiques, favorisant ainsi le dialogue entre autorités locales, citoyens et exploitants agricoles.



Parallèlement à ces échanges plus institutionnels, deux cinés-débats ont été organisés afin d'amorcer le dialogue autour de la transmission agricole, précédés par une séance de formation spécifique pour l'obtention de la phytolice.

La visibilité de nos actions a également été renforcée par la tenue de stands lors de divers événements dédiés à l'agriculture, ainsi que par notre participation à divers sommets, conférences et rendez-vous techniques, essentiels pour confronter nos initiatives aux réalités du secteur.

1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

La culture du sapin de Noël constitue une filière agricole structurante pour l'Ardenne méridionale : le territoire des trois GAL partenaires (Ardenne Méridionale, Nov'Ardenne, Haute-Sûre Forêt d'Anlier) concentre 2.168 hectares de production, soit 60 % de la surface wallonne, et fait vivre 70 à 80 producteurs.

Si cette culture contribue au dynamisme économique rural, elle reste largement dépendante de l'usage d'herbicides pour le contrôle des adventices. Le projet LEADER de coopération interterritoriale « *Sapin de Noël en gestion différenciée* » accompagne depuis 2019 les producteurs dans la transition vers une conduite zéro herbicide, en testant des alternatives concrètes : couverts végétaux, pâturage ovin (race Shropshire) et structures d'accueil de la biodiversité.

La première programmation (2019-2023, budget de 386.280€) a permis de constituer un réseau de 12 producteurs partenaires sur 25 hectares d'essais, d'analyser les sols de 37 parcelles et de tester 8 techniques alternatives. La seconde programmation (2024-2027, budget de 176.120€, 0,4ETP) se concentre sur l'accompagnement technico-économique du cycle complet de production en gestion différenciée.

En 2025, les suivis réalisés chez les producteurs partenaires ont permis de préciser les conditions de viabilité économique de cette transition.

Le surcoût de production est estimé à +2,13 €/sapin (+32 %), principalement dû à l'allongement du cycle de production d'un an (9 ans au lieu de 8) et à un taux de sapins non vendus plus élevé (13 % contre 7,5 % en conventionnel).

Les analyses de sol menées sur le réseau de parcelles ont par ailleurs révélé des carences fréquentes : 35 % des sols présentent un pH trop bas, 40 à 60 % sont déficitaires en phosphore et 40 % en potassium, autant de facteurs qui, une fois corrigés par un conseil agronomique adapté, peuvent contribuer à réduire l'écart de rendement avec le conventionnel.

L'année a également été marquée par le départ du coordinateur de l'Union Ardennaise des Pépiniéristes, remplacé en intérim par Florian Grosjean (« Végétal d'ici »).

Le projet se poursuit avec pour objectifs :

- la mise en vente des premiers sapins issus de gestion différenciée ;
- la publication d'un guide de bonnes pratiques à destination des producteurs d'ici 2027.

1.8. Évènements, Formations & Actions par commune



Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel de *la mission Agriculture*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Formation	Cycle de formation à destination des élagueurs professionnels : Jour 1	Professionnels	Hors territoire	30-01-25	Diversifruits
	Cycle de formation à destination des élagueurs professionnels : Jour 2	Professionnels	Paliseul	03-02-25	Diversifruits
	Cycle de formation à destination des élagueurs professionnels : Jour 3	Professionnels	Hors territoire	06-02-25	Diversifruits
	Cycle de formation à destination des élagueurs	Professionnels	Daverdisse	14-02-25	Diversifruits

	professionnels : Jour 4				
	Initiation à la taille des fruitiers	Citoyens	Gedinne	21-02-25	
	Formation à la taille des fruitiers - 3ème session	Ouvriers communaux	Daverdisse	21-02-25	
	Initiation à la taille des fruitiers	Citoyens	Daverdisse	28-02-25	
	Formation à la taille des fruitiers - 3ème session	Ouvriers communaux	Bouillon	07-03-25	
	Initiation à la taille des fruitiers	Citoyens	Bouillon	14-03-25	
	Initiation à la taille des fruitiers	Citoyens	Paliseul	14-03-25	
	Initiation à la taille des fruitiers	Citoyens	Bièvre	18-03-25	
	Initiation à la taille des fruitiers	Citoyens	Herbeumont	21-03-25	
	Initiation à la taille des fruitiers	Citoyens	Paliseul	02-04-25	
	Formation à la greffe des fruitiers	Citoyens	Paliseul	04-04-25	Réseau wallon des vergers conservatoires; CRA-W
	Formation à la greffe des fruitiers	Citoyens	Paliseul	19-04-25	Réseau wallon des vergers conservatoires; CRA-W
	Module en phytolice : Prévenir les infestations d'insectes nuisibles en lutte intégrée	Agriculteurs / détenteurs de phytolice P1, P2, P3	Bièvre	16-07-25	Natagriwal / CC Bièvre
	Initiation à la Pomologie	Citoyens	Paliseul	08-10-25	Réseau wallon des vergers conservatoires; CRA-W

	Initiation à la Pomologie	Citoyens	Paliseul	22-10-25	Pressoir d'Hortus - Floropassion
	Initiation à la Pomologie	Citoyens	Paliseul	08-11-25	Pressoir d'Hortus - Floropassion
Conférence/Ciné-débat	Ciné-débat : La Ferme des Bertrand - transmission des exploitations agricoles	Agriculteurs	Bouillon	29-09-25	TEV, FUGEA, FJA
	Ciné-débat : La Ferme des Bertrand - transmission des exploitations agricoles	Agriculteurs	Gedinne	06-10-25	TEV, FUGEA, FJA
	Ciné-débat : la théorie du boxeur - l'agriculture face au défi climatique	Agriculteurs	Bertrix	25-11-25	PNAM en soutien du POLLEC de Bertrix
Evènement grand public	Stand à la fête du livre à Vresse avec conversation-débat "Les élevages de chez nous : la réalité de l'éleveur face à la vérité des produits"	Grand public et agriculteurs	Vresse	16-11-25	CC de Vresse
	Fête de la pomme 2025 avec l'école de Noirefontaine	Citoyens et élèves de l'école de Noirefontaine	Bouillon	17-10-25	École communale de Noirefontaine
Rencontre professionnelle	Salon de l'autonomie fourragère	Agriculteurs	Hors territoire	25-09-25	Fugea
Séance d'information	Nouveau CdC - location des terres publiques	Agriculteurs	Bertrix	09-09-25	Commune de Bertrix
	Nouveau CdC - location des terres publiques	Agriculteurs	Paliseul	06-11-25	Commune de Paliseul

Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de la mission Agriculture.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Colloque/séminaire	Regards croisés sur l'économie agricole	Namur	23-01-25	SPW - DAEA	Marie Weisse
	Carbon Farming - jour 1	Courrière	22-05-25	RwPAC	Sylvie Laurant
	Carbon Farming - jour 2	Strée	13-06-25	RwPAC	Sylvie Laurant
	Salon professionnel de l'autonomie fourragère	Michamps	25-09-25	FUGEA / Centre de Michamps	Sylvie Laurant
	Agr.e Sommet :	Libramont			Sylvie Laurant
Formation	Formation aux aspects psychologiques des agriculteurs en transmission	Namur	25-11-25	TEV, Fugea et FJA	Sylvie Laurant
	Plantation et entretien des arbres têtards	Marloie	29-11-25	Trognes de Wallonie	Sylvie Laurant
	Prélèvement de greffons fruitiers	Paliseul	19-02-25		Marie Weisse
	Formation à la greffe de fruitiers	Paliseul	02-04-25		Marie Weisse
Rencontre professionnelle	Journée Inter-GAL	Donceel Miège	20-11-25	RwPAC	Sylvie Laurant
	Rencontre autour des vergers	Petit Bomal	16-05-25	Diversifruits	Marie Weisse
Webinaire	Formation à l'encodage sur WALAKIS	En ligne	20-05-25	SPW-ARNE	Sylvie Laurant
	Réinventer nos territoires ruraux face au défi climatique	En ligne	18-11-25	SPW Agriculture	Sylvie Laurant

	MAEC Sol : mieux comprendre pour mieux s'engager	En ligne			Sylvie Laurant
--	--	----------	--	--	----------------

Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2025 par commune pour *la mission Agriculture*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Bertrix	Suivi parcelles d'essais sapin en gestion différenciée
Verger	Initiation à la taille des arbres fruitiers, à destination des citoyens
Centre culturel	Animation du débat après la projection du film 'La théorie du boxeur' pour repenser la résilience alimentaire d'un territoire
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Bouillon Ciné	Animation du ciné-débat transmission : la ferme des Bertrand
Ucimont	Suivi parcelles d'essais sapin en gestion différenciée, essais pâturage ovin (Shropshire)
Corbion	Initiation à la taille des arbres fruitiers, à destination des citoyens
Vergers	Accompagnement des ouvriers communaux pour la taille des vergers
Noirefontaine	Fête de la Pomme 2025
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Centre culturel	Organisation d'un module de formation phytolice
Oizy	Suivi parcelles d'essais sapin en gestion différenciée
Oizy	Accompagnement du collectif citoyen du verger de Oizy
RSFC	Initiation à la taille des fruitiers, à destination des citoyens
Vergers	Accompagnement des ouvriers pour la taille des vergers du territoire
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Vergers	Accompagnement des ouvriers pour la taille des vergers du territoire
Porcheresse	Initiation à la taille des fruitiers, à destination des citoyens
Vergers	Regarnissage des vergers communaux avec les jeunes plants greffés localement
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Ciné Gedinne	Animation du ciné-débat transmission : la ferme des Bertrand
Bourseigne-Neuve	Initiation à la taille des fruitiers, à destination des citoyens
Gedinne	Concrétisation des travaux de l'abattoir communal
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Straimont	Initiation à la taille des fruitiers, à destination des citoyens
Straimont	Accompagnement du collectif citoyen du Verger d'Antan pour les soins annuels au verger

Au Routeux	Accompagnement du collectif du Jardin citoyen d'Herbeumont pour la structuration de son mode de fonctionnement et l'aménagement du site
Texte	Texte
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Vergers	Initiation à la taille des fruitiers, à destination des citoyens
PNAM	Formations à la greffe des arbres fruitiers
PNAM	Formations à la Pomologie
Pépinière Gailly-Jourdan	Partenariat pour la mise en culture d'arbres têtards
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Centre d'interprétation de l'Art	Tenue d'un stand lors de la conférence-débat : la réalité de l'éleveur face à la vérité des produits régionaux
Orchimont	Suivi parcelles d'essais sapin en gestion différenciée





Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission Agriculture du Parc naturel.

Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 12 : Préservation et restauration de la biodiversité sauvage des milieux et cultivées des milieux agricoles <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume	Préservation et restauration de la biodiversité dans les milieux agricoles à travers la préservation des prairies maigres de fauche (finalisation de l'inventaire des prairies maigres de fauche et lister les prairies intéressantes à passer sous convention)	• Cartographie pour la préparation des inventaires de terrain de mai-juin 2026. • Liste des prairies à mettre sous convention : A faire après les inventaires de mai-juin 2026. • Arbres restaurés : Pas de potentiel suffisamment grand. • Arbres fruitiers plantés : Validation des sites de plantation et 150 arbres fruitiers plantés.
FA 15 : Développement d'un réseau de haies, vergers et alignements d'arbres. <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume	Amélioration du maillage écologique en plantant des haies et des arbres (fruitiers)	Les plants de haies ont été validés. Début des plantations prévus à partir de février 2026.



2. Forêt – Filière bois



2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée

Facilitation de la gestion forestière par les propriétaires privés

En collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée – CAPFP, les propriétaires privés de petites parcelles forestières (moins de 5 ha) peuvent recevoir une aide pour l'organisation, la coordination et le suivi de vente de bois et de travaux forestiers groupés. Dans ce contexte, l'appui du Parc naturel est intéressant, en tant que relais territorial et « facilitateur » auprès des Communes. Parallèlement à ces actions groupées, les petits propriétaires peuvent obtenir des conseils simples de gestion (visite individuelle), de même que recevoir une information dans le cadre de la gestion des crises sanitaires forestières (cas des scolytes).

Les bénéficiaires de l'action sont des propriétaires privés de moins de 5 ha (le territoire compte quelques 8.000 propriétés forestières privées, dont plus de 90% sont d'une superficie inférieure à 5 ha !). L'objectif est de redynamiser la gestion forestière au sein de ces petites propriétés morcelées afin de mieux valoriser leurs bois au travers, notamment, de ventes groupées.

En 2025 s'est déroulé le suivi des actions groupées initiées les années précédentes sur les communes de Gedinne et Bièvre (en collaboration avec l'ADL Bièvre-Vresse pour cette dernière).

La programmation de nouvelles actions groupées est prévue en 2026 sur les communes de Daverdisse, Wellin et Paliseul (à confirmer).

Mise en place d'associations de propriétaires forestiers privés

Une des fiche-action du Parc national de la Vallée de la Semois portée par le PNAM vise à créer une association de propriétaires forestiers propre au massif de la vallée et en lien avec les objectifs du Parc national. Le Parc naturel a donc pu collaborer avec le PNVS et la CAPFP dans le cadre de la création de cette association de propriétaires forestiers privés de la Semois.

L'objectif est de se coordonner et d'utiliser l'opportunité de cette initiative pour étendre, à terme, cette dynamique de regroupement à l'ensemble des propriétés forestières du Parc naturel et pas seulement celles du territoire du PNVS, qui est plus restreint. Cela répond également à la demande des Communes concernées qui souhaitent que la proposition de regroupement ne soit pas exclusive à une partie des propriétaires qui sont inclus dans le territoire du PNVS.

Diverses actions de soutien ont pu être menées dans le cadre de cette collaboration, dont l'organisation d'une séance d'information (le 23/04/2025) pour les propriétaires forestiers privés sur la thématique du reboisement après exploitation.

Plusieurs rencontres individuelles avec les propriétaires pour aider à la gestion de leurs parcelles ont aussi été organisées en collaboration avec les techniciens forestiers de la CAPFP.

Conseils pour la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans la gestion forestière

La candidature pour le projet Life Climat « CoForLife », avec pour chef de file Forêt.Nature et pour lequel le Parc naturel est partenaire au côté d'autres Parcs naturels wallons, avec également la Cellule d'Appui à la petite forêt privée, vise à soutenir la transition des pratiques sylvicoles locales vers la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC). Cette sylviculture est considérée comme une pratique s'appuyant plus fortement sur les mécanismes naturels de l'écosystème forestier, tout en accentuant la production de bois d'œuvre de qualité.

Un des axes majeurs du projet vise à sensibiliser et former les propriétaires forestiers, mais également les autres opérateurs de la filière sylvicole, à cette sylviculture.

Quelques améliorations devaient être apportées au dossier de candidature pour un ultime dépôt en septembre 2025. Cependant, le contexte du soutien des instances régionales a été jugé trop faible que pour envisager le dépôt de cette ultime candidature.

2.2. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

Explication du cycle et des fonctions de la forêt

Le Parc naturel investit dans la remise en valeur progressive de la fonction pédagogique des arboretums présents sur son territoire (à Gedinne, Bertrix, Bouillon, Paliseul et Sugny (Vresse)).

En collaboration avec les Communes concernées et le DNF, la valorisation pédagogique des sites passe par la rénovation des plaquettes d'identification des arbres (plaquettes et piquets de support), la conception de panneaux didactiques et panneaux d'accueil, la plantation de nouvelles essences d'arbres.

Un important travail de recensement des essences présentes et de leur état sanitaire s'est prolongé en 2025, portant un total de 115 essences différentes venant de partout dans le monde représentées dans nos arboretums. Le travail a aussi consisté à rechercher des illustrations botaniques pour ces 115 essences différentes. Le Parc a pu compter sur la bonne collaboration du Jardin botanique de Meise dans ce cadre.

Il dispose désormais d'un catalogue complet de plaquettes d'identification d'arbres pour les différents projets soutenus dans les différentes communes.

Fin 2025, les projets de Gedinne, Paliseul et Sugny (Vresse) sont pratiquement aboutis. Les étapes se poursuivent ensuite pour Bouillon et Bertrix courant 2026.

2.3. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts

Mise en réseau des acteurs de la filière forêt-bois

Le chargé de mission a pu rencontrer divers acteurs de la filière pour se renseigner et échanger sur les initiatives existantes en matière de facilitation du recours au circuit courts dans la filière, ainsi que des initiatives de mise en réseau des acteurs de la filière.

Un cas concret de recherche de valorisation locale pour des produits de coupe issus d'entretien d'une parcelle forestière en régénération naturelle a pu être suivi par le chargé de mission en collaboration avec le DNF local, la commune de Paliseul et Gembloux Agro Biotech (ULg).

L'enjeu était double : montrer aux propriétaires forestiers que ce type de gestion de parcelle peut être un choix opportun dans le cadre d'une diversification prudente face au changement climatique, et démontrer également qu'une valorisation locale de produits peu attractifs est possible. Les résultats de cette action ont pu être valorisés lors du 9ème Carrefour Forestier à Libin le 21/03/2025 (rencontre d'échanges sur les sujets de recherche forestière appliquée menée par Gembloux Agro-Biotech (ULg)).



2.4. Évènements, Formations & Actions par commune



Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Forêt – Filière bois*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Séance d'information	9ème carrefour Forestier de Gembloux Agrobio Tech	Filière Forêt - Bois	Gembloux	21-03-25	Gembloux ABT - Ulg + DNF
Rencontres professionnelles	Le reboisement : intérêts économiques et biologiques (information / formation)	Propriétaires forestiers privés	Vresse-sur-Semois	23-04-25	CAPFP
	GT Forêt des Parcs Naturels	Chargés de mission "forêt" des PN	Paliseul	24-04-25	

Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par le chargé de mission dans le cadre de *la mission Forêt – Filière bois*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Conférence	Les Lundis du Bois : Santé des forêts, santé des humains	Trois-Ponts	20-01-25	Centre Culturel Stavelot Trois-Ponts	Pierre MARTIN
	Les Lundis du Bois : Sols forestiers	Trois-Ponts	10-02-25	Centre Culturel Stavelot Trois-Ponts	Pierre MARTIN
Atelier	GT PAC Forêt-Sylviculture	Mariembourg	18-03-25	Rwdr	Pierre MARTIN
Colloque/Séminaire	Rencontres Filière Bois 2025	Libramont	15-04-25	Coopéralia	Pierre MARTIN



Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2025 par commune pour la mission *Forêt – Filière bois*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Bertrix	Remise en valeur de la fonction pédagogique de l'arboretum (en cours)
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Bouillon	Remise en valeur de la fonction pédagogique de l'arboretum (en cours)
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Toute la commune	Accompagnement des propriétaires forestiers privés avec la CAPFP
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Gedinne	Remise en valeur de la fonction pédagogique de l'arboretum
Toute la commune	Accompagnement des propriétaires forestiers privés avec la CAPFP
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Maissin	Valorisation des produits de coupe dans une parcelle forestière en régé naturelle
Paliseul	Remise en valeur de la fonction pédagogique de l'arboretum
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Sugny	Remise en valeur de la fonction pédagogique de l'arboretum

Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Forêt)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission Forêt – Filière bois du Parc naturel.

Équilibre sylvo-cynégétique		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 27 : Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Préservation des faons lors des fauches en zone agricole par le sauvetage de 30 faons par an	• Achat de 2 drones équipés de caméra thermique pour la détection des faons avant les fauches • Mise à disposition des drones à l'ASBL Sauvons Bambi qui coordonne l'ensemble des missions de sauvetage pour la saison 2026
FA 28 : Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération	Estimation de la densité de gibier sur la forêt publique du PNVS grâce à un réseau de pièges caméra et à la méthode statistique de REM.

FA 29 : Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts et limitation de l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Implantation de 320 placettes de fruitiers forestiers, pour un total de 1600 arbres fruitiers forestiers	Rédaction du marché public pour chantier de plantation et de protection des fruitiers forestiers
FA 30 : Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	3500 ha de territoires ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage	Suivi des territoires expérimentant la traque-affût et prospection pour d'autres territoires



Une forêt plus résiliente face aux bouleversements climatiques		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 31 : Adaptation de la forêt aux changements climatiques <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume	Permettre le maintien de tous les services écosystémiques rendus par la forêt en augmentant sa résilience face aux changements climatiques sur l'ensemble du territoire du Parc national	• Diversification de la forêt feuillue par régénération naturelle ○ Balisage de cloisonnements d'exploitation : 11 km ; ○ Chantiers de relèvement du couvert (gestion de l'éclaircissement du semis) : 37 ha, 88 h de travail mécanisé et 88 h de travail manuel ; ○ Dégagement de régénération naturelle : 5 hectares dégagés, 34 heures de travail manuel. ○ Encadrement de travaux de fin d'études en gestion forestière :

		i. protocole innovant de mesure de l'abrouissement du semis par le gibier et de son impact sur la régénération, 50 hectares échantillonnés, trois des 4 variables nécessaires au calcul du passage à la futaie et de l'influence de l'abrouissement sur ce dernier ; ii. inventaire de faune sauvage par le Random Encounter Model valorisant un réseau de pièges photographiques représentatif du territoire du parc national (26 000 ha de forêt publiques, 80 pièges photo durant un mois, répété en mars-avril 2026). ○ Communication des suivis de faune au conseil cynégétique et déploiement pour le seconde saison 2026. • Diversification de la forêt feuillue par plantation et protection d'îlots d'enrichissement, visant à l'implantation de futures semenciers répartis sur de grandes surfaces. Plantation d'essences diversifiées. ○ Balisage des chantiers sur le terrain (îlots, limites de clôtures, marquage d'arbres) ; ○ Cartographie des chantiers et rédaction de fiches techniques et fichiers de chantiers géolocalisés ○ Suivi et coordination des poses de clôtures, préparation de terrain, plantation sur 38 chantiers : 7 550 Chênes sessiles, 1650 Charmes, 800 Alisiers torminal, 600 Erables planes, 1415 plants d'autres essences ; ○ 214 îlots d'enrichissement en protection collective ou individuelle (lattis, ursus, gaines individuelles) ○ 57 hectares plantés ou régénérés en plein (>0.25 ha d'un seul tenant, surfaces en régénération naturelle comprises) • Préservation de la qualité génétique forestière locale Mise en place d'une stratégie de cartographie de semenciers et de peuplements à graines sur le territoire, validée par le comptoir à graines de Wallonie (S.P.W.). Communication du protocole aux cantonnements D.N.F. constituant le réseau d'observateurs, prospection de 456 carrés kilométriques. • Migration assistée : arrêt de l'action suite à note verte du cabinet Tellier. Valorisation des
--	--	---

		documentations (étude du caractère invasif et de aptitudes stationnelles et de production en condition wallonne, statut des parcs nationaux, critères wallons, critères UICN des aires protégées, critères d'engagement par les communes) en stand-by (priorité aux actions de plantation et suivi de la faune et de son impact). • Participation et représentation auprès des organisations wallonnes
FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Création d'une association de propriétaires forestiers présents dans la zone de développement du PNVS	Réalisation de plusieurs actions pour créer et promouvoir <i>l'Association forestière de la Semois</i> : • Poursuite du partenariat avec la CAPFP, réalisation de la cartographie détaillée du morcellement du Parc national de la Vallée de la Semois, avec un focus particulier sur les propriétés forestières privées situées dans la zone de développement. • Organisation de séances d'information à destination des propriétaires forestiers privés sur 6 des 8 communes du PNVS afin de leur présenter le projet d'association forestière et d'encourager leur engagement. • Finalisation de la Charte de l'Association forestière de la Semois, définissant les principes et les engagements des membres en faveur d'une gestion forestière concertée et durable. • Création de l'Association forestière de la Semois, composée d'une vingtaine de membres adhérents – éléments administratif, juridique et financier • Communication sur l'AFS via flyers et participation active à l'événement DemoForest • Organisation de nombreuses Visites-Conseils par la CAPFP et le chargé de mission PNVS afin de conseiller les propriétaires.

Sensibilisation à l'éducation et à l'environnement		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 68 : Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Création d'un parcours didactique sur la forêt, sa gestion, ses métiers et rédaction de panneaux de sensibilisation à destination des exploitants	• Réalisation de plusieurs actions pour la mise en place du parcours didactique « La Forêt : ses métiers et sa gestion » sur le site de l'arboretum de Bertrix ○ Recueil du contenu des panneaux didactiques à travers la rencontre de plusieurs personnes-ressources illustrant la diversité des métiers du bois : interview et retranscription pour mise en valeur sur les panneaux et recherches d'illustrations. Vient ensuite la composition graphique d'une dizaine de panneaux. ○ Lancement d'un marché public vers des artistes locaux pour la réalisation de sculptures en bois et métal qui viendront compléter le parcours. • Travail de création de contenu pour les panneaux explicatifs sur la gestion forestière : ce contenu a été conçu en collaboration avec les exploitants forestiers afin de garantir une information pertinente et accessible.





3. Tourisme et Horeca



Les actions « Tourisme » sont notamment mises en œuvre grâce aux projets suivants portés par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale :

- « Sous nos Pieds » - Interreg VI Grande région ;
- « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous » et « Ardenne Good Life » – Interreg VI France Wallonie Flandre 2024-2028 ;
- « Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire » - Programme LEADER 2024 – 2027

3.1. Animation d'une vision stratégique partagée du tourisme

Professionnalisation des opérateurs touristiques

- **Organisation de cours de perfectionnement en néerlandais**

Après un premier module organisé à Vresse-sur-Semois en 2024, un second module de perfectionnement en néerlandais a été organisé à Bertrix, les mardis matin du 14 janvier au 18 mars 2025.

Ce module, destiné aux professionnels et entrepreneurs du secteur touristique, était composé de 8 cours. L'objectif principal étant de permettre aux participants d'améliorer leurs compétences orales en néerlandais et d'être ainsi plus à l'aise face à un public néerlandophone.

Les cours ont été axés sur la communication orale et le vocabulaire touristique. Afin de garantir une dynamique et une qualité d'échanges, le nombre de participants a été volontairement restreint. Pour ce second module, 13 professionnels étaient inscrits.

A l'échelle du territoire cette action a pour but d'améliorer la qualité d'accueil du public néerlandophone.

D'autres modules seront organisés en 2026 sur le territoire du Parc naturel. L'idée est de délocaliser ces cours sur différentes communes afin de fournir un service de cours de langues à proximité des professionnels.

Cette action est menée en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, l'ADL Bertrix – Herbeumont - Paliseul et l'ADL de Bièvre / Vresse-sur-Semois.

- **Organisation de rencontres professionnelles**

Organisées une fois par trimestre, ces courtes rencontres permettent de mettre en réseau les opérateurs de terrain, de les informer et former sur des thématiques les concernant, de leur faire découvrir le territoire du Parc naturel et des lieux directement touristiques ou non. Elles participent également à la montée en compétence du secteur touristique.

Les sujets abordés en 2025 :

- **18 mars** – Centre touristique et culturel (Vresse-sur-Semois) : Les activités en temps de pluie
28 participants – ADL Bièvre-Vresse - Visite du Centre Touristique et Culturel – Visite du Centre d'interprétation d'art
- **13 mai** – Bergerie d'Acremont (Bertrix) : Le tourisme à la ferme
32 participants – ADL de Bertrix/Herbeumont/Paliseul – Visite de la Bergerie d'Acremont
- **16 septembre** – Sentier des Songes (Herbeumont) : Le tourisme pour tous
40 participants – Visite du Sentier des Songes – Intervention de All Access
- **02 décembre** – Station 16 (Gedinne) : Tourisme et terroir
Quarantaine de participants – Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne - Station 16 – Restaurant Primitif



Cette action de réseautage se poursuivra en 2026 avec l'organisation de 2 rencontres qui prendront la forme d'un afterwork.

En 2025, cette action a été menée en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, l'ADL Bertrix – Herbeumont - Paliseul et l'ADL de Bièvre/Vresse-sur-Semois.

Accompagnement des professionnels du tourisme dans leur mise en accessibilité

Dans le cadre du projet Interreg « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous », plusieurs actions sont menées entre 2024 et 2028 afin d'augmenter l'offre touristique à destination des personnes à besoins spécifiques. Notamment des actions de réseautage, information et sensibilisation à destination des professionnels du Tourisme.

Le 16 septembre 2025, le Parc naturel a organisé une journée dédiée au « *Tourisme nature à portée de Tous* » à Herbeumont.

L'après-midi était consacrée à une animation par Natagora – *Nature pour Tous* : comment accueillir et guider des PBS en nature et avec quels points d'attention.

La suite de la journée a été consacrée à la visite du Sentier Natur'Accessible (Sentier des Songes) à Herbeumont et à un afterwork sur l'accessibilité des bâtiments/structures touristiques animé par All Access (Province de Luxembourg).

Au total, 40 personnes ont participé à tout ou une partie de la journée, avec des profils diversifiés : Guides nature ou patrimoine (9) ; CM Parcs naturels (6) ; Employés MT/OT/SI et ADL (12) ; Hébergements (5) ; Restaurants (2) ; Musées et activités touristiques (1) ; autres (5).

Mesure et gestion des flux touristiques en milieu naturel

Afin d'objectiver la fréquentation de certains sentiers et sites d'intérêt, des capteurs de comptage ont été financés et installés sur le territoire du Parc naturel.

L'année 2025 a permis de mener les différentes démarches administratives afin d'acquérir ces capteurs : analyse de l'offres, marché public, cartographie des sites, commande, placement.

Au total 8 capteurs ont été placés :

4 capteurs fixes sont situés :

- Promenade des échelles - Bouillon
- Château - Herbeumont
- Pont de claies - Vresse-sur-Semois
- Point de vue du Jambon - Vresse-sur-Semois

Et 4 capteurs mobiles actuellement installés :

- Vélo route Lesse et Semois – Portion Gembes (Daverdisse)
- Vélo route Lesse et Semois – Portion Graide (Bièvre)
- Promenade « A la découverte de la Calestienne » - Froidlieu (Wellin)
- Circuit du Maquis de la Croix Scaille – Gedinne

Ces capteurs permettent d'obtenir des données de fréquentation par site et par jour. Ces données pourront ensuite être analysées au regard de certains facteurs (saison, congés scolaires, météo, événements, ...)

En 2026, 3 capteurs mobiles seront ajoutés. Les premières données et analyses de fréquentation seront transmises aux communes et organismes touristiques via des rapports ponctuels.

Cette action est menée en collaboration avec le Parc national de la Vallée de la Semois

3.2. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques

Création et équipement de sentiers thématiques

- **Le sentier du Maquis de la Croix- Scaille**

L'année 2024 a permis de concrétiser la thématisation d'un premier sentier sur notre territoire, celui du Maquis de la Croix Scaille sur la commune de Gedinne. Cette promenade en boucle de 5,5 km a été équipée de 8 panneaux bilingues français/néerlandais dont le contenu aborde la Seconde guerre mondiale, la Résistance et le Maquis de la Croix Scaille.

En 2025, plusieurs éléments ont été ajoutés au sentier afin de le dynamiser.

Ainsi 4 silhouettes de maquisards en corten ont été placées en différents points du parcours.

En outre, 8 plaquettes de mots codés ont été fixées sur les panneaux, permettant à ceux qui le souhaitent de décoder une phrase liée à la Résistance et d'associer une nouvelle activité ludique à ce sentier.

C'est donc une boucle de 5,5 km sur le thème de la Résistance équipée de 8 panneaux bilingues FR/NL, 4 silhouettes de maquisards, 8 plaquettes de mots codés, des bancs et qui est accessible aux personnes circulant en Becasine.

En 2026, un dépliant spécifique présentant le Circuit du Maquis de la Croix-Scaille sera conçu pour mieux le promouvoir.



- **Le bois des nutons à Our**

Au cours de la précédente programmation LEADER, 7 sculptures de nutons ainsi qu'une table de pique-nique avaient été implantés à Our. En 2025, contacts et démarches ont été entrepris avec la commune de Paliseul, le DNF et l'artiste Massimo Mohy pour compléter ces aménagements.

Afin d'offrir une vraie expérience immersive au public familial, le sentier a été enrichi de nouvelles sculptures de nutons et de divers éléments relatifs à leur univers (portes, outillage, enclume de forgeron, brouette, ...)

Ce sentier accessible aux plus jeunes permet une découverte ludique et sensorielle des nutons, petits êtres appartenant aux légendes de l'Ardenne méridionale.

En 2026, un banc et 2 panneaux rédigés en « Facile à lire et à comprendre » (FALC) finaliseront l'équipement du sentier. Un dépliant promotionnel sera également conçu.

D'autres sentiers seront thématiques et aménagés sur le territoire du Parc naturel d'ici 2027.



Création ou aménagement de sentiers et sites accessibles aux personnes à besoins spécifiques

En 2024, grâce à une subvention spécifique « Natur'accessible » octroyée par le DNEV aux Parcs naturels wallons, le PNAM a pu concrétiser l'aménagement du Sentier des songes (situé à Herbeumont) en sentier dit « Natur'accessible ». Il s'agit d'un sentier de randonnée situé en milieu naturel (Natura 2000) et rendu accessible pour les personnes à besoins spécifiques, de différentes classes de handicaps.

Les personnes à besoins spécifiques visées par ce sentier sont les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, malentendantes et sourdes, ainsi que les personnes en chaise roulante et aveugles, mais avec un accompagnement pour ces dernières. Le Sentier des songes sera certifié par Access-i au cours de l'année 2026.

L'année 2025 a permis de compléter l'équipement du sentier, notamment avec l'aménagement d'une très belle plateforme d'observation construite aux abords de la Semois.

Les étapes de travail nécessaires : relevé de terrain, permis d'urbanisme, autorisations, marché public, plans avec auteur de projet, réalisation.

Ce sentier est désormais équipé de :

- 4 bancs avec accoudoirs
- 8 panneaux en 3 dimensions sur les animaux forestiers, les insectes, les oiseaux et la truite ;
- 3 sculptures (martin pêcheur, castor, libellule)
- 5 sculptures d'oiseaux (sitelle torchepot, chouette hulotte, pic noir, milan royal, cigogne noire).
- 6 silhouettes d'animaux en corten (sanglier, renard, cerf, blaireau, écureuil, martre).
- Une plateforme d'observation de la Semois

Chaque aménagement respecte des normes spécifiques pour l'accessibilité aux personnes à besoins spécifiques. Le site va également bénéficier en 2026 d'aménagement de parking PMR aux abords de l'Antrogne.

- **Augmenter l'offre de sentiers accessibles sur le territoire**

Dans le cadre du projet Interreg VI « Ardenne Good Life », une des actions vise l'aménagement de nouveaux sentiers à destination des personnes à besoins spécifiques, afin de garantir un accès à la nature au plus grand nombre.

Au PNAM, après un premier état des lieux des sentiers présentant un potentiel de mise en accessibilité en privilégiant des critères minimums (moins de 5 km, sentiers larges, faible dénivelé...), une dizaine de sentiers ont fait l'objet d'une visite et d'une analyse sur le terrain. Deux ont été retenus pour bénéficier d'un audit par Access-i : la zone humide de Lomprez et l'arboretum de Gedinne.

Selon les résultats de l'audit et les budgets disponibles, ces deux sentiers seront tout ou en partie équipés pour être adaptés à plusieurs types d'handicaps.

Par ailleurs, le projet Interreg « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous » vise à augmenter l'offre touristique à destination des PBS et notamment l'accessibilité des lieux publics et sites naturels. Dans ce cadre, un travail de coordination est actuellement mené pour apporter un appui technique et financier à plusieurs projets d'aménagement de sentiers thématiques et points de vue au sein du PnAm (ajout de bancs, de panneaux rédigés en FALC, de rampes d'accès...). L'objectif visé est que ces aménagements soient pensés et équipés pour accueillir un large public, que ce soient des personnes âgées, des familles avec enfants en bas âge ou des personnes à besoins spécifiques.

Création de nouveaux produits

- **Les enquêtes familiales à la découverte du petit patrimoine**

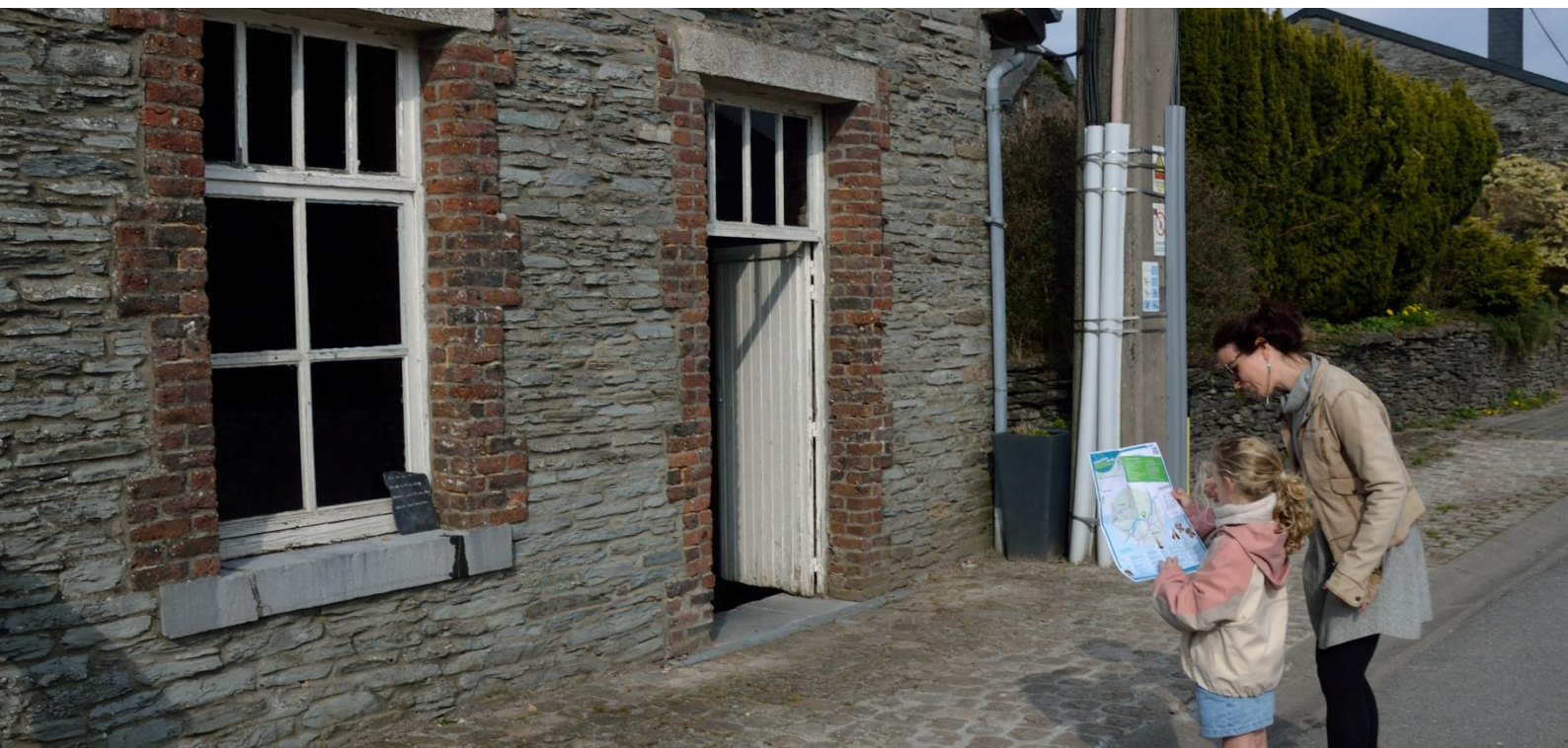
Création d'un nouveau produit touristique familial sur les communes de Bertrix et Bièvre.

Grâce au relevé du Petit Patrimoine mené en 2024 sur la commune de Bertrix et en 2025 sur la commune de Bièvre, des enquêtes destinées au public familial ont été développées. Outre le plaisir du jeu, l'objectif sous-jacent est bien de faire découvrir certains éléments du petit patrimoine, de sensibiliser à son rôle et l'importance de sa préservation.

Ces enquêtes se composent :

- d'un dépliant introduisant l'intrigue
- d'un livret éventail présentant les éléments du petit patrimoine
- de panneaux indices disséminés sur le terrain
- du matériel d'enquêteur.

La conception de ces enquêtes se terminera en 2026. Elles pourront ensuite être dupliquées sur d'autres communes et seront mises à disposition des lieux d'accueil touristiques des communes concernées.



Valorisation touristique du patrimoine géologique et industriel du Parc naturel

- **Projet « Sous nos Pieds » - Interreg VI Grande région**

Le projet « Sous nos pieds » est structuré en 3 grands modules :

- identification et analyse des sites (travail concentré sur 2024-2025) ;
- préservation des sites et de leur biodiversité, incluant un volet pédagogique (2025-2026) ;
- valorisation et mise en tourisme des sites (2026-2027).

Début 2025, un marché public conjoint a été attribué pour les traductions et l'interprétation français – allemand des différentes actions du projet. Un autre marché conjoint a permis la réalisation de supports de communication communs (beachflag, roll-up, carnets, fardes, etc.).

Une formation aux bases de la géologie de la Grande région a été organisée fin février à l'attention des chargés de mission, avec le soutien de plusieurs partenaires méthodologiques. Durant 3 jours, les notions théoriques ont été complétées par des visites de sites et d'institutions partenaires.

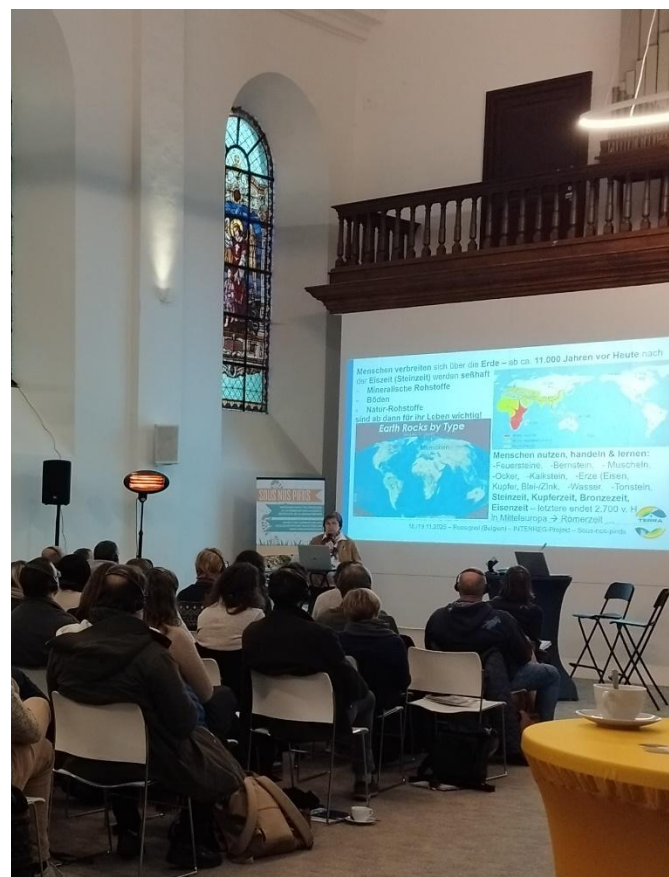
Le recensement bibliographique mené en 2024 a été synthétisé dans une base de données partagée « Zotero », dont l'alimentation se poursuit. 2025 a vu la mise sur pied d'une **base de données cartographique** commune (logiciel QGis), où chaque partenaire a pu localiser, décrire et évaluer les sites de son territoire, sur base de critères qualitatifs et quantitatifs précédemment définis. À terme, celle-ci alimentera une plateforme web destinée à rendre ces informations largement accessibles (marché public conjoint lancé en 2026). En parallèle, une réflexion commune a été menée pour aboutir à la rédaction de stratégies d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des sites, ainsi que de recommandations en vue de leur préservation.

Pour le PNAM, cette base de données compte **90 sites**, dont 30 à potentiel touristique évalué comme majeur ou fort.

En 2025, un groupe de travail coordonné par le PNAM et le PNdG a organisé un symposium, événement professionnel dédié à la thématique de la conservation de la nature et du patrimoine géologique, industriel et minier en Grande Région, selon différentes approches scientifiques (histoire, géologie, biodiversité...). Tenu les 18-19/11 à Rossignol (soirée ciné-débat grand public et journée en salle), et sur terrain le 20/11 (Haut-Martelange et Dinant), il a réuni plus d'une cinquantaine de participants de différentes nationalités, mêlant géologues, gestionnaires de sites, opérateurs touristiques, et grand public. Le pilotage de l'événement a nécessité plusieurs étapes : conception du programme, recherche d'intervenants, gestion des contenus, coordination générale, suivi logistique et administratif.

Un autre groupe de travail s'est attelé à la définition de la stratégie pédagogique. Un répertoire d'intervenants locaux a été dressé afin de sonder les pratiques, les outils utilisés et les besoins en matière de médiation de la géologie et du patrimoine industriel à l'échelle de la Grande Région. L'organisation d'un **workshop pédagogique trans-frontalier** à Euville (France) fin novembre a permis d'approfondir ces questions avec les acteurs de terrain concernés.

Côté PNAM, les prospections, visites de terrain, contacts et réflexions se sont focalisés sur les **secteurs prioritaires** ressortant de l'analyse qualitative / quantitative : les ardoisières de la vallée d'Aise et de Fays-les-Veneurs ; la zone calcaire du Fond des Vaulx à Wellin. Des échanges au sein de l'équipe ont également permis de lancer des synergies autour de certains aménagements (p. ex les anciennes minières de Porcheresse). Les projets de valorisation touristique seront à approfondir et concrétiser en 2026-2027.



3.3. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt

Utiliser les lieux d'intérêt comme outils de sensibilisation

Les sentiers thématiques précités au point 3.2 ont pour objectif de renforcer l'attractivité de certains itinéraires et sites d'intérêts du territoire.

Pour chacun des sentiers thématiques créés, le contexte historique, patrimonial et naturel du site sont exploités pour y mettre en valeur les principales richesses et atouts. Au travers des aménagements et explications données au visiteur, celui-ci est sensibilisé à l'importance et à la fragilité des différentes ressources du territoire.

3.4. Accompagner les Maisons du tourisme dans leur rôle de promotion touristique

Appui à la réalisation d'un relevé statistique de fréquentation du territoire et support de Communication

Les capteurs de comptage mentionnés dans la partie 3.2 du présent rapport permettront d'obtenir des données objectives de fréquentation de certains sites et sentiers du territoire.

Le Parc naturel réalise chaque année plusieurs outils ou supports de communication qui valorisent les produits touristiques développés : capsules vidéo ou web, dépliant promotionnels des circuits, carte des producteurs locaux, calendrier des balades guidées ... Ces supports sont mis à la disposition des Maisons du tourisme qui peuvent alors en assurer la promotion vers les visiteurs.



3.5. Évènements, Formations & Actions par commune



Événements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Tourisme*

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Évènement	Ciné-débat - Patrimoine géologique & industriel (SNP)	Grand public	Tiers-lieu, Rossignol	18-11	PNDG + partenaires SNP
Formation	Cours de néerlandais (module)	Professionnels du tourisme	Espace Coworking Bertrix	Octobre à décembre	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV
Rencontre professionnelle	Déjeunons Tourisme : activités par temps de pluie	Professionnels et entrepreneurs du secteur touristique	Centre touristique et culturel Vresse-sur-Semois	21/03	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV
	Afterworks du tourisme : Agrotourisme	Professionnels et entrepreneurs du secteur touristique	Bergerie d'Acremont	13/05	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV
	Journée "Le Tourisme Nature à portée de Tous"	Professionnels et entrepreneurs du secteur touristique	Sentier des Songes – Herbeumont	16/09	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV

	Symposium "Sous nos pieds" - patrimoine géologique & industriel	Professionnels du tourisme, géologie, patrimoine	Tiers-Lieu, Rossignol	19/11	PNDG + partenaires SNP
	Symposium "Sous nos pieds" - visites de terrain	Professionnels du tourisme, géologie, patrimoine	Musée de l'ardoise ; Citadelle de Dinant	20/11	PNDG + partenaires SNP
	Workshop pédagogique "Sous nos pieds"	Professionnels de l'éducation	Euville (FR)	25/11	Partenaires SNP
	Afterwork du tourisme : Tourisme et terroir	Professionnels et entrepreneurs du secteur touristique	Brasserie Station 16 - Gedinne	02/12	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV

Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de *la mission Tourisme*

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Conférence - débat	Imagine un monde sans... Patrimoine. Préserver le patrimoine à l'heure du défi climatique	Virton	13/03	Musée gaumais + PNDG	Laurence Remacle
Webinaire	Mise en tourisme d'espaces naturels riches en biodiversité	En ligne	13/02	Fédération des Parcs naturels	Julie-Ambre Flauder, Carole Payen
Formation	Les bases de la géologie de la Grande Région	Luxembourg	25/02	SNP	Laurence Remacle
	Les bases de la géologie de la Grande Région	Recht	26/02	SNP	Laurence Remacle
	Les bases de la géologie de la Grande Région	Tellin	27/02	SNP	Laurence Remacle
	Premiers secours	Paliseul	22/05	PNAM	Julie-Ambre Flauder, Carole Payen
Colloque / Séminaire	Séminaire « Les carrières, un jardin extraordinaire ? »	Beez	25/09	Craec	Laurence Remacle

	Rencontres de l'Ardenne	Houffalize	24-25/11	GEIE Destination Ardennes	Carole Payen
	Présentation du nouveau Code wallon du Tourisme	Redu	27/11	TW	Carole Payen
Rencontre professionnelle	Meet-up tourisme durable	Namur	22/04	Hike-up et Tourisme Wallonie	Julie-Ambre Flauder
	Présentation des résultats du projet de mesure de la fréquentation touristique	Namur	03/07	Tourisme Wallonie	Julie-Ambre Flauder



Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2025 par commune pour *la mission Tourisme*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Bergerie d'Acremont	Afterwork du Tourisme – 13.05.2025
B-Space Coworking Bertrix	Organisation d'un module de perfectionnement en néerlandais pour les professionnels et entrepreneurs du secteur touristique (8 cours – 1 ^{er} trimestre 2025)
Commune – inventaire « Sous nos pieds »	73 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 14 sites repris dans la base de données, dont 13 analysés
Cugnon – Morte han	Conception d'une enquête familiale pour découvrir le petit patrimoine
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Commune – inventaire « Sous nos pieds »	37 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 18 sites repris dans la base de données, dont 8 analysés
Rochehaut	Capteur de flux placé à la promenade des Echelles
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions

Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	13 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 1 site repris dans la base de données (commune hors territoire éligible)
Graide	Capteur de flux placé sur la vélo route Lesse-Semois
Cornimont et Gros-Fays	Conception d'une enquête familiale pour découvrir le petit patrimoine
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	10 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 12 sites repris dans la base de données, dont 4 analysés
Gembes	Capteur de flux placé sur la vélo route Lesse-Semois
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Station 16	Afterwork du Tourisme – 02.12.2025
Circuit du Maquis de la Croix Scaille	Equipement du sentier thématique « Circuit du Maquis de la Croix Scaille » : 4 silhouettes corten – 8 plaquettes de mots codés
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	16 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 1 site repris dans la base de données (commune hors territoire éligible)
Louette-saint-Pierre	Capteur de flux placé sur le circuit du Maquis de la Croix Scaille
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Sentier Natur'accessible	Journée « Le Tourisme Nature à portée de tous » et Afterwork du Tourisme - 16.09.2025
Sentier Natur'accessible	Equipement du « Sentier des songes » avec panneaux, sculptures, silhouettes corten et réalisation d'une plateforme d'observation
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	40 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 20 sites repris dans la base de données, dont 13 analysés
Château d'Herbeumont	Capteur de flux placé au Château
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Bois des nutons - Our	Aménagement du sentier thématique avec des sculptures et éléments divers en lien avec l'univers des nutons.
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	24 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 11 sites repris dans la base de données, dont 2 analysés
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Centre Touristique et Culturel	Organisation d'un « Déjeunons Tourisme » – 18.03.2025
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	35 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 8 sites dans la base de données, dont 3 analysés (hors territoire éligible)
Membre Laforêt	Capteur de flux placé au Point de vue du Jambon Capteur de flux placé au pont de claies
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	40 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 5 sites repris dans la base de données, dont 4 analysés
Froidlieu	Capteur de flux placé sur le circuit « A la découverte de la Calestienne »

Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Tourisme)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission *Tourisme* du Parc naturel.

Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Inventaire, valorisation et promotion des franchissements de la Semois (ponts, passerelles et passages à gué)	Elaboration du contenu des panneaux valorisant des franchissements d'intérêt patrimonial
Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 51 : Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national – balades nature <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées	L'année 2025 a démarré avec deux formations (littérature liée à la Semois en janvier ; lecture des paysages en février), et s'est achevée avec deux autres formations (le tourisme accessible pour tous, avec un focus sur les PBS, en septembre ; le bien-être nature : fondements scientifiques et ateliers d'expérimentation, en novembre). L'année 2025 a principalement été marquée par les balades

		certificatives, réalisées par 21 guides, au cours desquelles il a été demandé à ces derniers d'intégrer au moins 3 éléments abordés dans les formations thématiques en 2024-2025. Au total, 22 guides du territoire se verront attribuer le label "acteurs du Parc" le 22/03/2026, au terme de 18 sessions de formation réparties sur 2 ans, d'une balade certificative intégrant ces connaissances, de la signature d'une charte d'engagement et de son annexe dédiée aux guides.
FA 52 : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Plus de 600 visiteurs par an sont emmenés en canoë par un réseau composé de 20 guides de rivière, d'ici 2026	Au total, 23 guides de rivière spécialisés sur la Semois ont été formés dans le cadre du PNVS en 2024-2025 par notre partenaire l'asbl D'Une Cime à l'Autre, proposant 53 Echappées belles en canoë sur la Semois à 451 participants. La formation a consisté en 3 modules de 5 jours, incluant les techniques de pagayage en canoë, les aspects réglementaires, la sécurité et le sauvetage des personnes, l'encadrement de groupes, l'animation pédagogique, et enfin l'organisation de sorties-test.
FA 63 : Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Accompagnement et formation d'opérateurs touristiques vers des pratiques durables pour un meilleur respect de l'environnement	• Réalisation d'un cahier des charges dans le cadre d'un marché public pour désigner un prestataire pour la réalisation d'un audit d'installation durable des 7 campings engagés dans la démarche. • Lancement du marché public et choix du prestataire • Réalisation des audits d'installation durables sur le terrain • Organisation d'un premier atelier de restitution de l'état des lieux (partie 1) en décembre



Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 53 : Création d'observatoires / miradors de la faune <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création de 4 observatoires	• Suivi administratif et attribution du marché public relatif au design et à la fabrication des observatoires • Réalisation des demandes de permis urbanisme et suivi pour les 4 observatoires • Création d'une convention de gestion et d'entretien entre les communes concernées et le DNF
FA 55 : Equipement durable d'aires de baignade <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	• Aménagement et sécurisation des aires de baignade officielles - dont certaines avec des équipements adaptés pour tous -, tout en informant les visiteurs et en les sensibilisant à la biodiversité • Reconnaissance et aménagement de nouvelles aires de baignade	Avancement concret sur les panneaux des zones de baignade, avec de premiers designs produits par le prestataire et en cours de révision.
FA 56 : Harmonisation et équipement en mobilier forestier <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Fourniture d'un mobilier harmonisé au PNVS et création de 4 aires de pique-nique	Réalisation de plusieurs actions pour développer le mobilier extérieur et la scénarisation des portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS) : • Mise en œuvre des missions de l'auteur de projet (Focus-ID) pour le design du mobilier extérieur et l'aménagement des portes d'entrée du PNVS : réalisation de l'avant-projet puis du projet définitif pour chaque élément mobilier qui sera créé : banc, table, abri de pique-nique, abri vélo, transat, pieds de panneaux... • Réalisation par l'auteur de projet des fiches-techniques spécifiques utiles au marché public de production du mobilier • Travail de cartographie et de localisation des différents emplacements pour l'installation du mobilier • Rédaction et publication du marché public de production et d'installation du mobilier et des éléments de signalétique Ces actions ont pour but de garantir une approche cohérente et respectueuse de l'identité du territoire pour l'aménagement du mobilier extérieur du PNVS
FA 57 : Création d'aires de bivouac insolites <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs	• Suivi administratif et attribution du marché public relatif au design et à la fabrication des bivouacs Le marché public portant sur le design, la fabrication, le montage et l'installation des aires

		de bivouac a fait l'objet d'un suivi administratif en 2025 jusqu'à son attribution, permettant l'avancement concret du projet • Réalisation et suivi de 3 permis d'urbanisme pour l'installation des aires de bivouac. Les permis ont été préparés, déposés et suivis pour les sites de Sainte-Cécile, Dohan et Botassart, avec l'organisation de visites de terrain et la coordination des démarches administratives • Création d'une convention de gestion et d'entretien entre les communes concernées et le DNF Cette convention a été élaborée afin de définir un cadre clair de gouvernance, de répartition des responsabilités et de gestion future des aires de bivouac. • Renforcement de la communication autour du projet bivouac Des supports de communication ont été réalisés et le projet a bénéficié d'une mise en lumière médiatique, notamment à travers une interview diffusée par TV Lux le 8 octobre 2025. • Participation au salon « Relais des Voyageurs » à Namur les 19 et 20 avril 2025 et présentation du projet bivouac Cette action a permis de valoriser le projet auprès du grand public et des acteurs touristiques, en particulier auprès d'un public de randonneurs directement concerné par ce futur produit touristique le long du GR16.
FA 58 : Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie ! <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Augmentation de la sensibilité du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la création d'un parcours reliant différentes œuvres réagissant à l'effet de la pluie, fréquenté lorsqu'il pleut	Les différents sites ont été déterminés et le marché public préparé (plutôt qu'un appel à projet initialement prévu dans l'indicateur)
FA 59 : Aménagements d'une station de trail <i>Opérateur en charge de la fiche : Commune de Herbeumont</i>	• Améliorer l'expérience de visite des trailers/vététistes en leur proposant des sanitaires et services adaptés (ex : sanitaires et station de lavage de vélo respectueuses de l'environnement et en utilisant de l'eau de pluie) • Augmenter le nombre de trailers/vététistes sur la commune d'Herbeumont afin de maximiser l'utilisation des parcours et pour bénéficier des retombées économiques	• Réalisation des dossiers administratifs nécessaires : finalisation des plans, dépôt et octroi du permis d'urbanisme, réalisation des dossiers de financements, budgets, engagements et présentation de ceux-ci pour approbation au Collège puis au Conseil communal d'Herbeumont. • Approche multi-fonds du projet : Dossier de subvention TW dans le cadre l'Office du Tourisme – Dossier de subvention Infrasport : Dossier de recevabilité / Avant-Projet / Demande de dérogation pour lancement du marché public de travaux.

	(location, consommation sur place...) • Renforcer la sensibilisation pour une augmentation continue des gestes durables au sein des pratiques sportives.	• Réalisation et diffusion du Marché public de travaux en procédure européenne • Demande de prolongation de délai de la subvention octroyée dans le cadre du PNVS
--	---	--

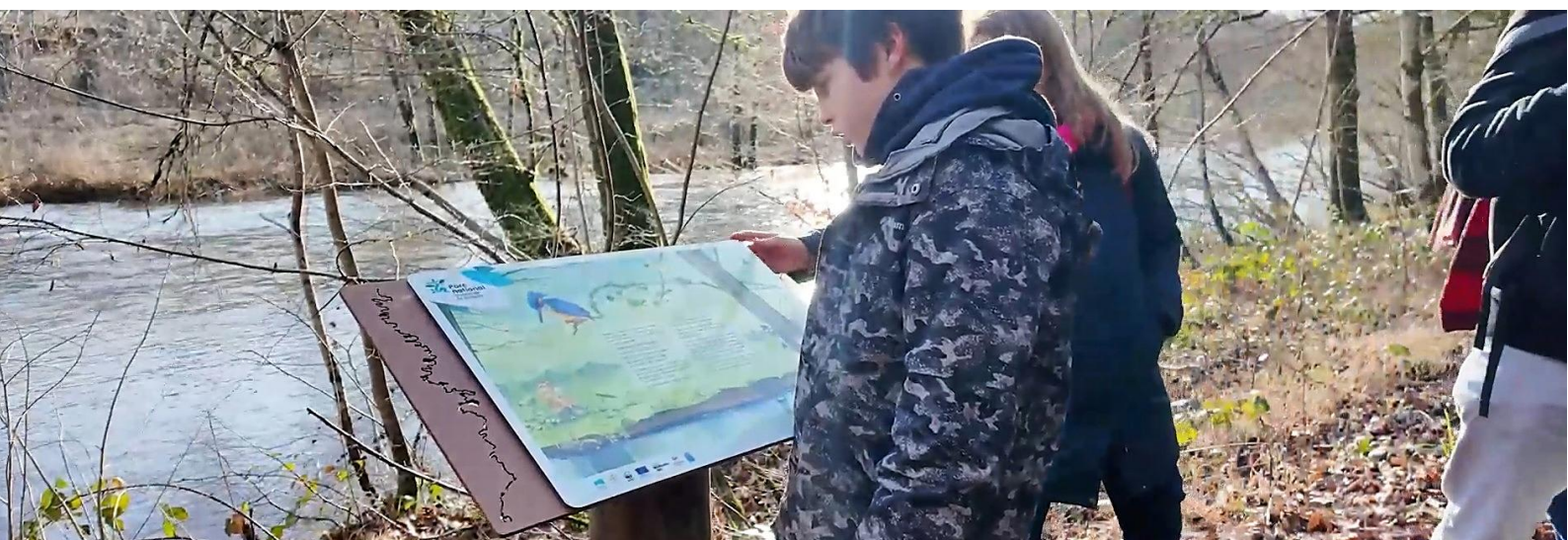


Créer des produits touristiques innovants		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Développement et vente d'activités PNVS	• Développement d'une stratégie de communication pour le déploiement de la fondation et des relations avec les entreprises ○ Rédaction d'un cahier des charges pour un accompagnement stratégique en communication ○ Réception d'un livrable par Adfinitas définissant les stratégies à adopter ○ Application des recommandations à la démarche de structuration de la Fondation • Développement d'une plateforme en ligne de gestion des dons et du mécénat pour la Fondation du Parc national ○ Prospection des outils les plus adaptés aux besoins de la fondation ○ Réalisation d'un marché public et suivi administratif du dossier ○ Configuration, paramétrage et prise en main de la plateforme et du CRM avec iRaiser • Organisation de rencontres et prise de contact avec des entreprises, des organismes et des associations en vue du déploiement de la fondation Cette action a permis de présenter la démarche, d'identifier des pistes de collaboration et de

		renforcer l'ancrage territorial du projet auprès de toute une série d'acteurs. • Organisation d'une journée de bénévolat d'entreprise avec QBE Foundation le 23 juin 2025 ○ Mobilisation d'une partie des équipes de QBE Belgium aux côtés du Parc national ○ Réalisation d'actions concrètes : arrachage de balsamine, plantations aux abords d'une frayère et sensibilisation à la flore locale ○ Valorisation de l'engagement des entreprises en faveur de la biodiversité • Début de création d'un catalogue d'activités MICE 2026 à destination des entreprises Cette action a permis d'amorcer la structuration d'une offre destinée au public professionnel, en lien avec les missions du Parc national et visant à combiner découverte du territoire, sensibilisation et participation concrète.
FA 65 : Développement de l'axe bien-être nature – sylvothérapie <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Développement de la perception de la vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être	• Journée "bien-être nature" organisée le 6/11 à Bouillon pour une cinquantaine de participants : conférence avec 3 intervenantes le matin + 3 ateliers d'immersion l'après-midi. Nouvelle journée d'expérimentation prévue en juin 2026. • Balade d'identification et préparation culinaire des plantes sauvages comestibles prévue le 30/04 à Rossignol.
Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles	• Installation des passerelles dans la réserve Bohan-Membre • Installation des caillebotis au bois du Defoy à Paliseul, adaptés pour les personnes à besoin spécifique • Suivi administratif (marché public) et financier de la fiche action



Sensibilisation et éducation à l'environnement	
Fiches Action	FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques <i>Opérateur en charge de la fiche</i> : Parc naturel de Gaume
Objectifs	Création de 4 nouveaux parcours et amélioration de 4 parcours didactiques thématiques existants. Parcours appréciés et fréquentés à destination des enfants et adultes
Actions 2025	• Conception de la trame des différents parcours et réflexion sur les méthodes pédagogiques. • Suivi et lancement de plusieurs marchés publics pour la mise en place des différents parcours. • Demande des autorisations communales et permis d'urbanisme nécessaires à certains aménagements. • Précisions des aménagements physiques à réaliser. Conception de contenus et textes pour panneaux didactiques. • Parcours sur le cycle de l'arbre à Bohan-Membre (Vresse) : réflexion conjointe avec les sculpteurs sur les œuvres à réaliser. Suivi des chantiers. Préparation des contenus didactiques qui accompagneront les œuvres. • Parcours « Dans la Peau des Blaireaux » au Bois du Defoy (Paliseul) : suivi de la réalisation des différents éléments du parcours avec le prestataire. Ecriture des textes des panneaux didactiques et validation avec différents partenaires. Suivi avec Plain-Pied pour l'accessibilité. • Suivi de la conception graphique des panneaux. • Visite digitale du château d'Herbeumont : visite sur site avec l'entreprise sélectionnée, Furet Company, et lancement de la conception du jeu. Mise en lien de spécialistes archéologues avec Furet Company, et suivi des propositions de reconstitution du château. Suivi des propositions de conception du jeu digital. • Parcours sur les oiseaux des rivières au Pont Saint-Nicolas (Chiny) : animations sur le terrain avec les élèves de l'école « Les Pensées Sauvages » : initiation à l'observation d'oiseaux et découverte de quelques oiseaux liés à la Semois. Suivi de l'accompagnement de la classe par une conteuse, de l'enregistrement d'une histoire, et de la création de capsules audio. Appel à un illustrateur et suivi de l'illustration des étapes du parcours. Suivi de la réalisation des panneaux didactiques et préparation de l'inauguration du parcours en lien avec tous les partenaires du projet. • Château de Jamoigne et parcours à l'arboretum de Bouillon : rédaction et attribution d'un marché public pour la réalisation des éléments didactiques de ces parcours. Réflexion sur les contenus et aménagements en collaboration avec TVB et Etienne Lorent, prestataires désignés. • Parcours de la Roche à l'Appel et du Ravel St-Cécile Muno : suivi de la conception avec l'Embarcadère du Savoir sur site.





4. Patrimoine, Histoire, Culture

Les actions « *Patrimoine, Histoire & Culture* » sont notamment mises en œuvre grâce aux projets suivants portés par le Parc naturel :

- « *Sous nos Pieds* » - Interreg VI Grande région ;
- « *Ardenne Tourisme Responsable pour Tous* » et « *Ardenne Good Life* » – Interreg VI France Wallonie Flandre ;
- « *Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire* » et « *Action sociale – Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges* » – Programme LEADER 2024-2027.

4.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire

Relevé des éléments du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel

Le Parc poursuit la complétude de ses inventaires relatifs au petit patrimoine sur ses 9 communes.

Au cours de l'année 2025, c'est sur la commune de Bièvre que la dynamique de relevé des éléments du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel a été lancée auprès des citoyens. Celle-ci vise à récolter des informations, des photos et des témoignages. Près de 100 éléments ont été relevés et permettent de garder une trace du passé de notre territoire.

Ce relevé permettra d'identifier les éléments nécessitant de l'entretien et ceux pouvant faire l'objet d'une promotion touristique.

En outre, des personnes ressources ont pu être identifiées pour initier l'action de valorisation du patois.

Conserver et valoriser le patrimoine immatériel

Un groupe de travail a été lancé pour valoriser le Patois de la commune de Vresse en partenariat avec la commune et Qualité-Village-Wallonie.

Plusieurs réunions ont eu lieu et ont permis de s'aligner sur des objectifs communs et sur les actions pour les atteindre. Il a été décidé qu'un ouvrage écrit serait réalisé pour permettre de conserver les différences de patois entre les villages de Vresse.

4.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation

Rédaction d'articles sur les richesses patrimoniales du territoire

Dans chaque numéro du Journal du Parc, un article « Traditions » est rédigé. Celui-ci met en valeur le folklore, les coutumes, les savoir-faire spécifiques et le patrimoine immatériel du territoire qui façonnent l'identité locale.

- JAM ! n°14 - Juillet 2025 : L'artisanat du tanin
- JAM ! n°15 - Décembre 2025 : Le site archéologique de Château-le-Duc

Dans la 1^{ère} édition du Journal de classe du p'tit Ardennais, des fiches pédagogiques liées aux ressources patrimoniales ont été rédigées. Celles-ci mettent en valeur les savoir-faire spécifiques, le patrimoine immatériel et les légendes du territoire auprès des jeunes lecteurs (élèves du primaire).

- Novembre 2025 : le métier de scailton
- Janvier 2025 : les nutons
- Avril 2025 : le petit patrimoine



Mise en Tourisme du Petit Patrimoine

Création d'un nouveau produit touristique familial sur les communes de Bertrix et Bièvre.

Grâce au relevé du Petit Patrimoine mené en 2024 sur la commune de Bertrix et en 2025 sur la commune de Bièvre, des enquêtes destinées au public familial ont été développées. Outre le plaisir du jeu, l'objectif sous-jacent est bien de faire découvrir certains éléments du petit patrimoine, de sensibiliser à son rôle et l'importance de sa préservation.

Ces enquêtes se composent :

- d'un dépliant introduisant l'intrigue
- d'un livret éventail présentant les éléments du petit patrimoine
- de panneaux indices disséminés sur le terrain
- du matériel d'enquêteur.

La conception de ces enquêtes se terminera en 2026. Elles pourront ensuite être dupliquées sur d'autres communes et seront mises à disposition des lieux d'accueil touristiques des communes concernées.

4.3. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local

Savoir-faire local : des ateliers de jardinage et de récup'

Le Parc naturel accompagne et soutient depuis plusieurs années des projets de jardins collectifs à dimension sociale et thérapeutique. Ces espaces favorisent les échanges et offrent l'opportunité à ceux qui n'ont pas de jardin chez eux de cultiver leurs propres légumes et ainsi d'avoir accès à une alimentation plus saine et de meilleure qualité.

Dans certains de ces jardins (à Bièvre-Jardin Terre Happy et à Bouillon-Jardin de l'asbl La Source), le Parc naturel a organisé en 2025 des ateliers animés par des intervenants externes. L'objectif de ces animations est de faire découvrir ou redécouvrir les savoir-faire relatifs à la pratique du jardinage aux participants, en les guidant dans la culture de leurs légumes et en les assistant dans l'aménagement du jardin. Quelques équipements ont également été fournis pour permettre et étendre la pratique du jardinage dans ces jardins : une serre a été achetée pour le Jardin de Bièvre, et de petites fournitures (gants, terreaux, peintures...) pour le jardin de Bouillon.

Projection cinématographique dans des lieux emblématiques

Dans le cadre du nouveau festival itinérant « *Je pédale pour mon film en Ardenne méridionale* » organisé en 2025, 5 projections cinématographiques en plein air ont eu lieu et ont permis non seulement de promouvoir la cohésion sociale mais aussi de valoriser des lieux emblématiques et des savoir-faire de notre territoire. Des projections ont notamment eu lieu au Moulin de Vencimont et à la Bergerie d'Acremont valorisant les productions alimentaires locales. Une autre séance visait également à mettre en lumière la pratique du débardage dans notre région avec le film « Fils de débardeur ».



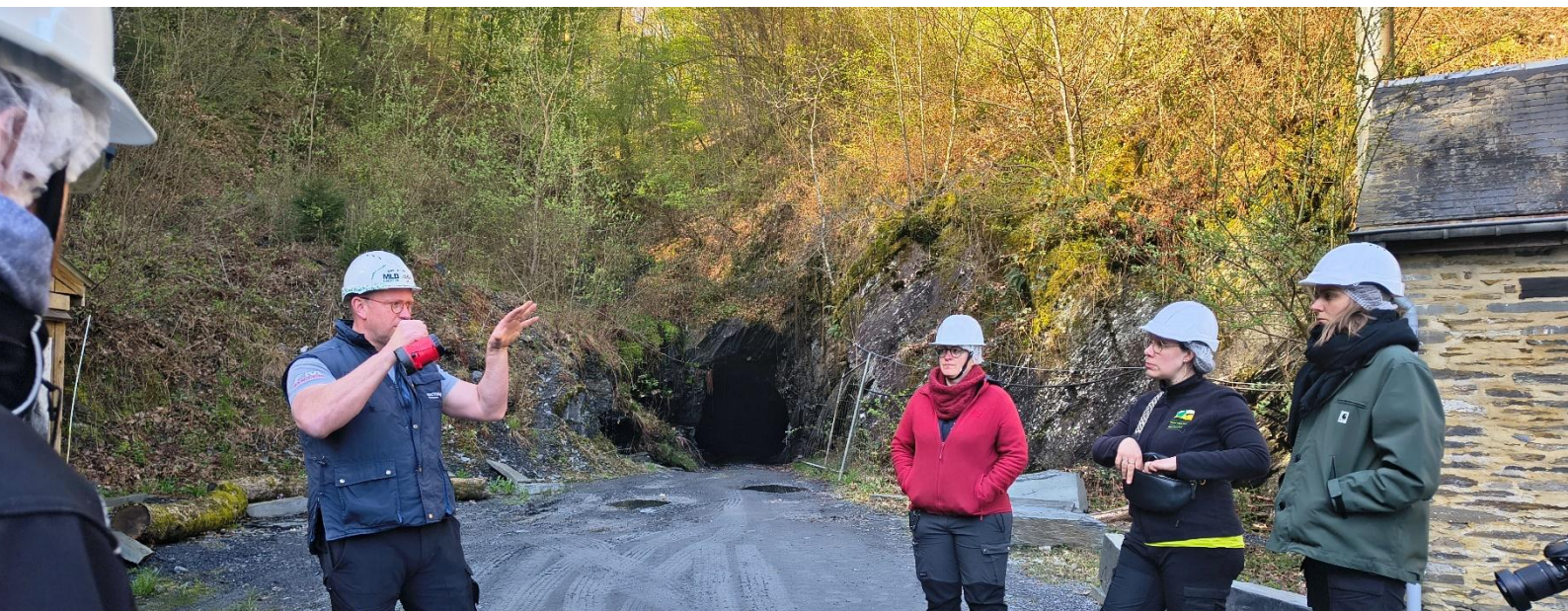
Valorisation touristique du patrimoine géologique et industriel

Projet « Sous nos Pieds » - Interreg VI Grande région

À l'interface entre aspects patrimoniaux et touristiques, l'objectif de ce projet est de renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région afin de le valoriser auprès du plus grand nombre.

Concrètement, il s'agit d'en dresser l'inventaire, d'en assurer la préservation et la transmission, notamment par la mise en place de dispositifs touristiques innovants (intégrant des contenus numériques) et par la création d'outils pédagogiques et promotionnels communs.

4.4. Évènements & Actions par commune



Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de la mission Patrimoine, Histoire, Culture.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Évènement grand public	Je pédale pour mon Film	Tout public	Moulin de Vencimont	20/07	Au Tour du cycle + lieux d'accueil
			Bergerie d'Acremont	02/08	
			Rando-Gîtes Willerzie	16/08	
Évènement	Ciné-débat - Patrimoine géologique & industriel (SNP)	Grand public	Tiers-lieu, Rossignol	18-11	PNDG + partenaires SNP
Rencontre professionnelle	Symposium "Sous nos pieds" - patrimoine géologique & industriel	Professionnels du tourisme, géologie, patrimoine	Tiers-Lieu, Rossignol	19/11	PNDG + partenaires SNP
	Symposium "Sous nos pieds" - visites de terrain	Professionnels du tourisme, géologie, patrimoine	Musée de l'ardoise ; Citadelle de Dinant	20/11	PNDG + partenaires SNP

	Workshop pédagogique "Sous nos pieds"	Professionnels de l'éducation	Euville (FR)	25/11	Partenaires SNP
Atelier	Animation d'ateliers – jardins thérapeutiques	Bénéficiaires des jardins	La Source Bouillon et Terre'Happy Bièvre	Printemps/ été (30 x)	La Source, le Centre culturel de Bièvre, le SSM, Le Bouillon Blanc et les Bijoux de la terre

Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de la mission Patrimoine, Histoire, Culture

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Conférence - débat	Imagine un monde sans... Patrimoine. Préserver le patrimoine à l'heure du défi climatique	Virton	13/03	Musée gaumais + PNDG	Laurence Remacle
	Bien-être nature	Bouillon	06/11	PNVS	Carole Payen
Formation	Les bases de la géologie de la Grande Région	Luxembourg	25/02	SNP	Laurence Remacle
	Les bases de la géologie de la Grande Région	Recht	26/02	SNP	Laurence Remacle
	Les bases de la géologie de la Grande Région	Tellin	27/02	SNP	Laurence Remacle
Colloque / Séminaire	"Du vert dans la Santé" - Premier colloque Soins Verts en Wallonie	Namur	11/04	Therra ASBL	Carole Payen
	Séminaire « Les carrières, un jardin extraordinaire ? »	Beez	25/09	Craec	Laurence Remacle

Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2025 par commune pour la mission Patrimoine, Histoire, Culture.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Cugnon - Morteihan	Conception d'enquêtes pour découvrir le petit patrimoine – <i>finalisation en 2026</i>
Commune – inventaire « Sous nos pieds »	73 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 14 sites repris dans la base de données, dont 13 analysés
Bergerie d'Acremont	Festival Je pédale pour mon film – Mise en valeur de la production fromagère
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Commune – inventaire « Sous nos pieds »	37 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 18 sites repris dans la base de données, dont 8 analysés
La Source, Bouillon	Animation du jardin nature de l'asbl
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Cornimont – Gros-Fays	Relevé des éléments du petit patrimoine
Cornimont – Gros-Fays	Conception d'enquêtes pour découvrir le petit patrimoine – <i>finalisation en 2026</i>
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	13 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 1 site repris dans la base de données (commune hors territoire éligible)
Centre culturel, Bièvre	Animation du jardin Terre'Happy
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	10 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 12 sites repris dans la base de données, dont 4 analysés
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	16 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 1 site repris dans la base de données (commune hors territoire éligible)
Moulin de Vencimont	Festival Je pédale pour mon film – Mise en valeur de l'activité du moulin
Rando-gîtes, Willerzie	Festival Je pédale pour mon film – Mise en valeur de la pratique du débardage
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	40 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 20 sites repris dans la base de données, dont 13 analysés
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	24 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 11 sites repris dans la base de données, dont 2 analysés
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Vresse-sur-Semois	Réunion de lancement pour conserver et valoriser le patois local
Commune – Inventaire « Sous nos pieds »	35 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; PNAM : 250) 8 sites dans la base de données, dont 3 analysés (hors territoire éligible)
WELLIN	
Lieu	Type d'actions

Commune – Inventaire « Sous nos pieds »

- 40 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 1000 ; P NAM : 250)
- 5 sites repris dans la base de données, dont 4 analysés



Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Patrimoine, histoire, culture)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec *la mission Patrimoine, Histoire, Culture* du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	• Restauration d'au moins 2 sites archéologiques • Valorisation de 5 sites (équipements, création de supports et/ou actions de médiation : Féès, Trînchi, Herbeumont, Vanne des moines, Ramonette) • Entretien de 20 sites	• Travail documentaire ○ Poursuite de la veille bibliographique et de l'actualisation continue des données. ○ Reporting : présentation lors de l'assemblée générale de la SAS; alimentation régulière des infos d'actualité pour le site web www.archeologie-semois.be. Préparation d'ateliers "FA35" lors de réunions d'équipe et de Coalition territoriale. • Entretien des sites ○ Repérages sur terrain pour actualisation des données, délimitation et cartographie des zones à entretenir, finalisation du CSC, lancement et attribution du MP (commun avec FA34). ○ Premiers repérages avec le prestataire, le DNF et l'AWaP, et suivi des premiers chantiers. ○ Début des procédures de demande d'autorisation pour l'entretien de 3 sites classés (Bouillon). • Recherche & conservation ○ Vanne des moines (Florenville): publication d'un 2e article (centré sur le prieuré de Conques) dans le Bulletin de l'Institut

		archéologique du Luxembourg. Prise de contacts avec archéologues de l'AWaP en vue de la réalisation de sondages archéologiques (réalisation d'un premier relevé 3D par drone par leur équipe de géomaticiens en prévision des futurs sondages). ○ Château d'Herbeumont : finalisation de l'inventaire du matériel archéologique (TFE de Bac3) et prise de contacts avec laboratoires spécialisés pour améliorer l'état de conservation. • Valorisation ○ Panneaux et brochures : établissement des besoins en mobilier & supports de communication pour 5 sites à valoriser (MPs conjoints via les FA mobilier touristique et communication). Début de la rédaction des contenus et recherches documentaires pour la réalisation des illustrations. ○ Château d'Herbeumont : co-construction avec la FA67 et les intervenants locaux (SI, commune, architecte, historien), d'un projet d'appli ludique familiale sur smartphone. Participation aux réunions de suivi avec les prestataires, recherches documentaires pour validation des hypothèses de reconstitution. Organisation d'un point d'accueil pour le grand public lors des Journées du Patrimoine (septembre). ○ Château-le-Duc (Bouillon): organisation d'une visite guidée grand public lors des Journées de l'Archéologie (juin), en collaboration avec le DNF et Natagriwal (responsables de la mise en place d'un entretien par pâturage ovin). Recherches historiques et cartographiques, organisation et guidage de l'activité. ○ Tombelles de Bellefontaine (Tintigny) : contribution au projet de visite guidée sur appli (IZI travel).
FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Valorisation du petit patrimoine par la création d'un "carnet de voyage"	• Une série d'éléments du Petit Patrimoine ont été repérés sur chacune des 8 communes du PNVS. Néanmoins, afin de circonscrire l'étendue du projet, les éléments ont été choisis sur les villages limitrophes du périmètre du PNVS. • Parmi ces éléments, un choix a été opéré pour illustrer la diversité des 17 thèmes du Petit Patrimoine définis par l'AWAP . • Les éléments choisis ont ensuite été soumis à l'illustrateur Alain Bauson pour en réaliser les aquarelles au format A5 • Ces aquarelles ont été amendées par Sandra Lavigne pour contextualiser les illustrations, y

		apporter des informations et une dimension historique ou poétique. L'ensemble sera compilé dans un "carnet de voyage" et, à cet effet, un Marché Public a été lancé pour trouver le prestataire qui sera en charge de l'impression de l'ouvrage en 2026.
Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 38 : Promotion de la littérature relative à la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs (actuels et anciens) valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS (faune et flore, forêt, rivière, paysages, tourisme, contes et légendes, patrimoine bâti et immatériel)	• Atelier de découverte de la littérature liée à la Semois conçu par le PNVS et délivré avec succès auprès de 20 guides du territoire en janvier 2025. • Nouvel atelier pour 20 adultes organisé le 21/08/2026, en collaboration avec les bibliothèques de Bouillon et Paliseul. • Un atelier organisé pour 12 élèves de 4R, 5R et 6R de l'ISA de Florenville le 05/02/2026. Six autres animations "littérature sur la Semois", précédées d'une balade contée, planifiées entre le 24/03 et le 21/05/2026, en collaboration avec les bibliothèques locales/le SI à Florenville, Vresse, Cugnon (Bertrix), Jamoigne (Chiny), Herbeumont et Bellefontaine (Tintigny).
FA 39 : Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Cie Les Oiseaux pas sages</i>	Mise en lumière des légendes de la Semois auprès d'un large public par la création d'un spectacle et de veillées contées	Nous n'avons pas trouvé de partenaire pour accueillir le stage résidentiel à destination des adolescents pour l'été 2025. Celui-ci est donc remplacé par la possibilité d'imaginer en 2026 une randonnée ponctuée de moments d'histoires ou bien un projet théâtral impliquant les ados. 3 projets de balades théâtrales ont été lancés avec les différents citoyens qui se prêtent au jeu de l'écriture collective : Orchimont (Vresse), Bertrix, Chiny/ Florenville. Les répétitions et représentations sont prévues en 2026.
FA 40 : La culture du tabac de la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Meilleure connaissance de la valeur patrimoniale de la culture du tabac de la Semois par les résidents et les visiteurs	• Succès de la publication "La Feuille et la Main", valorisant les gestes manuels liés à la culture du tabac de la Semois, mise en dépôt dans 15 points de vente • Triple célébration autour du patrimoine lié à la culture du tabac de la Semois le 23/09 à Vresse • MP en cours pour la rénovation et le remplacement des panneaux de la Route du Tabac (4 triptyques + 50 panneaux signalétiques)





5. Action sociale



Les missions « Action sociale » sont mises en œuvre grâce aux projets suivants portés par le Parc naturel :

- « Action sociale | Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges » – Programme LEADER 2024 – 2027 ;
- « Ardenne Good Life » – Interreg VI France Wallonie Flandre 2024-2027.

5.1. Valoriser et soutenir les associations et services du territoire

Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires, et développer leurs compétences

Le Parc naturel travaille au développement d'outils pour mieux faire connaître les associations et leur permettre de monter en compétence.

- Une application a été créée pour rendre accessible l'annuaire et les coordonnées des associations du territoire facilement par téléphone ou ordinateur. Cette application permet de retrouver les associations du territoire par commune en renseignant site web, téléphone ou encore adresse mail ; elle reste à diffuser pour le grand public.
- Des formulaires destinés aux associations ont été fusionnés en un outil unique, permettant :
 - d'identifier les besoins en formation ;
 - de recueillir les coordonnées et secteurs d'activité ;
 - de recenser les besoins en bénévolat.
- Des supports de communication ont été conçus et diffusés afin de promouvoir l'utilisation des formulaires en ligne, avec pour objectifs :
 - d'alimenter l'annuaire et de mieux cerner les besoins des associations ;
 - de faciliter la recherche et la mobilisation de bénévoles.
- La mise en place d'un programme de formations commun a été initié avec le pôle agriculture. Développé à partir du second semestre 2026, il permettra de proposer aux associations du territoire des modules de formation portant sur les enjeux liés au bénévolat ainsi que sur l'utilisation d'outils numériques pour favoriser l'impact de leur communication.
- L'organisation du Salon des associations 2026, prévu le 30 mai 2026 à Gedinne, a également été lancée.

Aider les aînés à recourir aux services existants sur le territoire au travers d'un guide



Cette action passe par la réalisation d'un Guide des aînés personnalisé pour chaque commune.

La rédaction des neuf chapitres du guide a été réalisée en 2025. À l'issue des réflexions menées, il a été décidé de décliner le guide en neuf versions distinctes, soit une par commune. La structure générale du document est identique pour l'ensemble des versions, tandis que les contenus et données sont adaptés aux spécificités de chaque commune.

Des réunions régulières ont été organisées avec les représentants de chaque commune, rencontrés la plupart du temps séparément, afin de tenir compte des spécificités locales dans la relecture et la validation des contenus.

Par ailleurs, un annuaire des services à destination des aînés a été élaboré en collaboration avec les communes, en veillant au respect des obligations liées au RGPD. Cet annuaire est intégré au guide.

Un travail a également été mené avec le graphiste afin de définir la couverture, les intercalaires et différents éléments graphiques, permettant la réalisation de la mise en page en interne.

Le guide sera mis en page, imprimé et diffusé à partir du second semestre 2026.

5.2. Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire

Création d'un journal de classe propre au territoire

Cette action a pour objectif de fournir aux écoles primaires du territoire un journal de classe propre à l'Ardenne méridionale. En plus des contenus classiques d'un tel support, celui-ci propose des fiches pédagogiques permettant aux enfants des classes primaires de découvrir les richesses du Parc, sa biodiversité, ses paysages, ses ressources, son patrimoine, etc...

La première édition du journal de classe du p'tit Ardennais a été conçue en 2025 et distribuée à la rentrée du mois d'août.

Cette première édition a nécessité un important travail de concertation avec les communes (Echevins de l'enseignement), les directions et enseignants du réseau communal.

Il s'agissait de vérifier la faisabilité financière du projet et de paramétrer l'outil afin qu'il convienne au quotidien des enseignants et des élèves.

Après quelques réunions et conventions, les 9 communes ont validé leur adhésion au projet.

Le travail a ensuite demandé une préparation des contenus, un travail graphique, d'impression et de distribution dans les différentes entités.

Le journal a été distribué dans les 46 écoles communales du territoire, soit à 1578 élèves.

Il a été édité en deux versions (niveau 1 pour les 1-2-3^{ème} années primaires et niveau 2 pour les 4-5-6^{ème} primaires) pour adapter le contenu des fiches didactiques à l'âge des enfants.

Chaque version reprend 10 fiches didactiques, une par mois. Chacune des fiches porte sur une thématique propre au territoire et propose des explications et des activités liées ce thème.

Une section fruits et légumes de saison est également présente dans chaque fiche.

Les thématiques des fiches pour l'année 2025-2026 portaient sur :

- Septembre : les paysages
- Octobre : les arbres fruitiers
- Novembre : le métier de scailton
- Décembre : l'hibernation ou l'hivernation
- Janvier : les nutons
- Février : le martin-pêcheur
- Mars : les ruisseaux et rivières
- Avril : le petit patrimoine
- Mai : le cuivré de la Bistorte
- Juin : les arbres de nos forêts

Une deuxième édition du journal de classe est prévue en 2026. Elle sera également proposée aux écoles primaires des réseaux libres et officiels du territoire.



5.3. Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles

Conserver et valoriser le patrimoine immatériel

Un groupe de travail a été lancé pour valoriser le Patois de la commune de Vresse en partenariat avec la commune et Qualité-Village-Wallonie.

Plusieurs réunions ont eu lieu afin de définir des objectifs communs, les actions et supports à développer afin de valoriser les patois traditionnels.

Actuellement, des rencontres régulières réunissant une vingtaine de citoyens passionnés par ce patrimoine immatériel sont organisées. Au-delà de la conservation du patois, cette action permet également de favoriser les liens sociaux.

Réunir les citoyens et acteurs autour de diffusions cinématographiques innovantes

Dans le cadre de la collaboration avec l'association de fait Au Tour du Cycle, le GAL a organisé cinq projections de cinéma en plein air dans des lieux emblématiques du territoire au cours de l'été 2025. Six projections étaient initialement programmées ; l'une d'entre elles a toutefois dû être annulée en raison de conditions météorologiques défavorables.

Ces projections ont permis aux structures hôtes de valoriser leurs projets et leurs activités, en proposant au public des animations avant les séances de cinéma.

Comme l'année dernière, certains gestionnaires de sites ont pu assister à d'autres projections organisées sur le territoire, favorisant ainsi les échanges entre les acteurs locaux. Cette action a contribué à la mise en valeur des sites emblématiques du territoire et au renforcement de la dynamique de collaboration entre les acteurs locaux.

À l'issue du bilan de la programmation 2025, une convention de partenariat a été rédigée et adoptée pour les prochaines éditions.

Dans la perspective de l'édition 2026, plusieurs hôtes potentiels ont été contactés, leur participation pour l'édition 2026 a, pour certains, été validée. La nouvelle convention leur a également été transmise afin de formaliser les rôles et engagements des différentes parties.

Finalement divers équipements ont été acquis pour permettre d'améliorer l'expérience des visiteurs lors des projections, permettre plusieurs projections simultanément dans des lieux différents et faciliter le transport du matériel d'un lieu de projection vers un autre.



5.4. Favoriser le contact à la nature comme vecteur de santé physique et mentale

Dans le cadre du projet Interreg « Ardenne Good Life », plusieurs actions vont être menées sur le territoire transfrontalier entre 2024 et 2027 dans le but de sensibiliser le public aux liens entre nature, bien-être et santé.

Crédibiliser et mettre en valeur des bienfaits de la nature sur la santé

La première étape de cette activité était la compilation d'études et d'expérimentations scientifiques en matière de soin par la nature, reproductibles sur le territoire. Un fonds documentaire d'une trentaine de références scientifiques a été constitué et résumé en fiches synthétiques. La mise en ligne et communication de ce livrable sera effectué en 2026.

Une enquête a été organisée auprès des professionnels de santé du territoire transfrontalier pour la constitution d'un annuaire des professionnels formés ou pratiquant du soin par la nature. Il a recueilli à ce jour 31 réponses et n'est pas clôturé. La création d'une carte interactive est au programme pour 2026.

Mise en œuvre de jardins thérapeutiques et inclusifs

Fort de son expérience dans ce cadre, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale coordonne les travaux du module « *Mise en œuvre de jardins thérapeutiques et inclusifs* ». L'objectif final est la création d'un réseau transfrontalier de jardins thérapeutiques et inclusifs.

Une rencontre de lancement a été organisée à Bièvre le 3 février 2025. Etaient réunis l'ensemble des partenaires transfrontaliers et locaux ainsi que des experts en hortithérapie et soins par la nature. Outre une présentation et une visite du jardin thérapeutique de Bièvre, la journée a été consacrée à une réflexion globale sur la définition d'un jardin thérapeutique, ses objectifs, les difficultés qui peuvent être rencontrées... De riches échanges interprofessionnels ont pu avoir lieu entre les participants. Plusieurs articles de presse ont relayé l'évènement, dont un reportage tourné par MaTélé le jour de la rencontre.

Deux jardins thérapeutiques et inclusifs développés au sein du parc ont bénéficié en 2025 du soutien du projet : le jardin Terre'Happy à Bièvre encadré par le Service de Santé mentale de Beauraing, et le jardin de l'asbl La Source, à Bouillon.

Le jardin de Bièvre a pu être équipé d'une serre, afin d'étendre la période d'activité au jardin et garantir des meilleures récoltes de certains légumes. 22 animations ont également été financées et assurées par la Scrl Le Bouillon Blanc à destination des bénéficiaires du SSM.

Le jardin de Bouillon a également été équipé de petites fournitures (terreau, gants, peintures pour les ateliers...) et a bénéficié d'une dizaine d'animation assurées par les Bijoux de la Terre.

Par ailleurs, la conception du nouveau jardin thérapeutique à l'Hôpital psychiatrique La Clairière de Bertrix (CUP Vivalia) a connu de belles avancées. Un comité de pilotage, composé de 10 personnes (infirmiers, éducateurs, psychologues, aides-soignants), a été réuni plusieurs fois afin de réfléchir aux missions et usages du jardin et dessiner le plan des futures installations.

Les jardins créés en France dans le cadre du projet Ardenne Good Life seront localisés à Rocroi, Fumay et Montcornet.



5.5. Évènements, Formations & Actions par commune

Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Action sociale*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Évènement grand public	Je pédale pour mon film	Grand public	Gedinne Camping de la Croix Scaille – Atelier ATdC	18/07	Autour du Cycle et lieux d'accueil
			Moulin de Vencimont	20/07	
			Bergerie d'Acremont	02/08	
			Epicerie du Serpolet, Laforêt	09/08	
			Rando-Gîtes à Willerzie	16/08	
Rencontre professionnelle	Lancement du projet de jardins thérapeutiques	Partenaires AGL	Bièvre	23/02	Partenaires AGL
Conférence	Conférence Dr. Fr. Ihuel (EPSM Marne) - Jardins thérapeutiques et santé mentale	Psychiatres du CUP Vivalia Bertrix	Bertrix	18/11	Cup Bertrix
Atelier	Animation d'ateliers – jardins thérapeutiques	Bénéficiaires des jardins	La Source Bouillon et Terre'Happy Bièvre	Printemps/été (32 x)	La Source, le Centre culturel de Bièvre, le SSM, Le Bouillon Blanc et les Bijoux de la terre

Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de *la mission Action sociale*.

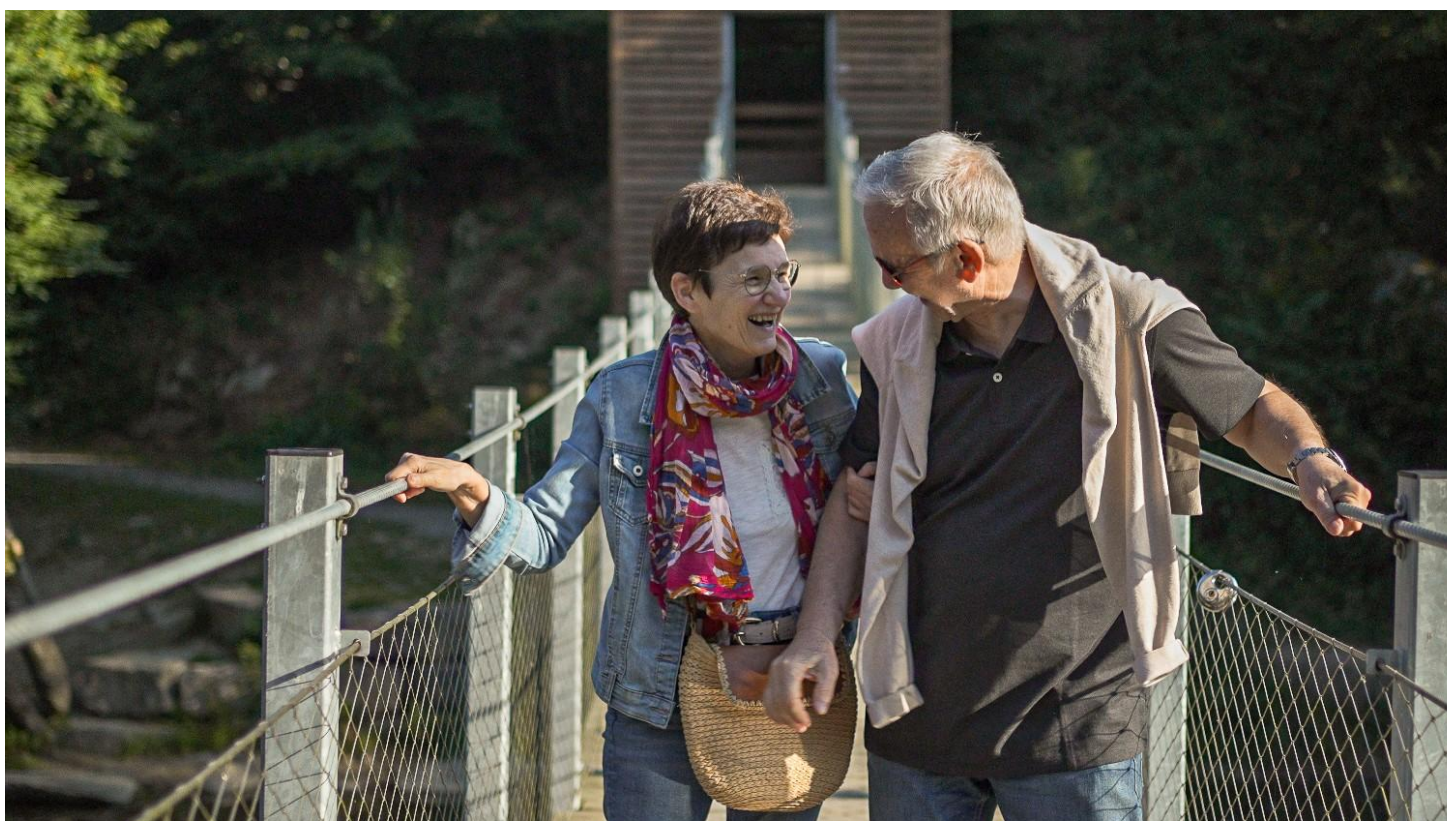
Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Conférence	Bien-être nature	Bouillon	06/11	PNVS	Carole Payen

Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2025 par commune pour *la mission Action sociale*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
La Bergerie d'Acremont	Projection du film « Vingt Dieux » dans le cadre de l'action « Je Pédale Pour Mon Film »
Bertrix	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le CCCA
Cup Vivalia Bertrix	Mise en place d'un jardin thérapeutique au sein de la Clairière à Bertrix
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Bouillon	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le PCS
SIS La Source	10 matinées d'animation jardin auprès des bénéficiaires du SIS
SIS La Source	Achat de petits équipements pour le jardin
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Bièvre	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le PCS
Jardin Terre'Happy	Rencontre de départ – Jardins Nature et Santé en Ardenne transfrontalière (3/02/25)
Jardin Terre'Happy	Equipped d'une serre
Jardin Terre'Happy	22 matinées d'animation auprès des bénéficiaires du SSM Beuraing
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Daverdisse	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le CPAS
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Camping de la Croix Scaille	Projection du film « Merckx » dans le cadre de l'action « Je Pédale Pour Mon Film »
Rando Gîtes de Willerzie	Projection du film « Fils de Débardeur » dans le cadre de l'action « Je Pédale Pour Mon Film »
Moulin de Vencimont	Projection du film « Les Triplettes de Belleville » dans le cadre de l'action « Je Pédale Pour Mon Film »
Gedinne	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le CPAS
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Herbeumont	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le Collège et le CCCA
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Paliseul	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le PCS
VRESSE-SUR-SEMOIS	

Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Vresse-sur-Semois	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec le PCS
Vresse-sur-Semois	Lancement du projet autour de la conservation et la valorisation du patois.
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communales primaires	Distribution du Journal de classe du p'tit Ardennais
Wellin	Mise en place du Guide des aînés en collaboration avec la référente aînés
Le Serpolet – Laforêt	Projection du film « Jour de Fête » dans le cadre de l'action « Je Pédale Pour Mon Film »





**AXE TRANSVERSAL – Accueil,
Education et Information**

Les missions transversales d'éducation, de sensibilisation et d'information du Parc naturel vers ses différents publics-cibles se sont poursuivies durant l'année 2025 au moyen de nombreux supports et activités.

1. Les activités grand public



Durant l'année 2025, une série d'activités liées aux différents domaines d'action ont été organisées. Celles-ci portaient tant sur des activités grand public que sur des activités pédagogiques. On y retrouve notamment des :

- ateliers d'animation pédagogiques à destination des écoles ou de groupes d'enfants (paysage, biodiversité, arbres fruitiers, milieu forestier, etc.) ;
- tenues de stands didactiques et informatifs lors de divers évènements ;
- cycles de formations sur l'entretien du verger pour les citoyens du territoire, employés communaux, professionnels
- modules de formation en langues pour les opérateurs touristiques ;
- rencontres de réseautage pour les professionnels du tourisme ;
- séances d'information pour les propriétaires forestiers ;
- inaugurations de nouveaux produits touristiques ;
- évènements culturels pour le grand public ;
- salons associatifs ;
- Etc.

L'ensemble de ces activités ont été compilées dans un tableau à la fin de chaque section thématique ci-dessus.

2. Nos outils d'information et de sensibilisation



Supports numériques

- Le site web www.ardenne-meridionale.be

Le site web du Parc naturel est très régulièrement alimenté afin d'informer les citoyens, de rendre l'outil dynamique et de stimuler sa fréquentation. Il s'agit notamment de publier du contenu attractif dans les sections suivantes :

- *Médias* avec les volets « Publications », « Le territoire en images », « Le Parc naturel dans la presse » ;
- *Actualités* : points sur l'avancement des projets et des actions en cours, retours d'évènements, annonces diverses, relais divers ;
- *Agenda* : évènements organisés par le Parc naturel ou nos partenaires ;
- *Autres sections du site* : mises à jour régulières du contenu en fonction des évolutions des projets et de la structure.

Statistiques de suivi pour le site web :

Chiffres au 31/12/2025	
Visites sur le site (sessions) cumulées	110.868
Visites sur le site (sessions) sur l'année 2025	26.229
Nouveaux utilisateurs cumulés	90.426
Nouveaux utilisateurs sur l'année 2025	20.008

- Les réseaux sociaux

- *Facebook* : la page est alimentée régulièrement (1 à 5 publications par semaine environ). Les publications portent sur l'actualité des projets, les actions réalisées, les évènements à venir, les retours d'évènements, le relai des nouvelles de nos partenaires...
- *Instagram* : le compte est régulièrement alimenté avec du contenu en lien avec nos projets. Le contenu publié sur le compte est orienté sur le côté thématique, visuel et esthétique des sujets choisis et cherche à favoriser la découverte et l'attachement au territoire.

Statistiques de suivi pour les réseaux sociaux :

Chiffres au 31/12/2024	
Facebook	
Nombre d'abonnés cumulés	4.429
Nombre d'abonnés sur l'année 2024	289
Instagram	
Nombre d'abonnés cumulés	865
Nombre d'abonnés sur l'année 2024	81

• Visuels numériques

Tout au long de l'année, divers visuels numériques ont également été conçus et diffusés sur nos canaux (réseaux sociaux, site web, écrans numériques des communes, etc.) pour promouvoir les actions/événements réalisés dans les différents projets du Parc naturel et de ses partenaires. L'ensemble de ces supports sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Supports matériels

• Le Journal du Parc - (JAM !)

Deux fois par an, le Parc naturel publie un journal informatif reprenant une ou plusieurs doubles-pages thématiques, différents articles sur les actions réalisées et les actualités des projets, des sections conseils et découverte du territoire, un agenda, une fiche pédagogique pour les enfants, une page « Traditions », etc. Ce journal est distribué gratuitement en toutes-boîtes à l'ensemble des citoyens des 9 communes du territoire, envoyé aux différents partenaires, déposé dans des lieux de passages et disponible lors des événements.

Deux numéros ont été publiés en 2025 :

- **JAM ! n°14** : imprimé à 21.800 exemplaires - distribué début juillet 2025 – Sujet de couverture : « Le Sentier des Songes à Herbeumont fait peau neuve ! ».
- **JAM ! n° 15** : imprimé à 22.000 exemplaires - distribué fin décembre 2025 – Sujet de couverture : « La transmission des exploitations, un enjeu d'avenir pour notre agriculture ».

• Supports du Parc naturel

Tout au long de l'année, divers supports matériels sont réalisés pour promouvoir les actions/événements liés aux projets du Parc naturel ou de ses partenaires (affiches, flyers, dépliant, rapports d'activités/plans d'actions, panneaux informatifs/didactiques...).

L'ensemble de ces supports sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

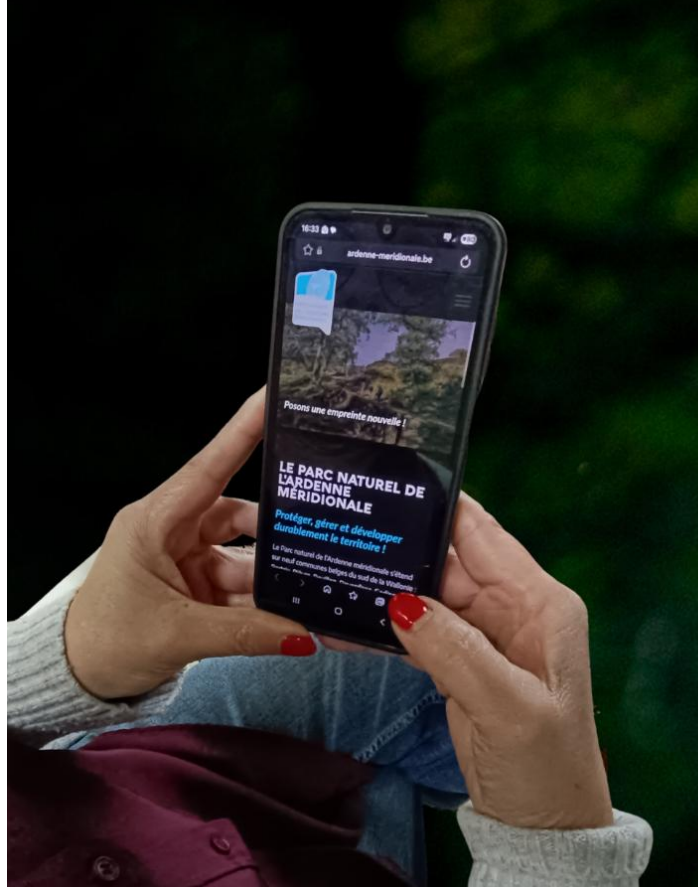
La presse et les Bulletins communaux

Des communiqués de presse sont régulièrement rédigés afin de promouvoir les actions du Parc dans les différents médias locaux ou régionaux : presse écrite, radio, télévisée ou web.

12 parutions dans la presse ont été comptabilisés en 2025.

Les bulletins communaux des neuf communes, distribués en toutes boîtes sur l'ensemble du territoire et des périodicités variables sont d'excellents vecteurs d'information vers les habitants. Le Parc naturel les alimente régulièrement afin de mettre en avant les projets menés et les activités organisées.

17 parutions dans les bulletins communaux ont été comptabilisées en 2024.



Compilation des supports

Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les différents supports conçus/promus dans le cadre des actions du Parc naturel ainsi que les parutions dans la presse ou les bulletins communaux, ceux-ci sont compilés au sein d'un tableau (ci-dessous). Ce récapitulatif nous permet de voir que 41 actions de communication ont eu lieu en 2025.

Type de support	Projet	Détails	Thématique	Date
Visuels papier et numériques	Tourisme	Numériques : site et réseaux sociaux Papier : affiche	Module de perfectionnement en néerlandais pour les opérateurs touristiques	20-03-25
	Nature	Numériques : site et réseaux sociaux Papier : 40 fiches spécifiques pour les distributions	Semaine de l'arbre 2025	
	Action sociale	Numériques : site, réseaux sociaux et écrans Papier : affiche	Soutien aux associations et bénévoles du territoire (compétences et visibilité)	04-02-25
		Numériques : site, réseaux sociaux et écrans Papier : dépliant et affiche	Festival JPPMF - 2e édition	15-06-25
	Communication	Numériques : site et réseaux sociaux	Offres d'emploi (Agri et Paysage)	13-02-25
		Papier : Journal du Parc - numéro 14	Journal du Parc – JAM !	10-07-25
		Papier : Journal du Parc - numéro 15	Journal du Parc – JAM !	15-12-25
	Paysage	Numériques : site, réseaux sociaux, écrans Bertrix et Paliseul Papier : affiche	Conférence : Nos paysages face au changement climatique	25-08-25
	Agriculture	Numériques : site, réseaux sociaux Papier : Affiche	Ciné-débats : la Ferme des Bertrand	12-09-25
Visuels numériques	Agriculture	Numériques : site, réseaux sociaux et écrans	Formations à la taille des arbres fruitiers pour les citoyens	10-01-25
		Numériques : site, réseaux sociaux et écrans	Ateliers greffage des arbres fruitiers à destination des citoyens	23-01-25
		Numériques : site et réseaux sociaux	Formation Phytolicence : Prévenir les infestations d'insectes nuisibles en lutte intégrée	17-06-25
		Numériques : site, réseaux sociaux et écrans	Formation élagueurs Diversifruits	22-08-25
		Numériques : site, réseaux sociaux et écrans	Ateliers pomologie	10-09-25
		Numériques : site, réseaux sociaux et écrans	Formation Trans'mission	24-09-26
		Numériques : réseaux sociaux	Ciné-débat : la réalité de l'éleveur face à la vérité des produits régionaux	05-11-26

	Tourisme	Numériques : site et réseaux sociaux	Déjeunons Tourisme	20-02-25
		Numériques : site et réseaux sociaux	Afterwork du Tourisme	20-05-25
		Numériques : site, réseaux sociaux	Cours de ndls pour les acteurs du tourisme	22-12-25
	Paysages et ADT	Numériques : site et réseaux sociaux	Cycle de 15 webinaires Horizont Climatic : Session 1	20-03-25
		Numériques : site et réseaux sociaux	Cycle de 15 webinaires Horizont Climatic : Session 2	17-04-25
		Numériques : site et réseaux sociaux	Cycle de 15 webinaires Horizont Climatic : Session 3	13-05-25
		Numériques : site et réseaux sociaux	Cycle de 15 webinaires Horizont Climatic : Session 4	18-06-25
		Numériques : site, réseaux sociaux et écrans	Séance info : veilleur du paysage	05-12-26
Visuels papier	Action sociale	Papier : Journal de classe papier avec 10 fiches thématiques	Journal de classe du P'tit Ardennais (2 versions)	19-08-25
		Affiche	Affiche conférence Jardins thérapeutiques CUP	06-11-25
	Agriculture	Affiche	Arbres têtards en culture	22-09-25
		Affiche	Jeu fête de la pomme	17-10-25
Panneaux informatifs/ didactiques	Tourisme	2 panneaux : VF et NL	Tourisme pour tous : Sentiers Becasine Wellin	01-06-25
	Nature	Panneaux : VF et NL	Séries de panneaux didactiques	01-07-2025
Documents administratifs	Communication globale	Numériques : site, réseaux sociaux Papier : brochure	Rapport d'activités 2024	10-06-25
		Numériques : site, réseaux sociaux Papier : brochure	Programmes d'activités 2026	10-12-25
Parutions dans les bulletins communaux	Action sociale	Herbeumont Info	Soutien aux associations et bénévoles (formulaires)	mars-25
		Bulletin communal de Vresse	Soutien aux associations et bénévoles (formulaires)	mars-25
		Bulletin communal de Gedinne	Soutien aux associations et bénévoles (formulaires)	mars-25
		Paliseul News	Soutien aux associations et bénévoles (formulaires)	avr-25
		Bulletin communal de Gedinne	Festival JPPMF 2025	juin-25
		Bulletin communal de Vresse	Festival JPPMF 2025	juin-25
		Bulletin communal de Bouillon	Le journal de classe du p'tit Ardennais	oct-25
		Bulletin communal de Vresse	Réunion valorisation du Patois	déc-25

	Agriculture	Bulletin communal de Bièvre	Programme activités verger 2025	mars-25
		Bulletin communal de Bouillon	Les formations verger	oct-25
		Bertrix, Ma commune	Les formations vergers et trans'mission	déc-25
		Herbeumont Info	Les formations vergers et trans'mission	déc-25
		Bulletin communal de Gedinne	Les formations vergers et trans'mission	déc-25
		Paliseul News	Les formations vergers et trans'mission	déc-25
		Bulletin communal de Wellin	Les formations vergers	déc-25
		Bulletin communal de Vresse	Les formations vergers et trans'mission	déc-25
	Nature	Bulletin communal de Wellin	Restauration d'une zone humide et d'une frayère	déc-25
Parutions dans la presse	Agriculture	Presse en ligne et papier L'Avenir	6.800 fermes wallonnes vont rechercher un repreneur : la transmission des fermes hors famille est plus compliquée en province de Luxembourg (encart formation reprise ferme PNAM)	29-07-25
		Presse en ligne DH	Des jardins thérapeutiques en Ardenne pour favoriser le bien-être et l'inclusion	02-01-25
	Tourisme	Presse en ligne et reportage TV Matélé	"Terre Happy", le jardin thérapeutique de Bièvre sert d'exemple en France	04-02-25
		Reportage TV RTL TVI	"Terre Happy", jardin thérapeutique	10-02-25
	Communication globale	Presse écrite L'Avenir	L'ancienne école de Paliseul-Gare cédée au Parc Naturel	26-02-25
	Action sociale	Presse en ligne et papier L'Avenir	Venez pédaler pour alimenter le cinéma en plein air : six soirées au concept unique à Gedinne et Paliseul	17-07-25
		Presse en ligne et reportage TV Matélé	Silence... ça tourne les jambes ! Le festival "Je pédale pour mon film" revient à Gedinne et Vresse	20-07-25
		Presse en ligne et papier L'Avenir	Ces élèves de primaire ont eu droit à une rentrée originale avec le "p'tit Ardennais" glissé dans le sac	30-08-25
		Presse en ligne et papier La DH	Ces élèves de primaire ont eu droit à une rentrée originale avec le "p'tit Ardennais" glissé dans le sac	30-08-25
		Presse en ligne et radio Vivacité	Le journal de classe du p'tit Ardennais débarque dans les écoles communales de l'Ardenne méridionale	05-09-25

		Presse en ligne et reportage TV Matélé	Le journal du p'tit Ardennais s'invite dans les cartables	05-09-25
	Paysage	Presse en ligne La Meuse	Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale mobilise face au climat dans la province de Luxembourg	20-09-25



3. Relais des besoins du territoire et des politiques régionales

Le rôle du Parc naturel, en tant qu'interface entre ses communes et les instances régionales s'est poursuivi en 2025.

Il se traduit par :

- L'entretien de relations régulières entre l'équipe technique du Parc et les Collèges communaux des neuf communes ;
- L'accompagnement des communes dans le cadre de la révision des Schémas de Développement communaux ou dans le cadre de la réalisation de leur PCDR et Opérations de développement rural.
- La représentation du territoire par le Parc naturel au sein de plusieurs organismes provinciaux, régionaux, nationaux ou internationaux pour faire remonter les besoins et spécificités locales ;
- Le rôle du Parc naturel en tant que courroie de transmission pour la mise en œuvre des politiques régionales au niveau local.

Il est en effet également un outil au service de l'atteinte des objectifs de la Région wallonne dans les domaines de la conservation de la nature ou du développement territorial notamment.

Le Parc valorise de multiples initiatives régionales via : réponses à des appels à projets, activités en tant que points relais, conseils sur les primes et mécanismes régionaux existants (BiodiverCité, Yes We Plant, PAC 23-27, MAEC, ...), relais vers les organismes compétents, ...

4. La Maison du Parc naturel, un lieu d'accueil et de sensibilisation



La Maison du Parc naturel est le lieu de gestion administrative et de coordination du Parc mais également un lieu d'accueil, d'information et d'activités en lien avec les missions de l'association, participant au rôle d'éducation et de sensibilisation que doit jouer un Parc naturel.

Le lieu abritera à la fois les bureaux de l'équipe, un espace d'accueil didactique et une des portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois.

Le projet de transformation de l'ancienne école de Paliseul-Gare en Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale a beaucoup progressé durant l'année 2025

De nombreuses démarches ont été réalisées, elles impliquent un travail conséquent :

- Concrétisation et signature du Bail emphytéotique ;
- Réalisation des dossiers de demande de financement ;
- Réalisation des plans et obtention du permis d'urbanisme ;
- Réalisation d'un audit énergétique ;
- Réalisation du Marché public de travaux ;
- Démarrage du chantier en novembre 2025.

2026 sera donc consacrée au suivi du chantier de rénovation et d'agrandissement avec l'entreprise générale de construction engagée.

L'objectif est de terminer les travaux au second semestre 2026. Viendront ensuite le déménagement de l'Espace Franken pour une moitié de l'équipe qui y est toujours basée et l'aménagement des locaux rénovés.

L'espace didactique et d'accueil dédié à la porte d'entrée du Parc national sera également équipée avec du mobilier et des supports informatifs.

4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Accueil, éducation et info.)



Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'axe transversal Accueil, Education et Information.

Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 45 : Équipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	- Aménagement d'un espace « porte d'entrée » sur chacune des communes du Parc national, en vue de matérialiser le territoire et de le rendre visible ainsi que d'informer et d'accueillir les citoyens/touristes - Formation du personnel d'accueil touristique aux spécificités du Parc national et aux aménagements installés dans les portes d'entrée afin d'offrir une expérience de qualité sur le territoire	- Scénarisation des 8 portes d'entrées sur base des lieux définis en 2024 Sur base d'un benchmarking et d'une analyse des possibilités et contraintes propres au territoire, les éléments constitutifs des portes d'entrée ont été réfléchis et définis en interne. Ce travail a été effectué avec l'objectif suivant : aménager un lieu d'accueil didactique et concevoir une signalétique (pour chacune des 8 portes d'entrée) qui propose une identité spécifique au Parc national et une immersion sur le territoire pour le visiteur. Un cahier des charges exhaustif a ensuite été rédigé pour faire appel aux services d'un scénographe (via marché public). Sa mission vise à créer l'univers des portes d'entrée et à concevoir techniquement les aménagements (plans, croquis, matériaux, mesures...) pour chaque site. Ce travail a été finalisé en 2025. Les plans ont été soumis et validés par les différents partenaires de chaque porte d'entrée. - Définition de l'équipement en écrans des portes d'entrée

		Pour chaque site, l'installation d'un écran numérique a été prévue. Cet écran permettra de diffuser les informations propres au Parc national, mais également à la Commune concernée. Il servira également de support numérique pour que le personnel d'accueil puisse accompagner visuellement les renseignements qu'il propose aux touristes (diffusion de cartes, utilisation d'applications numériques, etc.). Les écrans ont été adaptés aux espaces des différentes portes d'entrée. • Aménagement des portes d'entrée Sur base de la scénarisation réalisée et de la définition des besoins en écrans, des marchés publics exhaustifs de fournitures ont été réalisés pour les deux postes. La fourniture et l'installation des différents éléments sera réalisée en 2026. • Formation du personnel d'accueil des portes d'entrée Une formation sur les spécificités du Parc national a été réalisée en 2025. En 2026, une fois les aménagements installés dans les portes d'entrée, le personnel sera formé à leur usage spécifique.
--	--	--



Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil didactiques <i>Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</i>	Aménagement de la Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM)	Travaux d'agrandissement et de rénovation de Maison du Parc comprenant la création de l'espace didactique et la réalisation de la porte d'entrée du PNVs. - Finalisation des plans et prévisions budgétaires - Scénarisation de l'espace comprenant les différents équipements pédagogiques - Dépôt puis octroi du permis d'urbanisme - Réalisation, diffusion et attribution du Marché public de travaux en procédure européenne - Démarrage des travaux
Stimulation de la participation citoyenne		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 70 : Animation d'un Comité citoyen FA 73 : Développement d'actions de parrainage <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Relais de l'information entre les citoyens et les instances du Parc, consultance et intégration sur des projets spécifiques	- Mise en place du 1er Comité citoyen (recrutement via tirage au sort, invitation etc.) - Organisation, préparation (ateliers méthodo et co-design) et facilitation de 4 ateliers délibératifs du Comité citoyen - Organisation de la remise de l'avis et des recommandations aux instances du PnvS - Organisation du Comité de suivi du Comité citoyen et d'une soirée réponses aux citoyens suite à la remise de l'avis - Présentation du Comité citoyen du PnvS dans le cadre d'un Webinaire de la FPNW en novembre - Présentation du Comité citoyen du PnvS dans le cadre d'une MasterClass de l'ULiège en novembre - Organisation de la mise en place du second Cycle (nouveau Comité citoyen et thématiques liées au PO2)
FA 71 : Création de la charte du bon usager <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Amélioration du comportement des usagers par la sensibilisation à la préservation de la nature et l'encouragement d'un comportement responsable sur le territoire du Parc national	- Création d'un guide du bon usager en forêt par activités de loisirs - Animation scolaire avec chargée de mission pédagogique à l'école d'Offagne dans le cadre du cycle "Forêt - Super défi mini-ambassadeurs de la charte"



Sensibilisation et éducation à l'environnement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Équipement des 8 portes d'entrée d'un espace VR (réalité virtuelle) et création d'animations immersives sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois au moyen de casques VR	• Attribution et suivi du marché public portant sur la création de 4 capsules immersives en réalité virtuelle. Le marché public porte sur la conception, la production, l'acquisition, l'installation et la maintenance d'un dispositif complet de réalité virtuelle dans les 8 portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois. ○ Suivi administratif du marché jusqu'à son attribution ○ Développement de 4 scénarios immersifs : Loutre - Semois ; Lynx - Forêt ; Milan - Air ; Paysage en lien avec la FA36 Paysalia ○ Définition des contenus pédagogiques, des besoins techniques et des équipements nécessaires à l'expérience immersive • Accompagnement à la conception et à l'ajustement des contenus des capsules VR. Un travail d'accompagnement avec le prestataire Poolpio a été mené tout au long de l'année afin de garantir la qualité scientifique, pédagogique et immersive des capsules. ○ Appui à la localisation des lieux de tournage ainsi qu'à la construction des scénarios et des scripts ○ Analyse des premières versions, correction des contenus et ajustement des capsules ○ Échanges avec différents spécialistes afin d'affiner les messages et d'assurer la cohérence des contenus • Définition et suivi des espaces VR dans les 8 portes d'entrée du Parc national Le déploiement de l'outil immersif a nécessité un travail de coordination avec la FA45 afin de préciser les modalités d'équipement et l'intégration des espaces VR au sein des différents sites d'accueil. ○ Participation aux réunions de suivi liées à l'équipement des portes d'entrée du Parc national et au travail scénographique ○ Définition des besoins spécifiques de chaque espace VR ○ Réalisation de visites de terrain et suivi des différents sites d'implantation. • Définition d'un plan de communication et expérimentation de l'outil VR lors d'actions de promotion du Parc national : les premières vidéos transmises par le prestataire ont permis d'utiliser rapidement l'outil dans un cadre de communication et de test auprès du public.

		○ Identification des besoins en équipements pour accompagner la communication autour des dispositifs d'immersion. ○ Déclinaison des capsules VR (Loutre / Lynx / Milan) en mascottes du PNVS, définition et échanges avec le pôle communication. ○ Création de supports de communication autour des 4 capsules immersives ○ Présentation d'un casque VR lors d'évènements extérieurs (salons, évènements divers, ...) au public afin de recueillir des retours d'expérience et d'améliorer l'outil avant son déploiement final
FA 69 : Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc'tour, accompagnements <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Co-construction des cycles d'animations avec les classes pilotes impliquées et autonomisation des enseignants	Conception et animation de 2 grands cycles thématiques (forêt, biodiversité) avec 4 écoles pilotes du territoire • De mars à juillet 2025, un cycle d'animation de 6 séances sur la forêt avec les écoles de Carlsbourg, Offagne, Neuvraumont. Ces cycles ont été élaborés en concertation avec les enseignantes et se sont clôturés par des "Super Défis" en juillet et en septembre : ○ À Carlsbourg, une journée "Bien être en forêt" avec création de refuges (alternatives aux cabanes) en collaboration avec Véronique Wiertz, vanière. ○ À Neuvraumont, jeu de piste autour des déchets en forêt. ○ À Offagne, grande journée jeux en forêt et mini-ambassadeurs de la Charte du bon usager (Parc national de la Vallée de la Semois). Une centaine d'élèves ont été sensibilisés via ce cycle d'animations. • De septembre à décembre 2025 (avec prolongement jusqu'en juin 2026), un cycle d'animations de 10 séances a débuté avec l'école Libre Henri Hennequin de Paliseul. Au programme de ce cycle annuel : découverte de la biodiversité ordinaire d'un parc communal (Parc Francken) : animaux, végétaux, milieux présents. Notation de la capacité d'accueil de la biodiversité par les enfants se mettant à la place des animaux, choix de petits gestes ou aménagements à mettre en place pour augmenter la biodiversité du parc, rencontre et prise de parole avec les élus. Ce cycle se prolongera par la réalisation des petits aménagements choisis et par une célébration et un partage avec les habitants de la commune à la fin de l'année scolaire. Les classes pilotes impliquées dans ce projet se composent de 30 élèves mais toute l'école est impliquée à différents niveaux via une enseignante relai. Ces cycles

		seront rédigés et diffusés sous forme de dossiers pédagogiques. Partenariats : une journée descente de la Semois/sensibilisation à l'écosystème rivière a été organisée avec le Centre sportif Paliseul/Bièvre pour un groupe d'enfants de 10 à 14 ans, une journée Echappée belle en Semois à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau a été réalisée avec l'asbl D'une cime à l'autre, une après-midi de découverte autour du lynx a été préparée et animée à l'occasion de la Fête du Lynx avec le Parc national de la vallée de la Semois, 2 journées d'animations autour de la rivière pour des enfants de 4 à 6 ans des plaines de vacances ont été réalisées avec le Service enfance de la Commune de Paliseul. Une cinquantaine d'enfants ont été sensibilisés via ces partenariats.
--	--	--



Développement de l'identité et de l'image du Parc national	
Fiches Action	FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national <i>Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</i>
Objectifs	Développement d'une identité propre au Parc national de la Vallée de la Semois, d'une visibilité importante pour la structure et ses actions et création d'outils de communication

Actions 2025

- Evénements :
 - Stands sur différents événements : salon du voyage Bertrix (janvier), Rencontres du Tourisme Bastogne (mars), Relais des Voyageurs Namur (mars), Festival Trail Semois Herbeumont (juillet), Foire agricole Libramont (juillet), Festival de Chassepierre (août), Marché de producteurs luxembourgeois Ixelles (septembre), FINN Namur (octobre), Fête de la pomme de terre à Florenville (octobre)
 - Evénements organisés ou co-organisés : Biodiversi'day (mai), session d'info pour OT-MT-SI (juillet), célébration territoire étoilé (novembre).
- En ligne/supports physiques :
 - Mise en ligne du nouveau site web du Parc national
 - Création d'une vidéo de promotion du Parc national + promotion sur les réseaux
 - Lancement d'une campagne de dons sponsorisée sur les réseaux sociaux en fin d'année 2025-début 2026
 - Lancement de la création des mascottes du Parc national et de plusieurs dizaines de panneaux didactiques/d'information pour le territoire
 - Promotion des différentes actions menées/activités développées à travers les réseaux sociaux, le site web, nos newsletters mensuelles.
 - Création d'une multitude de visuels papier et numériques servant à promouvoir les activités du Parc et alimenter les différents canaux
- Presse : environ 90 articles/reportages de presse publiés spontanément ou suite à des communiqués ou invitations à la presse.





AXE TRANSVERSAL - Partenariat et coopération

De nombreux partenaires sont associés à des degrés divers aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion qui regroupe 68 membres au sein de l'association, représentant les communes et les principales forces vives du territoire, d'autres acteurs privés et publics, ainsi que différentes structures supra-locales sont partenaires du Parc.

Courant 2025, de nombreuses collaborations sont poursuivies ou développées :

Partenaires locaux

- Les 9 communes : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'initiative du territoire
- Les Centres culturels de Bertrix, Bièvre, le Comité culturel Paul Verlaine, la Cellule culturelle de la MCFA en Haute-Lesse, le Centre culturel et touristique de Vresse-sur-Semois
- Les CPAS, ALE, PCS et bibliothèques des communes
- Les éco-conseillers et coordinateur POLLEC des communes
- Les services et entreprises d'insertion socio-professionnelle : La Source, L'association de Chapitre XII Défits, la Fourmilière, la Renardière
- Le Centre YWCA Les Fauvettes
- La SRL Paysages et Saveurs
- Les guides touristiques impliqués dans la Maison des guides
- Le Cellier du Baudet
- La scierie Pochet
- L'asbl Autour du Cycle

Partenaires trans-communaux

- Les Directions et Cantonnements DNF du territoire, agents Natura 2000
- Les Maisons du Tourisme : Pays de Bouillon en Ardenne et Forêt de Saint-Hubert
- Les Massifs forestiers de la Semois et de la Houille et de la Grande Forêt de Saint-Hubert
- Le Comice agricole de la Semois ardennaise
- Les ADL : Bertrix-Herbeumont-Paliseul et Bièvre-Vresse-sur-Semois
- Les Provinces de Luxembourg et de Namur
- L'asbl Natagora et ses locales : Semois ardennaise, Lesse et Houille, Famenne
- Les Contrats de Rivière : Semois-Chiers, Haute-Meuse et Lesse
- Les Maisons de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et Famenne-Ardenne
- Les cercles et groupements naturalistes du territoire

Partenaires régionaux

- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels wallons
 - Collaboration avec le Parc naturel de Gaume dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois
 - Collaboration avec les PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Gaume et Attert sur les projets INTERREG VI en Grande Région « Horizon Climatic » et « Sous nos pieds »
 - Collaboration avec le PN Viroin-Hermeton sur les projets INTERREG VI en France-Wallonie-Flandre « Ardenne Good Life », « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous » et « Ardenne Tourisme Itinérance Mobilité Infrastructure »
 - Collaboration avec les PN de Gaume, Viron-Hermeton, Parc national Entre Sambre et Meuse sur le projet Interreg VI France-Wallonie-Flandre « TAMISEE »
- Les Groupes d'Action Locale wallons
 - Collaborations avec le GAL Nov'Ardenne, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier dans le cadre du projet de coopération LEADER « Sapins de Noël en gestion différenciée »
- La Fondation Rurale de Wallonie, équipe Semois-Ardenne
- Le Réseau wallon de développement rural

- Filière Bois Wallonie et la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Diversifruits ASBL
- L'Union Ardennaise des Pépiniéristes
- Natagriwal
- Le CRA-W
- Le Centre de Michamps
- La CODEF
- Le FOREM
- L'Institut du Patrimoine Wallon
- La Société royale forestière de Belgique
- Les sentiers de Grande Randonnée
- Forêt Nature

Collaborations internationales

- Réseau européen des Parcs naturels – Europarc Fédération
- Réseau européen des GAL – European Network for Rural Development
- Collaborations avec les PNR de France / PN du Luxembourg dans le cadre des projets Interreg VI - FWV et GR

Partenariats spécifiques dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois

Dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois, une Fondation d'utilité publique distributive a été créée, co-fondée par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Le PNAM y joue le rôle d'administrateur délégué à la gestion journalière et fait partie du Comité exécutif du Parc national.

La Fondation du PNVS est composée d'une Coalition territoriale rassemblant cinquante acteurs (membres publics, DNF, propriétaires, Secteurs de la nature, du tourisme et du patrimoine, du développement économique). Dans le cadre de la mise en œuvre des missions du Parc national de la Vallée de la Semois, le Parc naturel collabore avec des acteurs supplémentaires, membres de la Coalition territoriale. Parmi eux :

- Le CPAS de Mons
- Les Communes de Tintigny, Florenville, Chiny
- La Maison du Tourisme de Gaume
- L'Athénée Royale d'Izel
- L'Association pour la sauvegarde des monuments et sites archéologiques de la Semois
- Ardenne et Gaume ASBL
- Les Cercles des naturalistes de Belgique
- Association pour la découverte de la Nature ASBL
- La Confédération belge du bois
- Les Conseils cynégétiques : de la Semois, de Gaume et de l'Our
- Défense et promotion de la Semois ASBL
- Les centres culturels de Rossignol-Tintigny et du Beau canton
- SMAHF ASBL
- L'ASBL D'une cime à l'autre
- La Compagnie Les oiseaux pas sages
- La Fédération de l'HORECA du Luxembourg belge
- Les ADL de Tintigny et Florenville
- La société de pêche Les amis de la Semois
- La Société Royale forestière de Belgique

Partenariat privilégié avec le WWF

Un protocole d'accord a été signé le 12/07/2022 entre le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et le WWF-Belgique pour la mise en œuvre de plans d'actions favorables au lynx et à la loutre de 2023 à 2027. Le WWF est donc un partenaire privilégié du Parc naturel

4. Organisation générale et ressources humaines



La mise en œuvre des multiples actions menées par le Parc naturel et son approche multi-fonds nécessitent une bonne gouvernance, une gestion administrative pointilleuse et un suivi financier complexe et rigoureux.

4.1. Activités des organes de gestion du Parc naturel

Conformément au décret, le Parc naturel est géré par un **Pouvoir organisateur** (l'Association de projet Ardenne méridionale) et une **Commission de gestion** (ASBL composée d'une AG, d'un OA et d'un Bureau), chargée de la mise en œuvre du Plan de gestion.

Dans ce cadre, une équipe technique est constituée, composée d'une direction, d'un personnel administratif et de chargés de mission aux spécialisations multiples : environnement, aménagement du territoire, tourisme, agriculture, forêt, communication...

À ces organes de gestion sont liées des démarches administratives et de bonne gouvernance réalisées en 2025.

Le Pouvoir organisateur – Association de projet Ardenne méridionale

L'Association de projet représente les 9 Communes associées et se compose de représentants désignés par les Conseils communaux sur base de la Clé d'Hondt.

En 2025 :

- Gestion administrative et comptable : réalisation des Comptes et Bilan 2024
- Démarches légales pour 2024 à transmettre à la Tutelle : registre institutionnel, rapport d'activités, déclaration de mandat, rapport de rémunération ;
- Réunions du **Comité de gestion** : les membres ont été réunis au sein de l'Assemblée générale ordinaire de la Commission de gestion afin de valider le Rapport d'activités du Parc ainsi que lors de consultations électroniques
- Ils se sont également réunis le 17/06/2025 en vue du renouvellement.

Elections communales en 2024 et renouvellement du Comité de gestion début 2025

Les élections communales d'octobre ont nécessité le renouvellement de la composition de l'Association de projet, afin d'assurer une juste représentativité des conseils communaux. La composition du Comité de gestion est régie par la Clé d'Hondt. Les déclarations d'appartenance de chaque élu ont donc été récoltées fin 2024 afin de procéder au calcul et à la nouvelle répartition des sièges début 2025.

Chaque commune a ensuite désigné son représentant sur base de la Clé et d'un équilibre entre les 9 communes. Le nouveau Comité de gestion a été officiellement nommé le 17 juin 2025. S'en est suivi la publication du renouvellement au Moniteur.

Il est composé des membres effectifs suivants :

- Guillaume Baudoin (MR) – Commune de Bertrix
- Thierry Léonet (PS) – Commune de Bièvre
- Pol de Wachter (MR) – Commune de Bouillon
- Maxime Léonet (Les Engagés) – Commune de Daverdisse
- Vincent Massinon (MR) – Commune de Gedinne
- Catherine Mathelin (Les Engagés) – Commune de Herbeumont
- Dominique Prignon (MR) – Commune de Paliseul
- Arnaud Allard (Les Engagés) – Commune de Vresse-sur-Semois
- Bernard André (MR) – Commune de Wellin

Le Comité de gestion a également procédé à la nomination de son Président : Maxime Léonet, et de son Vice-Président : Guillaume Baudoin.

La Commission de gestion du Parc naturel

Organisée en ASBL, elle se compose de 68 membres : 27 membres représentant des 9 Communes du territoire et du Pouvoir organisateur et 40 membres issus des forces vives locales (associations de conservation de la nature, opérateurs touristiques, acteurs culturels, Contrats de rivières, Maisons de l'Urbanisme, membres privés, etc.).

En 2025, la Commission de gestion s'est réunie à 11 reprises :

- En **Organe d'administration** :
 - 10 février 2025
 - 10 mars 2025
 - 7 avril 2025
 - 2 juin 2025
 - 3 juillet 2025
 - 8 septembre 2025
 - 22 septembre 2025
 - 17 novembre 2025
 - 15 décembre 2025
- En **Assemblée générale**
 - 4 février 2025 : Renouvellement de l'AG et de l'OA – Validation du Plan d'actions et budget 2025
 - 17 juin 2025 : Présentation et validation du Rapport d'activités 2024 et validation du Bilan 2024
 - 15 décembre 2025 : Présentation et validation du Programme d'activités et du budget 2026
- Un **Bureau** est également constitué pour faciliter la gestion journalière de l'ASBL. Il a été consulté à plusieurs reprises par mails en 2025.

Evolution de la composition de la Commission de gestion

Au-delà de l'actualisation annuelle du registre des membres (à la suite de remplacements ou départs au sein des représentants des partenaires publics-privés), l'année 2025 a vu la composition de l'AG évoluer à la suite des élections communales et du renouvellement des représentants publics des 9 communes.

Les nouvelles compositions des conseils ont été demandées ainsi que la désignation des représentants à l'AG (3 par commune – 2 de la majorité, 1 de la minorité) et à l'OA (1 par commune).

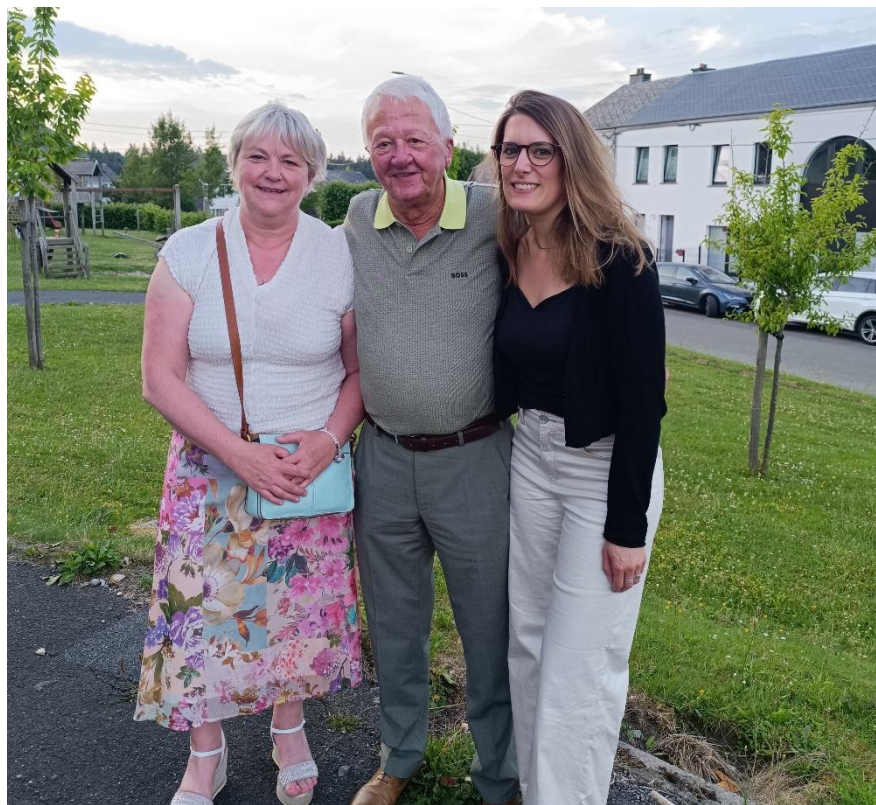
Le renouvellement des instances a été acté lors d'une AG exceptionnelle organisée le 4 février 2025, une fois les désignations des 9 communes réalisées. S'en est suivi la publication au Moniteur et l'actualisation du registre UBO de l'ASBL.

La présidence du Parc naturel

L'année 2024 a marqué un changement important à la tête des instances du Parc avec le départ de Michel Hardy, en tant que Président.

L'AG de début 2025 a permis de remercier Michel Hardy pour son implication et son rôle fédérateur durant plus de 10 ans au service du développement territorial de l'Ardenne méridionale.

Elle a ensuite procédé à la nomination des nouveaux administrateurs de l'OA qui ont ensuite désigné les membres du Bureau pour les 6 prochaines années :



- ✓ Présidente : Catherine Mathelin (Bourgmestre de Herbeumont)
- ✓ Vice-Président : Thierry de Lannois (SPRL Paysages et Saveurs – Guide Ardenne'Evasion)
- ✓ Trésorier : Maxime Léonet (Echevin de Daverdisse)
- ✓ Secrétaire : Vincent Massinon (Echevin de Gedinne)
- ✓ Déléguée à la gestion journalière : Hélène Poncin (Directrice)

4.2. Démarches administratives, financières et de reporting

Reporting et monitoring

De nombreuses démarches administratives sont réalisées pour le bon fonctionnement de l'ASBL. Chaque financement imposant ses propres règles en matière de justifications financières ou de reporting administratif.

En plus des contrats passés avec un secrétariat social, un comptable et d'autres services externes (centrales de marchés, conseils juridiques, ...), l'asbl a développé de nombreux outils de gestion internes pour faciliter sa gestion administrative et financière.

Plusieurs documents de reporting et de suivi ont été réalisés en 2025 :

- le Rapport d'activité annuel global 2024 de l'ASBL ;
- les Rapports d'activités spécifiques à chaque projet LEADER – Semestriel ;
- les Rapports d'activités spécifiques à chaque projet INTERREG GR et FWF ;
- un Compte-rendu régulier (tous les deux mois) de l'évolution des projets pour l'Organe d'administration ;
- des tableaux de bord réguliers de suivi des indicateurs régionaux et européens de plusieurs projets ;
- le Plan d'actions annuel global 2025 de l'ASBL.

Des Comités d'accompagnement dédiés au suivi des projets et subventions par l'administration ont également été organisés en 2025 :

- semestriels, avec les administrations fonctionnelles de la Région wallonne (SPW ARNE, TW, SPW AIS) dans le cadre de LEADER ;
- semestriels, avec les autorités Interreg et administrations fonctionnelles de la RW (TW, SPW ARNE) dans le cadre d'Interreg ;
- annuels, avec les administrations fonctionnelles de la RW (SPW ARNE / DNEV – DDR) dans le cadre du Parc naturel ;
- semestriels, avec les administrations fonctionnelles de la RW (SPW ARNE / DNF, TW) dans le cadre du Parc national.

Ces documents et rencontres permettent de rendre compte de la bonne mise en œuvre des projets auprès des instances du Parc, des Communes, et des différents pouvoirs subsidiant de l'association, notamment lors des Comités d'accompagnement des projets.

La direction et l'équipe administrative assurent également la gestion quotidienne de l'asbl et les démarches classiques en lien avec la gestion des instances, du personnel, les démarches légales, le secrétariat social, l'expert-comptable et d'autres services externes (centrales de marchés, conseils juridiques...).

Suivi et monitoring financier

De nombreux dossiers justificatifs des dépenses sont réalisés chaque année dans le cadre de la gestion financière du Parc naturel.

En plus de la tenue d'une comptabilité analytique, la gestion financière a consisté, en 2025, en la réalisation de plusieurs dossiers et/ou documents :

- les comptes et bilan annuels pour l'année 2024 qui ont été présentés en AG ;
- les dossiers de déclaration de créances à destination des différents pouvoirs subsidiant, (trimestriels – LEADER / INTERREG ou annuels - PN / Communes) ;

- les tableaux financiers extra-comptables de suivi des dépenses réalisés et complétés afin de suivre l'état de consommation de chaque projet, par poste budgétaire et en lien avec les déclarations de créances ;
- le budget annuel 2025 de l'ASBL qui est présenté et validé en AG ;
- un plan de trésorerie actualisé.

Le respect des règles des marchés publics est de vigueur pour toutes dépenses réalisées avec utilisation des cahiers des charges de la Région wallonne, respect du DNSH et déclaration d'absence de conflit d'intérêt.

Quelques chiffres indicateurs du travail réalisé en 2025 :

Secteur	Chiffres 2025
Gouvernance	
• Réunions de l'Assemblée générale	3
• Réunions de l'Organe d'administration	9
Ressources humaines	
• Réunions d'équipe mensuelles	10
• Recrutement de nouveaux membres du personnel	2
• Administration du personnel : contrats, assurances, prestations, ...	-
Administration, budget et comptabilité	
• Rapports d'activités LEADER semestriels par projet	12
• Rapports d'activités INTERREG trimestriels ou semestriels par projet	16
• Rapport d'activités 2024 du Parc naturel	1
• Dossiers de déclarations de créances LEADER trimestrielles	24
• Dossiers de déclarations de créances INTERREG trimestrielles ou semestrielles	16
• Dossiers justificatifs des dépenses 2024 Parc naturel – Territoire - Biodiversité	3
• Dossier d'ouverture des financements 2025 Parc naturel – Territoire - Biodiversité	3
• Plan d'actions et budget 2026	1
• Comptes et Bilan 2024	1
• Comités d'accompagnement et évaluation du Parc (SPW ARNE (DDR/DNEV-TLEP)	2
• Comités d'accompagnement des projets LEADER	12
• Comités de lancement et d'accompagnement des projets Interreg	5
• Obligations comptables et fiscales, traitement des factures, salaires, trésorerie, ...	-
• Démarches administratives : registre UBO, marchés publics, publications légales ...	-
Réseautage et liens	
• Administrateur-délégué de la Fondation du Parc national de la vallée de la Semois – OA et Coalition territoriale (nbr réunions)	5
• Comité exécutif du PNVS (nbr réunions)	1x/semaine
• Membre de l'AG et du OA de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie	2
• Membre des AG du Contrat de Rivière Haute-Meuse, Semois-Chiers et Lesse, de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne	4
• Participations aux réunions de direction des PN et de coordination des GAL, groupes de travail des chargés de mission	8



2.3. Ressources humaines

Gestion du personnel

La mise en œuvre opérationnelle des projets et des décisions prises par l'ASBL est du ressort de l'équipe technique. La coordination et le suivi de l'équipe ont notamment été assurés en 2025 par :

- des réunions d'équipe organisées tous les mois durant l'année (10);
- des réunions bilatérales, entre la direction et chaque chargé de mission, organisées de manière ponctuelle ;
- la complétude des Time Sheet permettant de quantifier de manière précise le temps de travail consacré à chaque projet et de préciser les tâches réalisées ;
- la tenue à jour de différents outils de gestion interne pour le calcul des frais de déplacement, le suivi des jours de congés légaux et complémentaires de chacun ou le calendrier des présences ;
- le maintien et la mise à jour des outils de gestion et de partage des données informatiques : serveur de documents interne et externe avec système de session, agendas partagés, planification de réunions, visio, etc.

Evolution de l'équipe technique et bien-être au travail

Fin 2025, l'équipe du PNAM compte 29 employés pour un total de 24.2 ETP.

Trois recrutements ont été effectués en 2025 :

- Quentin Poncelet, à 0,75 ETP en CDI à partir du 22/01/25 en tant qu'Adjoint de direction dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois ;
- Sylvie Laurant, à 0,75 ETP en CDI à partir de 14/04/25, en tant que Chargée de mission Agriculture sur projet LEADER - Engagée à la suite du départ de Marc Laurant fin 2024 ;
- Muriel Dagrain, à 0,5 ETP en CDD, en tant que Chargée de mission Paysage et ADT durant le congé de maternité de Louise Delecluse, puis en tant que Chargée de mission Forêt, du 12/09/25 au 1/12/25 durant le congé maladie de Pierre Martin.

Pour chaque recrutement réalisé, une procédure transparente est organisée : diffusion d'une offre d'emploi précisant les qualifications et compétences requises, sélection sur base des CV et lettres de motivations, organisation d'épreuves de sélection écrites et/ou organisation d'entretiens oraux. Un jury, composé de la direction et, soit de membres de l'OA et/ou d'experts externes, est réuni pour les entretiens oraux et la sélection du candidat final.

L'ASBL a poursuivi plusieurs démarches en 2025 afin d'améliorer sa politique de bien-être au travail, en lien avec l'augmentation du nombre d'employés.

Notamment :

- Recyclage de la conseillère en prévention en juin 2025
- Une analyse de risques de l'organisation et des postes de travail
- La réalisation d'un Plan global de prévention et du plan annuel 2025
- L'organisation d'une formation aux premiers secours pour une partie de l'équipe
- Des aménagements sécurité nécessaires au sein des bâtiments
- La réalisation du rapport d'activités annuel 2024 effectué et gardé à disposition du SPF ETCS

Le Plan annuel de formations est établi sur le site du SPF ETCS.

L'équipe

Direction et Administration



Hélène Poncin
Directrice | TP
PNAM / PNVS



Estelle Bodelet
Admin./Finances | 0,8 ETP
PNAM



Yolande Fulster
Secrétariat | 0,8 ETP
PNAM / PNVS



Marie Piérard
Admin./Finances | 0,5 ETP
PNAM

Communication



Quentin Poncelet
Adjoint de
direction | 0,8 ETP
PNVS



Céline Rézette
Droit/Admin. | TP
PNVS



Harmonie Jardon
Communication | TP
PNAM / PNVS



Quentin Deuxant
Communication | TP
PNVS

Patrimoine naturel



Baptiste Goguillon
Nature | TP
PNAM / PNVS



Antonio Ramirez
Nature | TP
PNAM / PNVS



Marie Weisse
Agriculture/Nature | TP
PNAM / PNVS



Corentin Lambert
Nature | TP
PNVS

Paysages et Aménagement du territoire



Cécile Lesire
Nature | TP
PNVS



Charlotte Tinel
Nature | TP
PNVS



Louise Delecluse
Paysages et ADT | 0,5 ETP
PNAM



Mélanie Georges
Paysages et ADT | TP
PNAM / PNVS

Agriculture



Tanguy Vangansbek
Paysages /Nature | 0,7 ETP
PNAM



Sylvie Laurant
Agriculture | 0,75 ETP
PNAM



Pierre Martin
Forêt/Chasse | 0,8 ETP
PNAM / PNVS



Romain Candaele
Forêt | TP
PNVS

Tourisme



François Engel
Forêt | 0,8 ETP
PNVS



Julie-Ambre Flauder
Tourisme | 0,8 ETP
PNAM



Sophie Le Rue
Tourisme | 0,75 ETP
PNVS



Laurence Remacle
Patrimoine | 0,75 ETP
PNAM / PNVS

Mobilité



Carole Payen
Tourisme social | 0,5 ETP
PNAM



Zoric Simoens
Mobilité | TP
PNVS



Anne-Caroline Schnepf
Action sociale | 0,5 ETP
PNAM



Marlène Truflandier
Pédagogie | TP
PNVS

Action sociale

Pédagogie

Entretien



Stéphanie Pisselet
Entretien | 0,15 ETP
PNAM

Parc naturel de l'Ardenne méridionale

Rue de la Station 1C – 6850 Paliseul
info@ardenne-meridionale.be – 061/ 46 03 44

Retrouvez les coordonnées de chaque membre de l'équipe sur
www.ardenne-meridionale.be/parc-naturel/equipe/





www.ardenne-meridionale.be

